

RAPPORT ANNUEL 2023

**From here.
For all of us.
About
tomorrow.**

Sommaire

Mot de la Présidente et de l'Administrateur délégué	5
1. L'essentiel de SFPIM	7
STRATÉGIE 2020-2024	8
L'APPROCHE RETENUE POUR LES DIFFÉRENTS SECTEURS PEUT SE RÉSUMER COMME SUIV :	10
CHIFFRES CLÉS	12
2. Rapport financier au 31 décembre 2023	17
COMPTES ANNUELS STATUTAIRES AU 31 DÉCEMBRE 2023 BILAN	18
COMPTE DE RÉSULTATS	20
COMMENTAIRES DES COMPTES STATUTAIRES	21
AFFECTATION DU RÉSULTAT	23
ÉVOLUTION DES CHIFFRES CLÉS DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTATS DE SFPIM DEPUIS 2018	24
RAPPORT DU COMMISSAIRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE SFPIM SA POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023	26
3. Gouvernance	31
ACTIONNARIAT ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	32
GESTION	32
CONSEIL D'ADMINISTRATION	32
ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ ET COMITÉ EXÉCUTIF	34
COMITÉ STRATÉGIQUE	34
COMITÉ D'AUDIT	35
COMITÉ DE RÉMUNÉRATION	35
COMITÉ D'INVESTISSEMENT ÉCOLOGIQUE	36
ÉVALUATION RÉGULIÈRE	36
CONTRÔLE	36
CHARTRE DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE	37
RAPPORT DES ADMINISTRATEURS INDÉPENDANTS	38
RAPPORT DU COMITÉ DE RÉMUNÉRATION	39
GESTION DES RISQUES	41
CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ ET ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	42
CONFLIT D'INTÉRÊTS	42
4. Rapport d'activités	47
4.1 Nouveaux investissements en 2023	49
4.2 Portefeuille d'investissements en bref	65
4.3 Missions déléguées	143

Laurence Boyv

Présidente du Conseil d'administration



Koenraad Van Loo

Administrateur délégué



Mot de la Présidente et de l'Administrateur délégué

Alors qu'en 2022, SFPIM avait pris d'importantes participations, dites d'ancrage, dans le capital des sociétés Ageas et Euroclear, la transaction la plus importante en 2023 a été la vente de 2 % de BNP Paribas pour une valeur totale de 2,034 milliards d'euros, générant une plus-value de 145 millions d'euros. Cette opération a permis de réduire la ligne de crédit avec le Trésor et a largement contribué au bénéfice net de 504 millions d'euros enregistré l'an dernier.

La stratégie d'ancrage de SFPIM vise à inverser la tendance qu'a connu notre pays pendant des années le mouvement inverse : la vente de centres de décision à l'étranger. C'est à cette fin, que SFPIM a dressé en interne une liste de 84 entreprises belges actives dans des secteurs critiques tels que l'infrastructure, la finance, la pharmacie ou la chimie, qui sont théoriquement éligibles à l'ancrage. Cela ne signifie pas que la SFPIM souhaite prendre une participation dans toutes ces entreprises, ou qu'elle ne peut le faire compte tenu de ses moyens limités, mais elle entend indiquer par là qu'elle suit de près ces entreprises dans le cadre de sa mission de soutien du tissu économique belge.

En 2023, SFPIM a naturellement poursuivi en parallèle ses investissements dans les 5 secteurs d'activité identifiés comme stratégiques, avec 11 nouvelles prises de participation pour un engagement total de 151 millions d'euros. Notons par exemple MRM Health (Life Sciences), Cosucra (Impact), Smartfin Capital (Fintech) ou Gridlink (transition énergétique). Elle a par ailleurs procédé à des investissements de suivi, à hauteur de 349 millions d'euros, dans des entreprises

et des fonds déjà en portefeuille, les plus importants étant Euroclear (+ 117 millions d'euros) et Fluxys (+ 53 millions d'euros).

Autre fait très important intervenu au cours de l'exercice écoulé : la décision du Gouvernement fédéral d'attribuer une nouvelle mission déléguée à SFPIM. Par Arrêté royal du 15 janvier 2023, notre actionnaire a ainsi débloqué 250 millions d'euros pour constituer une enveloppe de transition écologique. L'objectif est d'investir dans des entreprises qui visent à réduire les émissions de gaz à effet de serre, la pollution ou la consommation d'eau, la pollution de l'air ou des sols, ou encore à réduire les déchets. Pour chaque dossier, l'impact environnemental de l'investissement sollicité doit être clairement évalué et mesuré. Entre-temps, quatre dossiers ont été approuvés dans le cadre de cette enveloppe, plus précisément dans les domaines de l'agriculture régénératrice, l'assainissement & la circularité de l'eau et de la transition énergétique. L'ambition est d'investir la totalité du montant prévu d'ici à la fin de l'année 2026.

Si SFPIM se déploie afin de jouer pleinement son rôle de Fonds souverain, elle le doit à la confiance de son actionnaire, au soutien et à la guidance stratégique de son Conseil d'administration, mais aussi, cela va sans dire, grâce à l'engagement, la complémentarité et l'expertise de ses 32 collaboratrices et collaborateurs, une équipe performante mue au quotidien par le Respect, l'Impact, l'Esprit d'équipe et l'Agilité ! Qu'ils en soient ici, toutes et tous, chaleureusement remerciés !





**L'ESSENTIEL
DE SFPIM**

1

Stratégie 2020-2024

SFPIM a poursuivi ses travaux en 2022 afin d'affiner les priorités dans chacun des secteurs retenus comme secteurs stratégiques et les concrétiser.

Cette stratégie sera déployée avec deux grandes finalités complémentaires :

- une finalité d'investissement afin de contribuer au développement l'économie belge,
- une finalité d'ancrage dans l'économie belge d'actifs économiques stratégiques.

On entend par « actifs stratégiques » les entreprises susceptibles de jouer un rôle essentiel dans l'économie belge à l'avenir (issues de la « nouvelle économie »), mais aussi les entreprises considérées comme étant d'« intérêt national ».

L'expression de cette stratégie 2025 peut se résumer à travers deux schémas.

Le premier schéma reprend les 4 piliers classiques pour chacune des deux finalités :

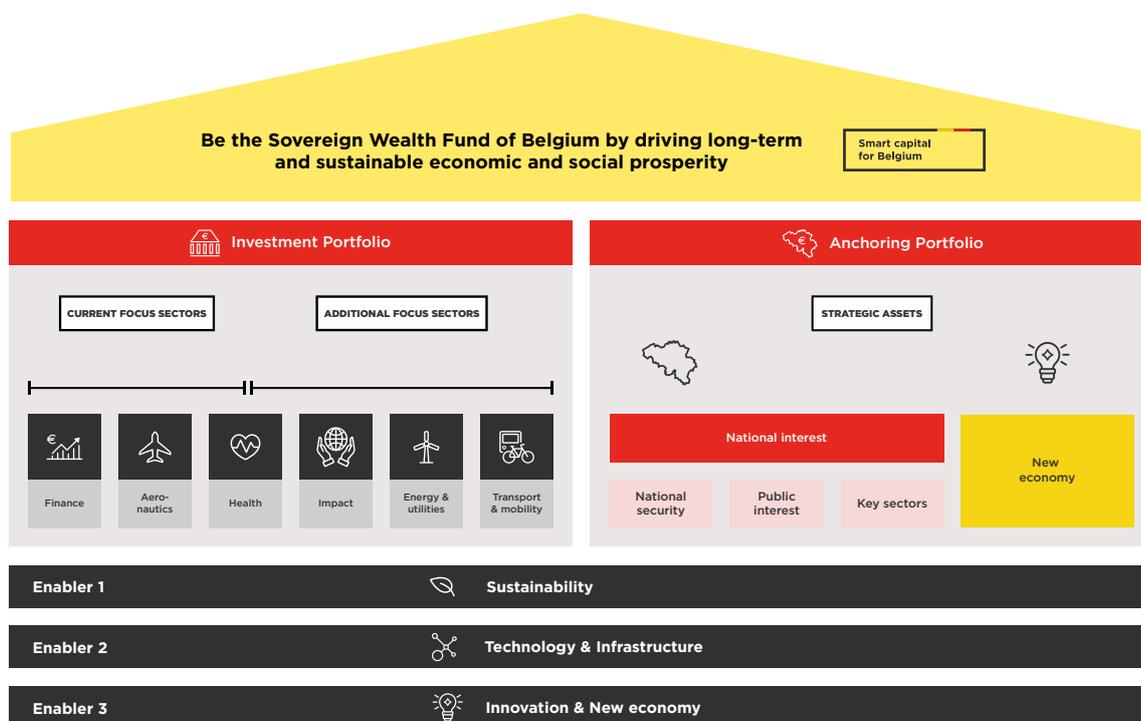
- vision
- mission
- proposition de valeur
- valeurs

	Devenir le « Sovereign Wealth fund of Belgium » et être un moteur d'économie durable et de prospérité sociale sur le long terme		Smart capital for Belgium
VISION	 Investment Portfolio	 Holding Portfolio	
MISSIONS	SFPIM se veut un partenaire de confiance qui aide les entreprises belges à devenir des références dans leur secteur en leur proposant des « smart capital solutions ».	SFPIM préserve la stabilité à long terme de l'économie belge en contribuant à l'ancrage des actifs stratégiques par des « smart capital solutions » pour les entreprises prometteuses comme pour les entreprises bien établies.	
PROPOSITION DE VALEUR	SFPIM proposera des « smart capital solutions », c'est-à-dire du « patient » capital et quasi-capital, en tenant compte des rendements financiers et non financiers, afin de soutenir les start-ups et écosystèmes prometteurs de manière indirecte via des fonds et de faire progresser les scale-ups et les incubateurs d'écosystèmes via des investissements directs. En outre, en tant que « Sovereign Wealth fund of Belgium », SFPIM exploite sa notoriété pour renforcer la crédibilité des entreprises de son portefeuille et leur donner accès à un vaste réseau national et international .	Dans l'intérêt à long terme de la société et de l'économie belges , SFPIM investira principalement de manière directe sous la forme de capital et quasi-capital, dans des actifs stratégiques . Ces actifs sont des entreprises issues de la « nouvelle économie » ainsi que des entreprises d'« intérêt national » . Bien entendu, SFPIM interviendra aussi comme un centre de compétences chargé de conseiller et d'assister le Gouvernement belge sur des questions spécifiques.	
VALEURS	Valeur : notre rôle est de créer de la valeur durable à long terme. Impact : notre objectif est d'avoir un impact positif à long terme sur notre société et sur la compétitivité de la Belgique.	Facilitateur : nous aidons les entreprises prometteuses à se développer et les entreprises bien établies à renforcer l'économie belge. Agile : SFPIM est une organisation agile au sein de laquelle œuvrent des professionnels expérimentés et compétents qui aident les entreprises à accéder à une nouvelle étape de leur développement.	

Afin d'accomplir sa double mission, SFPIM développera un ensemble de solutions financières et non financières (directement ou par l'intermédiaire de fonds) pour les entreprises, des plus petites aux multinationales, tout au long de leurs différentes phases de vie et définira une stratégie pour l'ancrage belge des actifs stratégiques. SFPIM veut être un acteur qui compte, veut devenir la référence dans son activité, démontrant ainsi sa valeur ajoutée et veut contribuer

à l'emploi et à la prospérité sociale en Belgique par ses investissements. Elle encouragera activement l'impact social et les pratiques de bonne gouvernance. Elle favorisera également l'innovation en contribuant au développement des technologies émergentes et de leurs écosystèmes en Belgique. Dans ce contexte, elle aspire à être le gestionnaire de portefeuille unique pour les participations de l'État belge et à devenir le centre de compétence pour leur gouvernance.

Le second schéma, intitulé « Temple stratégique » illustre la stratégie 2025 de SFPIM et reprend les secteurs stratégiques retenus à l'issue des travaux, ainsi que les facteurs facilitateurs.



Fière de son histoire, SFPIM s'appuie sur les atouts qu'elle a développés dans le passé. C'est pourquoi les secteurs prioritaires historiques font l'objet d'une analyse détaillée afin de déterminer la meilleure manière de les appréhender dans le futur (immobilier, finance, aéronautique, fonds d'investissement internationaux et soins de santé).

En outre, sur base d'une vaste enquête menée auprès de ses principaux stakeholders, SFPIM a décidé de se concentrer également sur de nouveaux secteurs comme l'investissement à impact, l'énergie & « utilities » ou encore le transport & la mobilité.

Afin d'identifier les priorités dans ces différents secteurs, SFPIM va privilégier la présence de valeur ajoutée en termes de durabilité, de technologie et d'infrastructure comme autant de facteurs facilitateurs confortant la nécessité de soutenir ces projets. Dans cette même perspective, les actifs liés à l'innovation et à la nouvelle économie resteront des sources importantes d'investissement direct et indirect de SFPIM étant donné leur effet catalyseur sur sa stratégie d'investissement. Au-delà de ces critères transversaux,

l'emploi restera évidemment l'un des facteurs essentiels guidant les décisions d'investissement de SFPIM.

Les start-ups et les scale-ups seront financées de manière indirecte par le biais de fonds que l'on peut répartir en deux types. D'une part, les fonds spécialisés possédant une expertise sectorielle et qui investissent dans le lancement d'entreprises et de start-ups. D'autre part, les fonds de « croissance » qui s'associent à d'autres acteurs belges pour investir dans des entreprises en croissance et qui recherchent du financement. Les entreprises déjà établies possédant une première base solide de revenus mais souffrant d'un financement insuffisant seront aussi financées de manière directe par SFPIM, qui prendra des participations dans les entreprises de ses secteurs prioritaires présentant une croissance à 2 chiffres.

Enfin, mais non des moindres, SFPIM jouera un rôle actif dans les incubateurs d'écosystèmes en investissant directement dans ceux qui se spécialisent dans les nouvelles technologies et dans les secteurs prioritaires de SFPIM (exemples d'incubateurs d'écosystèmes existants: Be Central, Nxtport, scaleups.eu).

L'approche retenue pour les différents secteurs peut se résumer comme suit :



Finance

La force de l'écosystème Fintech en Belgique réside dans les solutions B2B. SFPIM misera sur ce point fort en soutenant le développement de solutions innovantes dans le secteur du B2B, afin de répondre aux défis du secteur financier.

Dans le même temps, SFPIM continuerait à préserver la stabilité long terme du système financier en veillant, par une gestion dynamique, à l'ancrage d'actifs stratégiques tels que les banques, les compagnies d'assurance et les infrastructures de marchés financiers, en ligne avec sa stratégie « strategic assets » (Belfius, Ethias, BNP Paribas, Ageas, Euronext et Euroclear).

Le projet de centralisation des participations publiques dans Belfius, Ethias et BNP Paribas au sein de SFPIM s'inscrit dans cet objectif.



Aeronautics

De par la place centrale qu'elle occupe en Europe, la Belgique a attiré de nombreux acteurs du secteur aérien, ce qui fait du secteur aéronautique un pan important de l'économie belge, porteur de nombreux emplois.

L'aérien subit cependant de plein fouet les conséquences de la crise sanitaire et doit par ailleurs faire face aux enjeux de la durabilité. C'est donc un secteur en profonde mutation qu'il y a lieu de soutenir à tous les niveaux de sa chaîne de valeur.

La Belgique est à la pointe en matière de technologies et matériaux au service de l'industrie aéronautique. Il faut préserver cette expertise unique et la développer, notamment au service de la transition écologique du secteur aéronautique. Enfin, la stratégie aéronautique recouvre également le secteur du spatial, à forte valeur ajoutée.



Health

L'identification des priorités parmi les sous-secteurs classiques dans le domaine de la santé et des sciences de la vie repose sur des critères de natures variées dont notamment :

- l'exposition de SFPIM dans ces secteurs comparée à la moyenne de l'économie belge ;
- le caractère préventif des projets analysés et leur impact sur le bien-être des patients ;
- la probabilité d'un rendement financier et l'existence d'un funding gap.



Impact investing

Il s'agit d'une philosophie d'investissement qui prend davantage d'ampleur dans le secteur financier. Il est important de faire la distinction entre l'investissement à impact social d'une part de la philanthropie d'autre part.

L'action de SFPIM, dans ce pilier, ne s'exercera que dans les projets qui relèvent de la première catégorie.

Le sujet soulève également la question du caractère durable d'un investissement dans un autre secteur stratégique. C'est pourquoi, à côté des investissements dans des projets à impact, SFPIM développera également une approche afin d'évaluer la durabilité environnementale et sociétale des investissements réalisés dans les autres secteurs.



Energy & Utilities

En matière de transition énergétique, les défis à relever sont colossaux compte tenu notamment des objectifs fixés par la Commission européenne pour 2030 (cfr le programme «Fit to 55 %» récemment lancé).

SFPIM investira dans le développement des nouvelles technologies dans la transition énergétique au cours de toutes les étapes de la chaîne de valeur, et ce, en collaboration avec les entreprises, les universités et les experts du secteurs.

Des gains rapides et substantiels en matière d'efficacité énergétique ont été identifiés dans le secteur des bâtiments, en particulier publics. SFPIM sera également attentive à tout projet qui vise à développer le recours aux énergies liées à l'hydrogène et à la capture du carbone.

Dès l'année 2020, et davantage encore en 2022, SFPIM a mis en œuvre ces principes directeurs dans le développement de son portefeuille.



Transport & Mobility

La mobilité est un secteur-clé pour la Belgique, économie ouverte qui constitue une plaque tournante logistique au cœur de l'Europe (transport ferroviaire, maritime et aéroportuaire).

En même temps, le secteur de la mobilité doit faire face à de grands défis. La Belgique est confrontée à d'importants problèmes de congestion automobile et de pollution de l'air. Par ailleurs, d'un côté le pays compte de nombreux atouts pour contribuer à une mobilité plus durable (expertise, excellent réseau d'infrastructures logistiques,...) mais, d'un autre côté, les alternatives à la voiture (multimodalité/voitures électriques) ne suscitent pas encore un engouement majeur.

SFPIM abordera ce secteur en mettant un accent particulier sur le rôle clé des datas.

Strategic assets

La stratégie dans ce secteur est de soutenir les entreprises que l'on peut qualifier de «strategic assets», en d'autres termes, qui relèvent d'un des quatre piliers suivants:

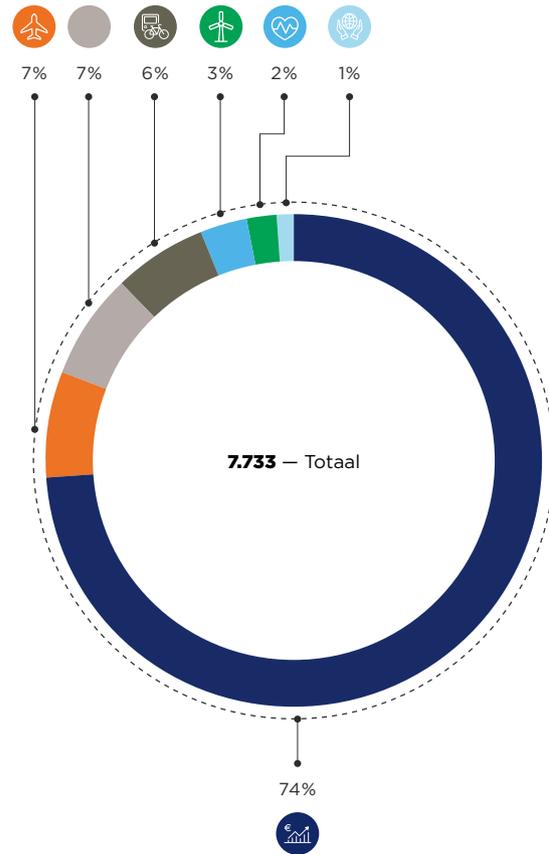
- Sécurité nationale: entreprises dédiées à la sécurité face aux agressions et menaces physiques et non physiques (défense, cybersécurité, ...);
- Intérêt national: entreprises qui assurent la fourniture de services ou de produits critiques indépendamment du pays concerné (hard & soft infrastructures);
- Secteurs-clés: secteurs dans lesquels la Belgique se démarque par rapport à d'autres pays;
- New economy: entreprises d'avenir avec un potentiel de contribution élevée à la pérennité de l'économie belge.

Dès l'année 2020, et davantage encore en 2021, SFPIM a mis en œuvre ces principes directeurs dans le développement de son portefeuille.

Chiffres clés

RÉPARTITION SECTORIELLE

GRAPHIQUE 1 Répartition sectorielle du portefeuille d'investissement (volets investissements et actifs stratégiques) en millions EUR

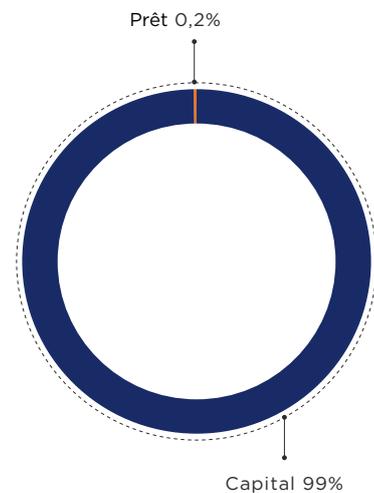


Au total, les secteurs d'investissements prioritaires, tels que définis dans la stratégie 2025 de SFPIM représentent 93 % de la valeur du portefeuille. Les 7 % restants correspondent quant à eux, (i) d'une part (2,4 %) au secteur real estate qui ne constitue plus un secteur stratégique en tant que tel ; seuls certains segments du secteur immobilier sont néanmoins repris dans les secteurs stratégiques retenus ; (ii) d'autre part 4,6 % correspondent à des investissements dans des participations historiques dont les principales sont la Loterie Nationale (0,7 %) et Certi-Fed (0,6 %).

Le portefeuille d'actifs financiers atteint une valeur de 7.716 millions EUR au 31 décembre 2023 et se répartit en 174 lignes.

TYPES D'INTERVENTIONS

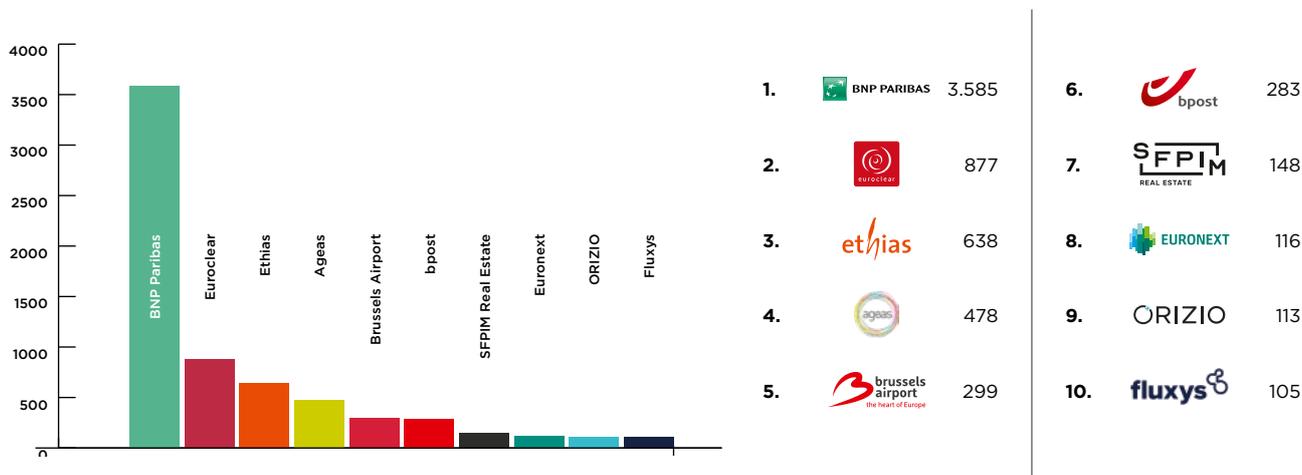
GRAPHIQUE 2 Répartition du portefeuille d'investissement entre intervention en capital et en prêts, en millions EUR



Comme le graphique 2 le montre, le portefeuille de SFPIM est essentiellement (99 %) composé d'interventions en capital.

TOP 10 DES PARTICIPATIONS

Le top 10 des participations de SFPIM est composé des sociétés suivantes qui représentent 90 % du portefeuille :



GRAFIEK 3 Top 10 van participaties van SFPIM

EVOLUTION DES FONDS PROPRES

L'augmentation des capitaux propres de SFPIM entre l'exercice 2021 et l'exercice 2023 s'élève à 6.452 millions EUR et correspond en grande partie à l'augmentation de capital réalisée en 2022 pour 5.968 millions EUR, ainsi qu'au bénéfice de l'exercice 2023, soit 504 millions EUR, dont un dividende de 134,5 millions EUR a été distribué.

TABLEAU 1 Evolution des capitaux propres

EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES DE 2018 À 2022 (en millions EUR)					
	2019	2020	2021	2022	2023
Capital	1.473	1.473	1.473	7.442	7.442
Bénéfice de l'exercice	55	17	132	515	504
Dividende	-14	-4	-33	-32	-134,5
Réserves	842	884	896	995	2.023
Capitaux propres	2.357	2.370	2.468	8.920	9.289

EVOLUTION DU PERSONNEL

Au cours de l'année 2023, la structure interne s'est vue renforcée par les engagements de *d'un business controller*, *d'un boekhouder*, *d'un jurist* et *d'un financial analyst*.

TABLEAU 2 Evolution du personnel

EVOLUTION DU PERSONNEL DE 2018 À 2023					
	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre total à la date de clôture	20	20	24	28	35

504

MILLIONS EUR
DE BÉNÉFICE

NOUVELLES
PARTICIPATIONS

11

POUR UN MONTANT DE
45 MILJOEN D'EUROS

UNE ÉQUIPE DE

35

PERSONNES

PLUS-VALUE DE

145

MILLIONS D'EUROS
SUR LA VENTE D' ACTIONS
BNP PARIBAS

395

MILLIONS D'EUROS INVESTIS
DANS L'ÉCONOMIE BELGE

174

SOCIÉTÉS EN
PORTEFEUILLE

9.700

MILLIONS D'EUROS
TOTAL BILANTAIRE







**RAPPORT
FINANCIER**
AU 31 DÉCEMBRE 2023

2

Rapport financier au 31 décembre 2023

Comptes annuels statutaires au 31 décembre 2023 | Bilan

ACTIF (en milliers EUR)	2023	2022
ACTIFS IMMOBILISÉS	7.717.405	9.427.425
Immobilisations incorporelles	0	0
Immobilisations corporelles	532	518
Immobilisations financières	7.716.873	9.426.907
Entreprises liées	246.758	248.748
<i>Participations</i>	246.758	248.748
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	2.906.801	2.668.424
<i>Participations</i>	2.615.444	2.421.286
<i>Créances</i>	291.357	247.138
Autres immobilisations financières	4.563.314	6.509.735
<i>Actions et parts</i>	4.500.450	6.433.577
<i>Créances et cautionnements en numéraire</i>	62.864	76.158
ACTIFS CIRCULANTS	1.991.972	649.985
Créances à plus d'un an	12.234	11.111
Autres créances	12.234	11.111
Créances à un an au plus	66.806	29.682
Créances commerciales	11.145	2.334
Autres créances	55.661	27.348
Placements de trésorerie	1.726.149	3.285
Autres placements	1.726.149	3.285
Valeurs disponibles	167.770	566.956
Comptes de régularisation	19.013	38.951
TOTAL DE L'ACTIF	9.709.377	10.077.410

PASSIF (en milliers EUR)

	2023	2022
CAPITAUX PROPRES	9.289.565	8.920.015
Capital	7.441.650	7.441.650
Capital souscrit	7.441.650	7.441.650
Primes d'émission	28.894	28.894
Plus-values de réévaluation	0	0
Réserves	202.310	177.108
Réserve légale	202.310	177.108
Bénéfice reporté	1.616.711	1.272.363
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS	-	1.394
Provisions pour risques et charges		1.394
DETTES	419.812	1.157.394
Dettes à plus d'un an	41.802	26.502
Dettes financières	26.493	26.493
Autres dettes	9	9
Dettes à un an au plus	375.644	1.128.682
Dettes financières	-	840.000
Dettes commerciales	3.829	1.625
<i>Fournisseurs</i>	<i>3.829</i>	<i>1.625</i>
Dettes fiscales, salariales et sociales	1.155	828
<i>Impôts</i>	<i>554</i>	<i>365</i>
<i>Rémunérations et charges sociales</i>	<i>601</i>	<i>463</i>
Autres dettes	370.659	286.229
Comptes de régularisation	2.366	2.210
TOTAL DU PASSIF	9.709.377	10.077.410

Compte de résultats

CHARGES (en milliers EUR)	2023	2022
COÛT DES VENTES ET DES PRESTATIONS	33.342	28.220
Services et biens divers	17.962	12.538
Rémunérations, charges sociales et pensions	6.465	5.107
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	152	116
Réductions de valeurs sur créances commerciales	59	47
Provisions pour risques et charges (reprises)	-1	-7
Autres charges d'exploitation	8.351	10.418
Charges d'exploitation non récurrentes	354	1
CHARGES FINANCIÈRES	226.190	41.957
Charges financières récurrentes	13.113	3.009
<i>Charges des dettes</i>	12.081	2.153
<i>Réductions de valeur sur actifs circulants</i>	250	143
<i>Autres charges financières</i>	782	713
Charges financières non récurrentes	213.077	38.948
IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	13.694	4.687
Impôts	13.694	4.687
TOTAL DES CHARGES	273.226	74.864
PRODUITS (en milliers EUR)	2023	2022
VENTES ET PRESTATIONS	18.623	11.317
Autres produits d'exploitation	18.296	10.864
Produits d'exploitation non récurrents	327	453
PRODUITS FINANCIERS	758.641	579.006
Produits financiers récurrents	589.390	549.591
<i>Produits des immobilisations financières</i>	555.872	540.048
<i>Produits des actifs circulants</i>	33.380	1.754
<i>Autres produits financiers</i>	138	7.789
Produits financiers non récurrents	169.251	29.416
TOTAL DES PRODUITS	777.264	590.323
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE À AFFECTER	504.038	515.459

Commentaires des comptes statutaires

Le total du bilan s'élève à 9.709.376.922,21 EUR par rapport à 10.077.410.250,87 EUR durant l'exercice social précédent. L'exercice se clôture avec un bénéfice net de 504.038.235,50 EUR par rapport à un bénéfice net de 515.459.763,63 EUR à la fin de l'exercice social précédent.

Dans le cadre d'une gestion dynamique de son portefeuille, SFPIM a profité d'une évolution favorable du cours de BNPP pour vendre des titres de BNPP pour un montant de 1.890.039.315 EUR et réaliser une plus-value de 144.902.335,32 EUR. Au niveau du bilan, cette opération aura très significativement influencé à la baisse le poste « immobilisations financières ».

En 2023, SFPIM a également réalisé des investissements de suivi dans Euroclear pour 117.601.320,00 EUR et dans Fluxys pour 53.334.164,00 EUR. La revue du portefeuille a également conduit à opérer des réductions de valeur pour un montant total de 196.177.884,04 EUR.

Au 31 décembre 2023, les immobilisations financières de SFPIM s'élèvent à 7.716.872.582,48 EUR, soit une diminution de 1.710.034.400,28 EUR par rapport au 31 décembre 2022.

Les actifs circulants s'élèvent à 1.991.971.907,99 EUR fin 2023, soit une augmentation de 1.341.986.831,39 EUR par rapport au 31 décembre 2022.

Ils portent principalement sur les autres placements (1.726.148.715,40 EUR) en très nette augmentation (+1.722.863.639,74 EUR) et sur les valeurs disponibles (167.769.943,11 EUR) en diminution (-399.186.296,86 EUR).

Etant donné la hausse des taux d'intérêt et le haut niveau de trésorerie, suite à la vente des parts au sein de BNPP, une gestion de trésorerie active a été mise en place. En conséquence, des placements sont faits auprès de l'Agence de la Dette afin de maximiser le rendement de la trésorerie. Cela explique le montant élevé des autres placements et le faible niveau des valeurs disponibles.

Les créances à long terme (12.233.816,21 EUR) portent sur des sociétés en portefeuille. Elles ont augmenté de 1.122.883,12 EUR.

Les créances à court terme (66.806.156,23 EUR) sont en augmentation de 37.124.245,66 EUR ce qui s'explique essentiellement par une augmentation des impôts à récupérer, des factures émises à l'attention de l'Etat dans le cadre d'une mission de conseil (Phoenix) et le remboursement annuel des intérêts de l'emprunt par Brussels Airport Company.

L'exercice 2023 se solde par un bénéfice net de 504.038.235,50 EUR, comparé à 515.459.763,63 EUR à la fin de l'exercice social précédent, soit une légère baisse de 2,2%.

Les produits de l'exercice 2023 représentent 777.264.150,77 EUR (contre 590.323.618,74 EUR en 2022), soit une augmentation de 186.940.532,03 EUR par rapport à l'année précédente. Cette augmentation s'explique par les éléments suivants :

— **Produits financiers :**

Les produits financiers ont augmenté de +179.635.146,74 EUR pour être portés à 758.641.625,24 EUR. Cette augmentation s'explique principalement par :

- - L'augmentation des dividendes perçus en 2023 de +13.103.209,99 EUR pour les porter à 536.927.840,32 EUR, dont :
 - BNP Paribas : 376.541.217 EUR (+22.206.277 EUR par rapport à 2022)
 - Euroclear : 46.980.087 EUR (+15.980.750 EUR par rapport à 2022)
 - Ageas : 36.298.878 EUR (-15.124.533 EUR par rapport à 2022)
 - Ethias : 34.199.982 EUR (+950.000 EUR par rapport à 2022)
- L'augmentation des produits des actifs circulants perçus en 2023 de +31.626.412,40 EUR pour les porter à 33.380.391,50 EUR dont 32.521.669,21 EUR d'intérêts perçus sur les placements de la trésorerie auprès de l'Agence de la Dette.
- - La réalisation de plus-values sur les cessions d'actions pour +143.747.112,41 EUR pour les porter à 151.621.477,87 EUR en 2023, provenant quasi exclusivement de la vente d'actions BNPP (144.902.335,32 EUR).
- La diminution des reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières de -8.350.234,23 EUR en 2023 pour les porter à 11.552.422,47 EUR.

— **Produits d'exploitation :**

Les produits d'exploitation représentent 18.622.525,53 EUR soit une augmentation de +7.305.385,29 EUR par rapport à l'année précédente, en raison principalement du produit lié à une mission de conseil à l'État (Phoenix) pour un montant de +7.718.621,61 EUR.

Les charges de l'exercice 2023 représentent 273.225.915,27 EUR (contre 74.863.855,11 EUR en 2022) soit une augmentation de 198.362.060,16 EUR par rapport à l'année précédente. Cette augmentation s'explique par les éléments suivants :

— **Charges financières :**

Les charges financières ont augmenté de 184.232.757,01 EUR pour être portées à 226.189.918,66 EUR. Celles-ci sont principalement composées des réductions de valeur des immobilisations financières (196.177.884,04 EUR) enregistrées principalement sur les sociétés suivantes :

- Ageas : 114.149.342,61 EUR
- Eschercloud holding : 10.898.941,00 EUR
- Inbiose : 9.191.520,00 EUR
- Kebony A.S. : 6.368.718,66 EUR

A côté des réductions de valeur, des moins-values sur réalisation d'actifs ont également été comptabilisées pour 16.600.281,54 EUR sur les sociétés suivantes :

- Biocartis Group : 8.192.245,57 EUR
- China Belgium Mirror Fund : 6.816.099,51 EUR
- Nanocyl : 1.591.936,46 EUR

— **Charges d'exploitation :**

Les charges d'exploitation représentent 33.342.238,73 EUR fin 2023, contre 28.219.843,33 EUR fin 2022. Elles sont principalement composées des services et biens divers (17.962.531,31 EUR), de la taxe annuelle sur les comptes titres (7.828.051,75 EUR) et des rémunérations (6.465.099,29 EUR). Pour rappel, la taxe annuelle sur les comptes titres a fortement augmenté en 2022 suite à l'apport sur son bilan de la participation dans BNP Paribas que SFPIM détenait en mission déléguée auparavant.

— **Impôts :**

L'exercice se clôture avec un impôt de 13.693.757,88 EUR en augmentation de 9.006.907,75 EUR ou 192,2% par rapport à la fin de l'exercice social précédent.

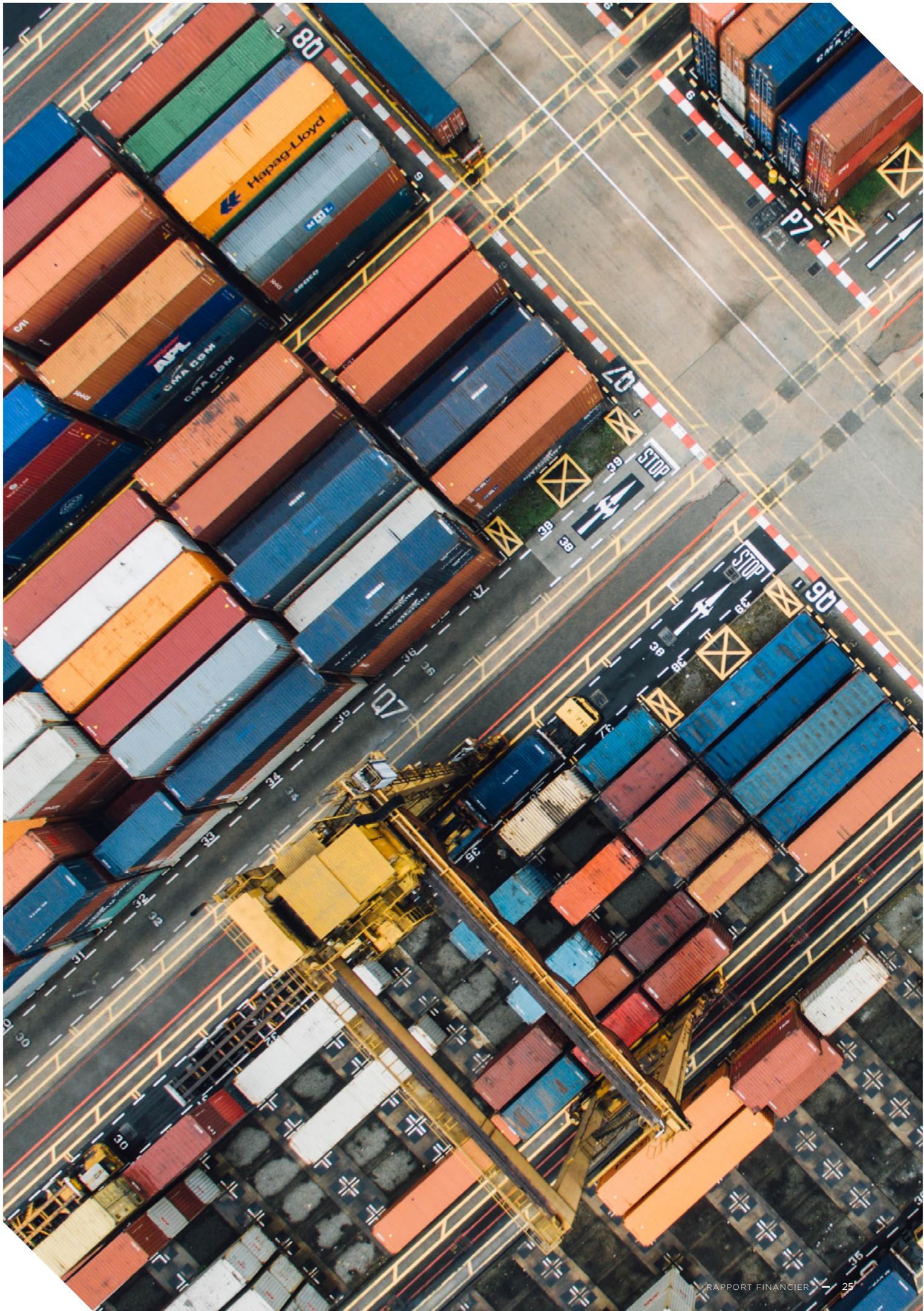
Affectation du résultat

Les comptes annuels qui sont soumis à votre approbation présentent donc un bénéfice de l'exercice 2023 de 504.038.235,50 EUR ; compte tenu du bénéfice reporté de l'exercice social précédent de 1.272.363.420,81 EUR, le bénéfice à affecter est de 1.776.401.656,31 EUR que nous vous proposons d'affecter comme suit :

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS (en milliers EUR)	2023	2022
BENEFICE A AFFECTER	1.776.402	1.330.105
Bénéfice de l'exercice à affecter	504.038	515.460
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	1.272.363	814.645
AFFECTATION AUX CAPITAUX PROPRES	25.202	25.772
RÉMUNERATION DU CAPITAL	134.488	31.968
RÉSULTAT A REPORTER	1.616.711	1.272.363

Evolution des chiffres clés du bilan et du compte de résultats de SFPIM depuis 2018

BILAN (en millions EUR)	2019	2020	2021	2022	2023
ACTIF	2.385,5	2.554,8	2.521,0	10.077,4	9.709,3
Immobilisations financières	1.682,6	1.899,8	2.091,1	9.427,4	7.717,4
Créances à long terme	55,0	52,5	55,0	11,1	12,2
Créances à court terme	23,5	13,7	16,0	29,7	66,8
Trésorerie	616,2	569,7	333,3	570,2	1.893,9
Autres postes	8,2	19,1	25,6	39,0	19,0
PASSIF	2.385,5	2.554,8	2.521,0	10.077,4	9.709,3
Fonds propres	2.356,9	2.369,6	2.468,3	8.920,0	9.289,5
<i>Capital souscrit</i>	<i>1.473,4</i>	<i>1.473,4</i>	<i>1.473,4</i>	<i>7.441,7</i>	<i>7.441,7</i>
<i>Prime d'émission</i>	<i>28,9</i>	<i>28,9</i>	<i>28,9</i>	<i>28,9</i>	<i>28,8</i>
<i>Réserves</i>	<i>143,9</i>	<i>144,8</i>	<i>151,3</i>	<i>177,1</i>	<i>202,3</i>
<i>Résultat reporté</i>	<i>710,6</i>	<i>722,5</i>	<i>814,6</i>	<i>1.272,3</i>	<i>1616,7</i>
Provisions et impôts différés	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0
Dettes	28,1	185,2	52,6	1.157,4	419,8
<i>Dont la dette financière à court terme</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>840,0</i>	<i>375,6</i>
<i>Dont la dette relative au dividende</i>	<i>13,7</i>	<i>4,2</i>	<i>32,9</i>	<i>32,0</i>	<i>134,5</i>
COMPTE DE RESULTATS (en millions EUR)	2019	2020	2021	2022	2023
Produits d'exploitation récurrents	7,7	5,6	17,9	10,9	18,2
Produits d'exploitation non récurrents	0,9	22,1	6,3	0,5	0,3
Charges d'exploitation récurrentes	-10,2	-16,4	-15,5	-28,2	-33,0
Charges d'exploitation non récurrentes	0,0	-18,5	-4,4	0,0	-0,3
Produits financiers récurrents	92,8	32,7	74,7	549,6	589,3
Produits financiers non récurrents	1,4	22,7	87,5	29,4	169,2
Charges financières récurrentes	-0,6	-1,4	-3,5	-3,0	-13,1
Charges financières non récurrentes	-33,1	-28,4	-22,6	-38,9	-213,0
Résultat avant impôts	59,0	18,4	140,4	520,2	517,7
Impôts et régularisations d'impôts	-4,2	-1,5	-8,9	-4,7	-13,7
RÉSULTAT NET	54,8	17,0	131,6	515,5	504,0
DIVIDENDE DE L'EXERCICE	13,7	4,2	32,9	32,0	134,5



Rapport du commissaire a l'assemblee generale de SFPIM SA pour l'exercice clos le 31 decembre 2023

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de SFPIM SA (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 10 mai 2022, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2024. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la Société durant 17 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

OPINION SANS RÉSERVE

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2023, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 9.709.376.922 EUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 504.038.236 EUR.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2023, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

FONDEMENT DE L'OPINION SANS RÉSERVE

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

RESPONSABILITÉS DE L'ORGANE D'ADMINISTRATION RELATIVES À L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES ANNUELS

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacités avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

RESPONSABILITÉS DE L'ORGANE D'ADMINISTRATION

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

ASPECTS RELATIFS AU RAPPORT DE GESTION

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

MENTION RELATIVE AU BILAN SOCIAL

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, §1^{er}, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

Nous tenons à mettre en évidence que pour l'établissement du bilan social et des données relatives aux efforts de formations, la Société se base sur les données du secrétariat social et des bureaux intérimaires.

MENTION RELATIVE AUX DOCUMENTS À DÉPOSER CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 3:12, §1^{ER}, 5°, 7° ET 9° DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

Tous les documents à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1, 5°, 7° et 9° du Code des sociétés et des associations reprennent – tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu – les informations requises par ce Code et ne comprennent pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mission.

MENTIONS RELATIVES À L'INDÉPENDANCE

- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été ventilés et valorisés dans l'annexe des comptes annuels.

AUTRES MENTIONS

- Les comptes de droits et engagements hors bilan ne sont pas utilisés par la Société. L'exhaustivité et l'évaluation des engagements hors bilan s'appuient sur la confirmation de la direction et de tiers en la matière. Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, et à l'exception de ce qui précède, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La Société n'a pas respecté les dispositions du Code des sociétés et des associations en matière de délais de convocation et de remise au commissaire et aux actionnaires des documents requis pour l'assemblée générale. Nous n'avons pas à vous signaler d'autre opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Bruxelles, le 19 mars 2024

Mazars Reviseurs d'Entreprises srl
Commissaire
Représentée par

Sébastien Schueremans
Réviseur d'Entreprises





GOUVERNANCE

3

SFPIM est au premier chef, régie par la loi du 2 avril 1962 relative à la Société fédérale de Participations et d'Investissement et aux sociétés régionales d'investissement, telle que modifiée de temps à autre, et pour la dernière fois, par une loi du 20 décembre 2023 portant des dispositions financières diverses (« Loi de 1962 »), ainsi que par un contrat de gestion conclu avec l'État belge et par ses statuts.

Le premier contrat de gestion conclu entre l'État belge et SFPIM est entré en vigueur le 17 juillet 2018 conformément à l'arrêté royal du 19 juillet 2018 approuvant le premier contrat de gestion entre l'État belge et SFPIM. Il a été amendé par un avenant du 20 septembre 2021, approuvé par un arrêté royal du 4 octobre 2021 approuvant le premier amendement au premier contrat de gestion entre l'État belge et SFPIM.

La dernière version des statuts de SFPIM a été adoptée le 22 mai 2024.

En tant que société anonyme d'intérêt public, SFPIM est en outre régie par le Code des sociétés et des associations, dans la mesure où il n'y est pas dérogé par les textes qui précèdent.

Les pratiques de gouvernance de SFPIM s'établissent également conformément aux bonnes pratiques en matière de gouvernance suivies par les entreprises cotées (Code belge de Gouvernance d'Entreprise 2020), selon la méthode « comply or explain ».

Ce faisant, SFPIM respecte, en la matière, les recommandations les plus récentes de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE (2015), *Lignes directrices de l'OCDE sur la gouvernance des entreprises publiques*, Édition 2015, Editions OCDE, Paris), ainsi que l'article 39.3 de son contrat de gestion.

Actionnariat et assemblée générale

Toutes les actions et tous les droits de vote de SFPIM sont aux mains de l'autorité fédérale.

Les actions de SFPIM ont la forme nominative. Au 31 décembre 2023, le capital de SFPIM était représenté par 26.308.283 actions, toutes détenues par l'État belge.

L'État belge remplit deux fonctions vis-à-vis de SFPIM : actionnaire et commanditaire d'opérations en cas de missions déléguées. Les conditions auxquelles sont soumises les interventions de SFPIM en mission déléguée, sont en principe fixées dans une convention propre à chaque projet. Chaque mission est accomplie au moyen des fonds que l'État belge transfère en principe au préalable à SFPIM.

SFPIM attache en outre une importance particulière à la relation avec son actionnaire.

Gestion

SFPIM est administrée par un Conseil d'administration et un Comité exécutif. Le Conseil d'administration de SFPIM a constitué quatre Comités consultatifs spécialisés : un Comité d'audit, un Comité de rémunération et un Comité stratégique et un Comité d'investissement écologique.

Conseil d'administration

COMPOSITION

Le Conseil d'administration de SFPIM est composé de douze administrateurs dont une Présidente, un Administrateur délégué, deux Vice-présidents et deux Administratrices indépendantes.

Seul l'Administrateur délégué est membre exécutif du Conseil d'administration. Les onze autres administrateurs sont des administrateurs non-exécutifs.

La Présidente du Conseil d'administration s'est en outre vue confié une mission spéciale, sur la base de l'article 3bis, §12 de la Loi de 1962. Elle est chargée, aux côtés de l'Administrateur délégué, de la représentation de SFPIM dans le cadre de ses relations externes, aux différents stades de la préparation et de la mise en œuvre des investissements.

Les administrateurs, en ce compris la Présidente, les deux Vice-présidents et l'Administrateur délégué sont nommés par arrêté royal délibéré en Conseil des Ministres, à l'exception des deux administratrices indépendantes qui sont nommées par l'Assemblée générale sur proposition motivée d'un jury constitué par le Roi, qui est composé de personnalités éminentes issues de la communauté des affaires ou académique. Les administratrices indépendantes répondent aux critères d'indépendance énoncés à l'article 3bis, §2 de la Loi de 1962.

Au 31 décembre 2023, le Conseil d'administration se composait comme suit :

- **Laurence Bovy** > Présidente
- **Koenraad Van Loo** > Administrateur délégué
- **Olivier Henin** > Vice-président
- **Koen Schoors** > Vice-président
- **Nathalie Ombelets** > Administratrice
- **Lieve Schuermans** > Administratrice
- **Caroline Goddeeris** > Administratrice
- **Pierre Harkay** > Administrateur
- **Dieter Berckvens** > Administrateur
- **Nicolas Pire** > Administrateur
- **Isabelle Callens** > Administratrice indépendante
- **Leen Van den Neste** > Administratrice indépendante

Il est prévu que les membres du Conseil d'administration totalisent au maximum trois mandats d'administrateur dans d'autres sociétés. Un tiers au moins des membres exerce au maximum un mandat d'administrateur dans une autre société. Seuls les mandats dans des sociétés en dehors du périmètre de SFPIM doivent être pris en compte pour l'application de cette limite chiffrée au cumul des mandats. La même précision vaut en sens inverse, c'est-à-dire pour les mandats

exercés par les administrateurs de SFPIM dans le cadre d'un mandat ou d'une fonction principale auprès d'une entité autre que SFPIM. En d'autres termes, les mandats exercés dans le cadre de l'exécution d'un mandat principal auprès de SFPIM ou d'une entité tierce à SFPIM doivent être comptabilisés comme formant un seul et même mandat avec ce mandat principal.

Les commissaires du gouvernement (voir *infra* – contrôle), sont invités aux réunions du Conseil d'administration.

Madame Alexandra Vanhoudenhoven a assuré le rôle de secrétaire du Conseil d'administration.

MISSION

Le Conseil d'administration est habilité à accomplir tous les actes jugés nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet de SFPIM, à l'exception de ceux que la législation ou les statuts réservent spécifiquement à l'Assemblée générale ou à d'autres organes de gestion.

Plus particulièrement, il incombe au Conseil d'administration de :

- définir les orientations de la politique générale de la société,
- décider en toutes matières d'importance stratégique, financière ou opérationnelle,
- superviser la gestion opérationnelle de la société par le Comité exécutif, et
- agir en toutes autres matières réservées au Conseil d'administration par la loi.



Membres du Conseil d'administration de SFPIM

Administrateur délégué et Comité exécutif

COMPOSITION

Le Comité exécutif a été constitué conformément à l'article 3bis §16 de la Loi de 1962. Le Comité exécutif comprend l'Administrateur délégué et trois autres membres désignés par le Conseil d'administration pour un terme de six ans, renouvelable, et qui peuvent être révoqués par le Conseil d'administration. L'Administrateur délégué préside le Comité exécutif.

Au 31 décembre 2023, le Comité exécutif se composait comme suit :

- **Koenraad Van Loo** > Administrateur délégué, président du comité
- **Michaël** > Directeur finance et administration
- **Tom Feys** > Directeur investissements
- **Céline Vaessen** > Directrice investissements

MISSION

Le Comité exécutif est responsable de la gestion journalière et opérationnelle de SFPIM et de la mise en œuvre des décisions du Conseil d'administration. L'étendue de la gestion journalière est définie par le Conseil d'administration. Elle a été définie pour la première fois par une décision du 9 mars 2021 publiée aux Annexes du Moniteur Belge du 7 mai 2021, sous les numéros 0055139 et 0055140.

Comité stratégique

COMPOSITION

Le Comité stratégique a été constitué conformément à l'article 3bis, §15 de la Loi de 1962. Le Comité stratégique est composé de quatre membres : la Présidente, les deux Vice-présidents et l'Administrateur délégué. Le Comité stratégique est présidé par la Présidente du Conseil d'administration.

Au 31 décembre 2023, le Comité stratégique se composait comme suit :

- **Laurence Bovy** > Présidente
- **Koenraad Van Loo** > Administrateur délégué
- **Olivier Henin** > Vice-président
- **Koen Schoors** > Vice-président

MISSION

Le Comité stratégique a pour mission d'assister et de conseiller le Conseil d'administration dans les matières de politique et de stratégie générales de SFPIM, ainsi que sur des questions importantes relatives au développement stratégique de SFPIM.

Il revoit et formule des recommandations à propos des transactions, investissements et projets proposés par le Comité exécutif au regard des objectifs stratégiques de SFPIM et supervise leur réalisation.



Le Comité exécutif

(de gauche à droite) : Michael Vanloubbeeck, Koenraad Van Loo, Céline Vaessen, Tom Feys

Comité d'audit

COMPOSITION

Le Comité d'audit a été constitué conformément à l'article 3bis, §17 de la Loi de 1962. Le Comité d'audit est composé de quatre membres, dont une administratrice indépendante, nommés par le Conseil d'administration en son sein, en fonction de leur compétence et de leur expérience en matière financière. Le Comité d'audit est présidé par l'administratrice indépendante.

Au 31 décembre 2023, le Comité d'audit se composait comme suit :

- **Leen Van den Neste** > Administratrice indépendante, présidente du comité
- **Lieve Schuermans** > Administratrice
- **Nicolas Pire** > Administrateur
- **Pierre Harkay** > Administrateur, d'observateur jusqu'au 24 janvier 2024

MISSION

Le Comité d'audit a pour mission d'assister le Conseil d'administration dans le cadre :

- du processus d'élaboration de l'information financière,
- de l'intégrité et du contrôle des comptes annuels et des comptes consolidés, ainsi que des états financiers intermédiaires,
- des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques de la société,
- du suivi des travaux d'audit financier et opérationnel via l'audit interne et le commissaire,
- de la surveillance du respect par la société des exigences légales et réglementaires, et
- du suivi du reporting non financier.

Comité de rémunération

COMPOSITION

Le Comité de rémunération a été constitué conformément à l'article 3bis, §17 de la Loi de 1962. Le Comité de rémunération est composé de quatre membres, nommés par le Conseil d'administration en son sein, dont deux sont administratrice indépendantes.

Au 31 décembre 2023, le Comité de rémunération se composait comme suit :

- **Isabelle Callens** > Administratrice indépendante, présidente du comité
- **Caroline Goddeeris** > Administratrice
- **Leen Van den Neste** > Administratrice indépendante
- **Laurence Bovy** > Présidente du Conseil

MISSION

Le Comité de rémunération est chargé, à la demande du Conseil d'administration ou d'initiative, de transmettre des propositions de décision, avis et recommandations au Conseil d'administration relatives aux avantages pécuniaires, directs ou indirects, immédiats ou reportés, en ce compris le régime de pension, de retraite et de survie, qui concernent les administrateurs, en ce compris l'Administrateur délégué, et les membres du Comité exécutif, et plus généralement, sur les questions de nomination et de rémunération des administrateurs, de l'Administrateur délégué et des autres membres du Comité exécutif.

Le règlement d'ordre intérieur du Comité de rémunération prévoit qu'il est également chargé de veiller, au moins une fois par an, à la tenue et la mise à jour de la liste des mandataires représentant les intérêts de SFPIM dans les sociétés du portefeuille de SFPIM. Le Comité de rémunération fait régulièrement rapport au Conseil d'administration à ces sujets.

Le Comité stratégique a pour mission d'assister et de conseiller le Conseil d'administration dans les matières de politique et de stratégie générales de SFPIM.

Comité d'investissement écologique

COMPOSITION

Le Comité d'investissement écologique a été constitué conformément à l'article 3bis, §17 de la Loi de 1962 et à l'article 2 de l'arrêté royal du 15 janvier 2023 confiant à SFPIM une mission au sens de l'article 2 §3 de la Loi de 1962. Le Comité d'investissement écologique est composé de sept membres, nommés par le Conseil d'administration en son sein, dont l'administrateur délégué.

Au 31 décembre 2023, le Comité d'investissement écologique se composait comme suit :

- **Pierre Harkay** > Administrateur, co-président du comité
- **Koen Schoors** > Vice-président, co-président du comité
- **Koenraad Van Loo** > Administrateur délégué
- **Nathalie Ombelets** > Administratrice
- **Nicolas Pire** > Administrateur
- **Caroline Goddeeris** > Administratrice
- **Isabelle Callens** > Administratrice indépendante
- **Leen Van den Neste** > Administratrice indépendante

MISSION

Le Comité d'investissement écologique a pour mission l'examen de toute demande d'investissement dans des sociétés qui contribuent à la transition écologique dans le cadre de la mission déléguée confiée par l'Arrêté Royal du 15 janvier 2023. Il formule des avis circonstanciés sur la conformité de l'investissement envisagé au regard des critères visés à l'article 1, § 2 de l'Arrêté Royal du 15 janvier 2023.

Évaluation régulière

Le Conseil d'administration évalue régulièrement l'efficacité, le bon fonctionnement et la composition des organes et comités et les améliorations qui pourraient être apportées.

Afin d'améliorer la qualité et l'objectivité de ces évaluations SFPIM a recours périodiquement à une agence professionnelle externe, qui formule des recommandations visant à optimiser l'organisation et l'efficacité des organes et des comités de la société. Les organes et comités veillent au suivi et à la mise en œuvre de ces recommandations sous la responsabilité des présidents du Conseil d'administration et des Comités consultatifs spécialisés.

Contrôle

Le contrôle de la situation financière, des comptes annuels et de la régularité des opérations à constater dans les comptes annuels est confié à un commissaire nommé par l'Assemblée générale parmi les membres de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Au 31 décembre 2023, le commissaire de la société était Mazars Réviseurs d'entreprise SC SCRL (dont le siège est sis à Avenue du Boulevard 21, boîte 8 à 1210 Saint-Josse-ten-Noode et dont le numéro d'entreprise est le 428.837.889), représenté par Monsieur Sébastien Schueremans.

SFPIM est également soumise à la tutelle administrative exercée à l'intervention de deux commissaires du gouvernement conformément à l'article 1er, §2 de la Loi de 1962. Ceux-ci peuvent s'opposer à l'exécution de toute mesure qui serait contraire soit aux lois et arrêtés, aux statuts ou au contrat de gestion, soit aux objectifs prioritaires de la politique financière de l'État belge.

L'un des commissaires du gouvernement est proposé par le ministre des Finances, l'autre est proposé par le ministre des Affaires économiques. Ils sont tous les deux nommés par arrêté royal.

Les commissaires du gouvernement sont Monsieur Eddy Peeters et Monsieur Raphaël Jehotte.

**Le Conseil
d'administration
évalue régulièrement
l'efficacité, le bon
fonctionnement et
la composition des
organes et comités.**

SFPIM a par ailleurs institué une fonction d'audit interne, qui est une fonction indépendante et permanente conçue pour améliorer, par le biais de missions d'audits financier et opérationnel, la performance et la gouvernance de la société. Afin de garantir l'indépendance et améliorer la qualité de l'audit interne, la fonction d'audit interne est confiée à des consultants externes. L'auditeur interne de SFPIM est KPMG Advisory BV (dont le siège est sis à Luchthaven Brussel Nationaal 1K à 1930 Zaventem et dont le numéro d'entreprise est le 0439.819.279).

Enfin, SFPIM est soumise au contrôle de la Cour des comptes en vertu de l'article 5, § 3 de la loi du 29 octobre 1846 relative à l'organisation de la Cour des comptes et de l'article 2 de la loi du 22 mai 2003 portant organisation du budget et de la comptabilité de l'Etat fédéral. La Cour des comptes procède annuellement à un audit de la Société.

Charte de gouvernance d'entreprise

Le Conseil d'administration a adopté une charte de gouvernance d'entreprise, laquelle inclut les règlements d'ordre intérieur du Conseil d'administration, du Comité exécutif et des Comités consultatifs spécialisés. Elle a été amendée pour la dernière fois le 20 février 2024. Elle est consultable sur le site Internet de SFPIM (<https://sfvim.be>).

Le Conseil d'administration réexamine et adapte la charte de gouvernance d'entreprise en fonction des besoins et de l'évolution des activités de la société en respectant les dispositions légales, réglementaires et statutaires applicables à SFPIM, ainsi que les règles et conditions spéciales arrêtées dans le contrat de gestion entre l'Etat belge et SFPIM.

**La composition
du Conseil
d'administration,
des Comités
spécialisés et du
Comité exécutif
est largement
organisée par la
Loi de 1962.**

Dérogation au Code belge de Gouvernance d'Entreprise 2020 (« Code 2020 »)

Les principales dérogations au Code 2020 peuvent être synthétisées comme suit :

- De manière générale, les grands traits du modèle de gouvernance de la société sont déterminés par la Loi de 1962, notamment son caractère moniste. Toute modification à apporter aux règles qui régissent l'exercice ou le contrôle de la gestion de la société doit donc s'inscrire dans le cadre de la Loi de 1962 ou faire l'objet d'une modification législative préalable.
- Les administrateurs, en ce compris l'Administrateur délégué, sont nommés et révoqués par le Roi par arrêté royal délibéré en Conseil des Ministres. Ils ne sont pas nommés, ni révoqués, par l'Assemblée générale sur proposition du Conseil d'administration, lui-même assisté par le Comité de rémunération. Les administrateurs indépendants sont nommés par l'Assemblée générale sur proposition motivée d'un jury indépendant constitué par le Roi.
- La composition du Conseil d'administration, des Comités spécialisés et du Comité exécutif est largement organisée par la Loi de 1962. Le Code 2020 recommande la présence d'au moins trois administrateurs indépendants. La Loi de 1962 prévoit à ce jour que le Conseil d'administration compte deux administrateurs indépendants.
- Le Code 2020 recommande que la durée du mandat d'administrateur n'excède pas quatre années. Les administrateurs de la société sont nommés pour un terme renouvelable de six ans maximum.
- Le Code 2020 recommande que la rémunération des managers exécutifs comprenne une partie fixe et une partie variable et que la partie variable soit liée à leurs performances individuelles et à celles, globales, de la société. C'est le cas pour l'Administrateur délégué. Mais la rémunération des membres du Comité exécutif, autres que l'Administrateur délégué, ne comprend à ce jour pas de partie variable liée à la réalisation d'objectifs prédéfinis.
- Le Code 2020 recommande que les administrateurs non exécutifs reçoivent une partie de leur rémunération sous la forme d'actions. Ce n'est pas le cas en l'espèce. Toutes les actions de la société sont aux mains de l'Etat belge.

Rapport des administrateurs indépendants

Conformément à l'article 3bis, § 18 de l'Arrêté royal du 28 septembre 2006 pris en exécution de l'article 8 de la loi du 26 août 2006 portant fusion de la Société Fédérale d'Investissement et de la Société Fédérale de Participations, qui a donné naissance à SFPIM, les soussignés ont remis, en leur qualité d'administrateurs indépendants, le rapport sur l'exercice de leur mandat durant l'année 2023 qui doit être repris intégralement dans le rapport annuel de la société.

Le résultat de l'exercice 2023 s'élève à 504 millions EUR dont 134,5 millions EUR ont été distribués au titre du dividende. Le total du bilan s'élève à 9,7 milliards EUR (en diminution de 368 millions EUR).

Hors missions déléguées, les opérations les plus marquantes en 2023 concernent :

- la vente des titres de BNPP pour un montant de 1.9 milliards EUR générant une plus-value de 145 millions EUR
- les deux plus importants investissements de suivi en faveur d'Euroclear pour 117,6 millions EUR et Fluxys pour 53,3 millions EUR.

En outre, la société a également poursuivi l'extension de son portefeuille en y intégrant 11 nouvelles participations dans des entreprises et des fonds.

Tous les projets retenus ont fait l'objet d'une évaluation préalable. Ils ont été sélectionnés ensuite sur la base de leur contribution potentielle aux intérêts de l'économie et de la société belge en général.

Nous soulignons par ailleurs le rôle clé joué par SFPIM lorsqu'elle agit en mission déléguée pour l'État.

Le tour d'horizon des investissements donne l'occasion aux administrateurs indépendants de préciser que l'examen de ces dossiers s'est appuyé sur des informations suffisamment documentées, qui ont été mises à la disposition des administrateurs de telle sorte que, forts de leur connaissance satisfaisante des dossiers, ces derniers ont toujours pu participer efficacement aux débats.

Dans le même ordre d'idées, les administrateurs indépendants confirment que les délibérations au sein du conseil se sont toujours déroulées dans un esprit sincère et ouvert, ce qui a favorisé la prise de décisions intégrant de manière équilibrée les différents intérêts en jeu.

Enfin, les administrateurs indépendants soulignent – pour autant qu'ils ont pu le vérifier – que la société est gérée correctement, que la société et toutes les personnes concernées ont agi correctement, conformément aux dispositions légales et réglementaires et, le cas échéant, dans le respect des règles en matière de conflits d'intérêts.

Bruxelles, le 13.02.2025

Kathleen Van den Neste, administratrice indépendante
Isabelle Callens, administratrice indépendante

Rapport du Comité de rémunération

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET COMITÉ SPÉCIALISÉS

Le Président, les Vice-présidents, ainsi que les membres du Conseil d'administration reçoivent une indemnité fixe, dont le montant a été établi par l'assemblée générale. Cette indemnité fixe s'élève à 22.310 EUR par an pour le Président, à 16.733 EUR par an pour chacun des deux Vice-présidents et à 11.155 EUR par an pour les membres du Conseil d'administration. Le Président du Conseil d'administration perçoit également une rémunération pour sa mission spéciale. Pour l'année 2023, la Présidente a renoncé à percevoir toutes rémunérations fixes et tous jetons de présence liés à ses fonctions de présidente, d'administratrice et de membre de comités spécialisés, ainsi que tous avantages en nature attachés à la fonction de présidente.

Les membres du Comité stratégique, à l'exception de l'Administrateur délégué, perçoivent un jeton de présence de 1.200 EUR par réunion.

Les membres du Comité d'audit et du Comité de rémunération reçoivent un jeton de présence de 400 EUR par réunion, à l'exception de la personne qui occupe la présidence de ces comités qui se voit octroyer la somme de 600 EUR par réunion.

En ses qualités de membre du Conseil d'administration et de membre du Comité stratégique, l'Administrateur délégué ne perçoit aucune rémunération.

SFPIM - Conseil d'administration et comités spécialisés

	Conseil d'administration		Comité stratégique		Comité de rémunération		Comité d'audit		Comité de Fonds de transition écologique		TOTAL (€)
	Montant brut (€)	Taux de présence	Montant brut (€)	Taux de présence	Montant brut (€)	Taux de présence	Montant brut (€)	Taux de présence	Montant brut (€)	Taux de présence	
Laurence Bovy <i>Présidente</i>	0	100%	0	100%	0	50%	N/A	N/A	N/A	N/A	0
Koenraad Van Loo <i>Administrateur délégué</i>	0	100%	0	100%	N/A	N/A	N/A	N/A	0	67%	0
Koen Schoors <i>Vice-président</i>	16.733	70%	9.600	89%	N/A	N/A	N/A	N/A	0	83%	26.333
Olivier Henin <i>Vice-président</i>	16.733	100%	10.800	100%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	27.533
Lieve Schuermans <i>Administratrice</i>	11.155	100%	N/A	N/A	N/A	N/A	2.800	75%	N/A	N/A	13.955
Renaat Berckmoes ⁽¹⁾ <i>Administrateur</i>	7.437	66%	N/A	N/A	1.200	100%	N/A	N/A	N/A	N/A	8.637
Nicolas Pire <i>Administrateur</i>	11.155	90%	N/A	N/A	N/A	N/A	2.400	87,5%	0	67%	13.555
Pierre Harkay <i>Administrateur</i>	11.155	90%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	0	100%	11.155
Nathalie Ombelets <i>Administratrice</i>	11.155	90%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	0	67%	11.155
Ariel Gonzalez ⁽²⁾ <i>Administrateur</i>	7.437	33%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	7.437
Isabelle Callens <i>Administratrice indépendante</i>	11.155	80%	N/A	N/A	800	100%	N/A	N/A	0	83%	11.955
Kathleen Van den Neste <i>Administratrice indépendante</i>	11.155	100%	Nvt	Nvt	800	100%	4.200	100%	0	17%	16.155
Dieter Berckvens ⁽³⁾ <i>Administrateur</i>	3.718	100%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	3.718
Caroline Goddeeris ⁽⁴⁾ <i>Administratrice</i>	3.718	75%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	3.718

(1) Jusqu'au 16 août 2023

(2) Jusqu'au 16 août 2023

(3) A partir du 16 août 2023

(4) A partir du 16 août 2023

ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ ET COMITÉ EXÉCUTIF

La rémunération de l'Administrateur délégué a été fixée en 2014 par le Conseil d'administration sur proposition du Comité de rémunération à 290.000 EUR par an (indexable), dont une partie variable et y compris les assurances.

L'Administrateur délégué bénéficie d'une pension de retraite et de survie fixée par le Conseil d'administration. En 2023, la société a participé au financement de l'assurance de l'Administrateur délégué pour un montant de 95.048,28 EUR. L'Administrateur délégué a également bénéficié d'un véhicule de société, de l'utilisation d'un smartphone et d'une tablette dont les avantages en nature représentent 4.415,88 EUR.

Les membres du Comité exécutif, autres que l'Administrateur délégué, ont le statut d'employé.

Ils bénéficient de la mise à disposition d'un véhicule et du matériel ICT (véhicule, smartphone, tablette, ordinateurs portables) dont les avantages en nature se sont élevés en 2023, à 3.315,08 EUR pour Monsieur Vanloubbeeck, à 2.155,25 EUR pour Madame Vaessen, et à 4.672,77 EUR pour Monsieur Feys. Ils bénéficient chacun d'une assurance groupe pour un montant, en 2023, de 63.983,70 EUR pour Monsieur Vanloubbeeck, 26.788,86 EUR pour Madame Vaessen et 52.515,00 EUR pour Monsieur Feys.

Le Comité exécutif se réunit au moins une fois par semaine. Tous les membres du Comité exécutif assistent aux réunions du Conseil d'administration et du Comité stratégique. Ils assistent en principe également aux réunions du Comité de rémunération. L'Administrateur délégué et le Directeur Finance et Administration assistent aux réunions du Comité d'audit.

Rémunération Comité exécutif

	Total (€)
Koenraad Van Loo <i>Administrateur délégué</i>	257.561 ⁽¹⁾ 28.651 ⁽²⁾
Michaël Vanloubbeeck <i>Directeur finance et administration</i>	205.585
Céline Vaessen <i>Directrice Investissement</i>	185.122
Tom Feys <i>Directeur Investissement</i>	182.924

(1) Fixe

(2) Variable

SOCIÉTÉS DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Rémunération d'administrateur au sein d'une filiale/participation

	Total (€)
Nicolas Pire <i>Administrateur au conseil d'administration de SFPIM-International</i>	2.500

Gestion des risques

MISSIONS DÉLÉGUÉES

Dans le cadre des opérations réalisées pour le compte des pouvoirs publics, SFPIM est liée sur le plan juridique, mais les coûts, ainsi que les recettes, relèvent des pouvoirs publics. La Loi de 1962 stipule que l'État belge procure à SFPIM les ressources financières nécessaires à l'accomplissement de toute mission qui lui serait éventuellement confiée et à la couverture des charges qui en découlent pour elle. Les opérations exécutées par SFPIM en application de ces missions sont présentées de façon distincte dans les comptes.

Les opérations de grande envergure de 2008-2009 avec les banques ont été organisées selon cette disposition, de même que le soutien apporté à certaines entreprises durant la pandémie de Covid-19. Pour de telles opérations, SFPIM n'a donc aucun risque financier à supporter dans la mesure où l'État belge en assume les conséquences financières. Les coûts des litiges portant sur ces opérations sont également à la charge de l'État belge.

Les missions déléguées sont comptabilisées hors bilan et les participations sont, en outre, comptabilisées à leur valeur initiale d'investissement.

SOLVABILITÉ

La société a contracté des emprunts auprès des sociétés AG Insurance, Belfius, Ethias et KBC dans le cadre du Belgian Growth Fund I à la seule fin d'optimiser la structure de l'investissement. Au 31 décembre 2023, le solde de ces emprunts s'élève à 41.793.176,84 EUR.

La société n'a aucune autre dette financière.

ACTIFS FINANCIERS ET CRÉANCES À LONG TERME

Les risques se situent du côté des participations. Tous les éléments pertinents à disposition à la date du présent rapport annuel ont été pris en considération pour l'établissement d'éventuelles corrections de valeurs, lesquelles figurent dans le « rapport financier » de la société. Les valorisations sont calculées sur une base individuelle, conformément aux règles d'évaluation de la société.

ACTIONS JURIDIQUES CONTRE SAIRGROUP ET DIVERSES SOCIÉTÉS DU GROUPE (EN LIEN AVEC LA FAILLITE DE SABENA)

SFPIM, l'État belge et Zephyr-Fin détenaient les participations suivantes dans Sabena :

- **SFPIM:** 1.119.412.313 actions (en mission déléguée) et 81.452.000 actions (pour compte propre) ;
- **Belgische Staat:** 640.748.000 actions ;
- **Zephyr-Fin:** 895.323.084 actions.

Le capital total de la Sabena était représenté par 5.426.200.508 actions.

Dans le cadre des opérations de liquidation de la faillite de la Sabena, SFPIM, l'Etat belge et Zephyr-Fin ont introduit une action civile devant les juridictions belges, contre SAirGroup et diverses sociétés de son groupe – en ce compris Swissair International Finance III (« SIF III ») –, qui est toujours en cours. La Cour d'appel de Bruxelles a rendu le 27 janvier 2011 un arrêt déclarant non fondées certaines demandes formées par SFPIM, l'État belge et Zephyr-Fin visant à mettre en cause la responsabilité civile de SAirGroup et de SAirLines. Pour le surplus, la Cour a réservé à statuer sur les autres demandes, en raison de l'existence d'une instruction pénale et en application de la règle « le pénal tient le civil en état ».

Les trois parties précitées se sont pourvues en cassation. Par son arrêt prononcé le 4 décembre 2014, la Cour de cassation a rejeté leurs pourvois. Par conséquent, l'arrêt rendu par la Cour d'appel de Bruxelles en date du 27 janvier 2011 est devenu définitif en ce qui concerne les demandes qu'il avait tranchées.

La cause reviendra ultérieurement devant la Cour d'appel de Bruxelles, qui aura alors à se prononcer sur les demandes laissées en suspens, et notamment la demande formulée par SIF III relative au remboursement d'un prêt de 100 millions EUR et des intérêts y afférents. SAirGroup a accordé ce prêt à SFPIM (à l'époque SFI), agissant en mission déléguée en 1995. SFPIM demande toutefois aujourd'hui l'extinction de cette créance. A ce stade, à la suite d'une plainte, de SAirGroup et de SAirLines, un dossier pénal est toujours en suspens, le dossier 2004/082 (désormais référence 2019/109), qui a été ouvert du chef d'infractions liées à l'état de faillite et d'abus de biens sociaux. Il semblerait que seule la Sabena (en tant que société en faillite) ait été mise en cause dans le cadre de cette

SFPIM a été amenée à acquérir, dans le cadre du sauvetage du Groupe Fortis (désormais Ageas), les actions de Fortis Banque SA/NV en vue de son adossement à BNP Paribas.

instruction et aucun élément dans le dossier ne semble a priori susceptible de constituer une charge à l'encontre de l'État belge, de SFPIM ou de sa filiale Zephyr-Fin. La procédure civile pourra reprendre lorsque cette procédure pénale sera terminée.

ACTION JURIDIQUE RELATIVE AU SAUVETAGE DE FORTIS

SFPIM a été amenée à acquérir, dans le cadre du sauvetage du Groupe Fortis (désormais Ageas), fin septembre et début octobre 2008, les actions de Fortis Banque SA/NV en vue de son adossement à BNP Paribas. Dans ce cadre, SFPIM a agi en mission déléguée. Nombre d'actions en justice ont été introduites à l'époque, spécialement contre Ageas, qui ont pour l'essentiel pris fin à l'égard d'Ageas suite à une transaction soumise à la Cour d'appel d'Amsterdam et approuvée par cette dernière.

Une action a aussi été introduite début 2009 par divers actionnaires minoritaires contre SFPIM et BNP Paribas Fortis, ainsi que d'autres parties, dont Ageas, à l'égard de laquelle ces actionnaires minoritaires se sont désistés dans le cadre de la transaction précitée.

Aucune demande concrète n'était plus formulée contre SFPIM dans ce dossier et l'affaire avait en outre été suspendue en 2016 en attendant l'issue d'une procédure pénale, qui s'est finalement terminée en 2020. Dans des conclusions déposées en 2021 par les actionnaires minoritaires, et sans qu'il n'y ait eu par ailleurs d'éléments nouveaux, ceux-ci ont entendu diriger aussi leurs demandes contre SFPIM – agissant en mission déléguée – et ont requis que celle-ci soit condamnée, selon les cas aux côtés de BNP Paribas ou seule, à payer certains montants au profit d'Ageas et à verser aux actionnaires minoritaires, à titre de dommage matériel et moral, une indemnité évaluée à 30 EUR par action détenue (après regroupement, intervenu en 2012, de dix (10) actions Fortis en une (1) action Ageas). Les actionnaires minoritaires ont toutefois à nouveau modifié et/ou abandonné leurs demandes dans des conclusions déposées en janvier 2023, pour (i) requérir, désormais sur le fondement d'une nullité pour contrariété à l'ordre public de la cession des actions de Fortis Banque SA/NV le 5 octobre 2008, la condamnation solidaire de BNP Paribas et de SFPIM à une restitution par équivalent au profit d'Ageas d'un montant total de 8.385.608.141 EUR et (ii) requérir la condamnation de BNP Paribas et SFPIM solidairement ou in solidum à verser aux demandeurs 30 EUR à titre de dommage matériel et moral évalué ex aequo et bono par action détenue (après regroupement précité).

SFPIM s'oppose à ces demandes. L'affaire devrait en principe être plaidée devant le Tribunal de l'entreprise de Bruxelles en septembre et octobre 2024.

Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la Société et événements importants survenus après la clôture de l'exercice

Au début de l'année, l'entreprise Bpost est soumise à une incertitude en ce qui concerne la part de distribution des journaux qui lui reviendra depuis le changement des règles décidées par le gouvernement. L'adaptation de l'organisation, de ses coûts et de ses revenus, suite à cette évolution, est encore incertaine. La participation sera suivie avec attention durant l'année 2024.

Conflit d'intérêts

Au cours de l'exercice social 2023, aucune décision du Conseil d'administration n'a donné lieu à l'application de l'article 7:96 du Code des sociétés et des associations.

En application de l'article 3ter, §2 de la Loi de 1962 et de la disposition 38 de la charte de gouvernance d'entreprise, les conflits de fonctions suivants ont par ailleurs été déclarés :

- Lors de la réunion du Conseil d'administration du 14 mars 2023, Messieurs Koenraad Van Loo et Nicolas Pire ont fait état d'un potentiel conflit de fonction en rapport avec le dossier « SFPIM-International ».
- Lors de la réunion du Conseil d'administration du 25 avril 2023, Monsieur Olivier Henin a fait état d'un potentiel conflit de fonction en rapport avec le dossier « Orizio ». Monsieur Olivier Henin a quitté la réunion.
- Lors de la réunion du Conseil d'administration du 11 juillet 2023, Madame Leen Van den Neste a fait état d'un potentiel conflit de fonction en rapport avec le dossier « Belgian Growth Fund II ».
- Lors de la réunion du Conseil d'administration du 14 novembre 2023, Monsieur Koen Schoors a fait état d'un potentiel conflit de fonction en rapport avec le dossier « Lineas ».

Dans chacune de ces hypothèses, les administrateurs concernés se sont abstenus de délibérer et de voter sur le point de l'ordre du jour touché par le potentiel conflit de fonctions.

On note également que Monsieur Koenraad Van Loo n'a pas participé lors de la réunion du Comité de rémunération du 7 février 2023, aux délibérations et au vote se rapportant à la réalisation des objectifs et la détermination de pourcentage de sa rémunération variable pour l'année 2022. Le Conseil d'administration a ensuite fait sienne les conclusions du Comité de rémunération.

Politique en matière de confidentialité et de détention de participations

Dans le cadre de ses missions, SFPIM intervient financièrement, par l'acquisition de participations ou autrement, auprès d'entreprises, tant directement ou indirectement, et à la fois d'initiative et en mission déléguée.

SFPIM est dans ce contexte amenée à obtenir des informations relatives à ces entreprises ou, plus largement, aux secteurs de l'économie dans lesquels opèrent ces entreprises. Ces informations lorsqu'elles ne relèvent pas du domaine public, sont confidentielles et ne peuvent être divulguées à des tiers.

Ces informations ne peuvent pas davantage être utilisées par les personnes qui exercent des fonctions au sein de SFPIM, pour réaliser ou faire réaliser des opérations concernant leur patrimoine ou le patrimoine d'un tiers, en dehors du cadre des tâches qui leur incombent dans le cadre de leurs fonctions.

Afin d'éviter l'utilisation abusive ou la communication inappropriée d'informations, non accessible au public, auxquelles des personnes actives au sein de SFPIM ou dans le cadre de leurs fonctions, ont accès, SFPIM a établi sur une base volontaire, des règles ad hoc régissant les transactions sur les titres des entreprises de son portefeuille et la publicité de telles transactions auxquelles doivent adhérer tous les administrateurs et membres du personnel de SFPIM. Ils s'engagent en permanence à la plus stricte transparence sur la

détention (par eux ou par des personnes qui leur sont liées) de titres dans toutes les sociétés dans lesquelles SFPIM investit, tant directement qu'indirectement. Ces règles s'inspirent de la réglementation en matière d'abus de marché et de la réglementation MiFID applicables aux entreprises d'investissement réglementées.

Tous les administrateurs et collaborateurs de SFPIM, à tous les niveaux de son organisation, sont par ailleurs tenus à un devoir strict de confidentialité pour toutes les informations auxquelles ils peuvent accéder en raison de leurs responsabilités professionnelles et qui ne relèvent pas du domaine public, notamment les informations relatives aux entreprises en faveur desquelles SFPIM a investi ou envisage d'investir.

Les conseillers externes sont tenus par des engagements de confidentialité écrits et appropriés de confidentialité ou par le secret professionnel.

Ceci vaut sans préjudice de toute disposition d'ordre public plus stricte applicable, notamment celles en matière de droit de la concurrence, de secret des affaires, de traitement de données personnelles, et d'abus de marché.

Les informations confidentielles qui constituent des données personnelles ne peuvent en outre être traitées et divulguées que conformément à la politique vie privée de SFPIM.

Information en matière de durabilité

SFPIM considère que la prise en compte des questions environnementales, sociales et de gouvernance contribue de manière importante au progrès économique. La volonté de SFPIM d'intégrer des préoccupations sociétales à ses activités se traduit par des actions tant au niveau de son activité d'investissement et de gestion de participations, qu'au niveau de sa propre organisation.

Le 14 décembre 2021, le Conseil d'administration a adopté une charte de responsabilité sociétale. Elle est disponible sur le site internet de SFPIM (<https://sfpim.be>). Une évaluation de cette charte a été réalisée au cours de l'année 2023 et a mené à l'adoption d'une version actualisée en 2024.

SFPIM UN INVESTISSEUR SOCIALEMENT RESPONSABLE

SFPIM entend favoriser, au travers de ses participations et investissements, le développement d'une économie durable en Belgique. C'est pourquoi elle privilégie les interventions en faveur d'entreprises qui se soucient de

cette thématique et encourage les entreprises dans lesquelles elle détient des participations à adopter et renforcer leurs pratiques responsables.

Cette volonté se traduit par des actions à divers niveaux.

Les interventions financières font suite à un projet qui est analysé par rapport à des critères à la fois financiers et sociétaux, l'objectif étant de rechercher un équilibre entre performances financières et sociétales et de prioriser les investissements responsables. La durabilité est un facteur clé dans l'appréciation d'une opportunité d'investissement.

Par critères sociétaux, on entend des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (« critères ESG »), tels que la promotion de l'efficacité énergétique, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'économie des ressources naturelles, les retombées pour l'emploi, l'attention portée à l'éthique, les rémunérations des dirigeants et la promotion de la diversité.

Ces critères ont été récemment redéfinis et augmentés en s'inspirant notamment du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ils ont été agrégés dans un questionnaire ESG digitalisé.

Lors de l'examen des opportunités d'investissement, les gestionnaires d'investissement établiront le profil ESG de chaque entreprise selon le questionnaire ESG. Si certains risques en matière de durabilité sont identifiés, cette évaluation peut donner lieu à l'établissement de lignes directrices à suivre ou d'un plan d'action à mettre en œuvre pendant la durée de l'investissement.

La manière dont la dimension sociétale est prise en compte par les entreprises du portefeuille guide ensuite les décisions de SFPIM en rapport avec la gestion de ses investissements.

Annuellement, une évaluation des performances non-financières des entreprises du portefeuille sera réalisée, au départ du questionnaire ESG. À nouveau, si certains risques en matière de durabilité sont identifiés, cette évaluation peut donner lieu à l'établissement de lignes directrices à suivre ou d'un plan d'action à mettre en œuvre pendant la durée de l'investissement.

Si le niveau de maturité ESG de l'entreprise stagne, voire régresse, SFPIM peut envisager de réduire son exposition ou, en dernier recours, de désinvestir. Il n'y a cependant aucun automatisme. SFPIM privilégie toujours le dialogue constructif pour tenter de modifier les pratiques des entreprises et améliorer leur performance à long terme. L'objectif est d'aider les entreprises du portefeuille à rendre leurs activités plus durables.

SFPIM coordonne régulièrement sa voix avec celles d'autres investisseurs, en particulier ses homologues régionaux.

À partir de 2024, SFPIM publiera annuellement un rapport sur les performances non-financières des sociétés de son portefeuille dans son rapport annuel.

SFPIM a également fait des investissements à impact l'un des grands axes de sa stratégie pour 2020-2025. Au-delà de l'investissement socialement responsable, SFPIM réserve donc une partie de ses investissements à des entreprises spécifiquement dédiées aux développements de solutions qui visent à générer des impacts environnementaux et sociaux positifs. Les piliers 'transport & mobility' et 'energy & utilities' visent également à répondre aux défis de notre société.

L'Accord du Gouvernement du 30 septembre 2020 prévoit en outre de charger SFPIM, en mission déléguée, de la conception et de la mise en place d'un ou plusieurs outils d'investissement focalisés notamment sur la transition durable de l'économie belge et la lutte contre les changements climatiques.

Deux outils ont dans ce contexte vu le jour.

D'une part, en 2021, SFPIM a constitué et financé, pour le compte du Gouvernement, une filiale spécialement dédiée aux investissements dans des projets de relance, dénommée Relaunch for the Future.

D'autre part, SFPIM a été chargée fin 2022, d'investir pour le compte du Gouvernement dans des sociétés ayant des activités contribuant à la transition écologique au départ d'une enveloppe spécialement dédiée par le Gouvernement à ce thème. C'est dans ce contexte que le Comité d'investissement écologique a été mis en place. La Charte d'investissement de cette enveloppe dédiée à la transition écologique est disponible sur le site internet de SFPIM. De premiers investissements ont été réalisés dans ce cadre en 2023.

En adhérant à la « charte relative à l'exercice d'une fonction d'administrateur dans une société dans laquelle SFPIM détient une participation », les administrateurs qui veillent à la représentation de ses intérêts au sein des entreprises de son portefeuille, se sont également engagés à favoriser dans toute la mesure du possible, le développement de hauts standards en matière de travail, d'éthique, d'environnement et de bonne gouvernance.

Une attention particulière est en outre portée à la prévention des risques liés aux investissements dans des paradis fiscaux.

SFPIM UNE ENTREPRISE SOCIALEMENT RESPONSABLE

Dans le même temps, SFPIM cherche à améliorer ses propres comportements. En 2023, elle a continué à faire vivre les valeurs fondamentales qu'elle défend, par l'intermédiaire de ses administrateurs et collaborateurs auxquels il est demandé d'agir quotidiennement en conformité avec les principes de son code d'éthique et de déontologie, son règlement en matière de transactions sur instruments financiers, ainsi que sa charte de gouvernance. Il est également renvoyé à la section spécifique du présent rapport quant à la politique de diversité.

SFPIM encourage également tous ses collaborateurs à privilégier en permanence la piste du recyclage et l'utilisation de technologies respectueuses de l'environnement. Elle promeut par ailleurs des

pratiques de mobilité durable avec une politique automobile intégralement électrifiée depuis le 30 juin 2023, et l'instauration d'un budget mobilité. SFPIM a réalisé son premier bilan carbone pour l'année 2023.

Enfin, SFPIM échange et collabore régulièrement avec différentes administrations ou instances publiques au niveau régional, national et européen en vue de définir une stratégie durable pour les finances et les investissements de la Belgique. SFPIM a par ailleurs contribué à la création d'un institut belge pour l'impact (Impact Finance Belgium) et au lancement de la première Impact Week belge. L'objectif est de

sensibiliser les acteurs du monde économique, financier et politique au financement à impact sociétal.

Elle est aussi membre de l'association belge des acteurs en private equity & venture capital, actifs en Belgique, et contribue dans ce cadre aux travaux et à l'échange de bonnes pratiques en matière d'ESG.

Pour plus d'informations au sujet des sociétés du portefeuille de SFPIM, il est renvoyé aux rapports des entreprises elles-mêmes. Le contenu concret à donner à la Corporate Social Responsibility est propre à chaque entreprise en fonction de la nature et la localisation de ses activités.

Politique de diversité

La Société, en tant que société d'intérêt public, se veut exemplaire en matière de diversité. Elle s'efforce de créer une culture de mixité et d'inclusion à tous les échelons de son organisation.

Conformément à l'article 3bis de la Loi du 1962, au moins un tiers des membres du Conseil d'administration de la Société sont de sexe différent de celui des autres membres. En 2023, le Conseil d'administration comptait six femmes sur douze et trois des quatre comités consultatifs étaient présidés par une femme.

La composition du Conseil d'administration de la Société est en outre fixée de façon à rassembler suffisamment de profils complémentaires et variés en termes d'âge, de sexe, de parcours académique, d'expérience professionnelle et d'équilibre linguistique. L'objectif est de limiter au maximum le risque de pensée unique et de contribuer à la richesse des débats.

Convaincue que la collaboration, les efforts collectifs et les talents complémentaires des hommes et des femmes permettront aux institutions financières de tirer le meilleur parti d'une intelligence collective précieuse, la Société a par ailleurs adhéré en 2018 à la

charte « Diversité des genres en finances ». Elle s'est ainsi engagée à soutenir la progression des femmes vers des postes de direction dans le secteur financier. Elle s'engage par ailleurs à contribuer aux objectifs fixés par la Belgian Venture Capital & Private Equity Association dans sa charte pour l'égalité des genres (www.bva.be/codes/gender-equality-charter/).

En cohérence avec son adhésion à cette charte, un quart des membres du comité exécutif est de sexe différent de celui des autres membres. Trois femmes sont également chargées de la coordination des trois services dit d'appui (HR, Finance et Legal).

De façon plus générale, le personnel de la Société se compose d'un large panel de profils. Les activités de la Société requièrent une variété de talents, de métiers et de fonctions, laquelle contribue à des interventions financières judicieuses fondées sur des appréciations globales et multidisciplinaires.

La Société poursuit dans cette optique une politique de ressources humaines inclusive, basée sur les talents. Elle attache une grande importance à la diversité et à l'égalité des chances de tous ses employés quels que soient leur genre, leur sexe, leur orientation sexuelle, leur pays d'origine, leur origine sociale, leurs moyens financiers, leur handicap, ...

Elle propose pour tous des opportunités de développement personnel et professionnel gratifiantes à tous les niveaux de l'entreprise. Elle est soucieuse d'offrir un environnement de travail épanouissant, sécurisé et respectueux de la vie privée de ses collaborateurs et demande à chacun de traiter les personnes avec lesquelles il travaille avec respect et dignité.

La diversité constitue un élément important d'une saine gouvernance que la Société promeut aussi au travers de ses participations et investissements. La Société valorise ainsi la mixité au sein de toutes les sociétés de son portefeuille.

SFPIM, en tant que société d'intérêt public, se veut exemplaire en matière de diversité. Elle s'efforce de créer une culture de mixité et d'inclusion à tous les échelons de son organisation.





RAPPORT
D'ACTIVITÉS

4



4.1

RAPPORT D'ACTIVITÉS

NOUVEAUX INVESTISSEMENTS EN 2023

Nouveaux investissements en 2023

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

Aboleris Pharma	52
Aphea.Bio	53
Biocartis Holdings Inc	54
Cosucra-Groupe Warcoing	55
Fluxys c-grid	56
Gridlink	57
Impact Expansion Fund I	58
Impakt EU	59
Microbial Resource Management Health (MRM Health)	60
Santero Therapeutics	61
SETEF	62
Smartfin Capital III	63

PAR VALEUR DANS LE PORTEFEUILLE

Société d'investissement	Pourcentage de détention du capital (%)	Participation en capital ou en parts bénéficiaires	Prêt	Valuers dans le portefeuille
Gridlink	31,18	20.250.000,00	8.000.000,00	28.250.000,00
Cosucra-Groupe Warcoing	1,85	5.000.000,00	0,00	5.000.000,00
Biocartis Holdings Inc	7,87	3.505.496,10	0,00	3.505.496,10
Impact Expansion Fund I	19,88	2.546.892,00	0,00	2.546.892,00
Apeha.Bio	4,05	2.500.000,00	0,00	2.500.000,00
Smartfin Capital III	8,80	2.325.000,00	0,00	2.325.000,00
Microbial Resource Management Health (MRM Health)	0,00	0,00	2.000.000,00	2.000.000,00
Aboleris Holdco	7,57	1.500.000,00	0,00	1.500.000,00
Impakt EU	19,53	750.000,00	0,00	750.000,00
Santero Therapeutics	4,89	275.000,00	0,00	275.000,00
SETEF	29,58	204.731,26		204.731,26
Royal Park Investments	5,80	188.745,01	0,00	188.745,01
Fluxys c-grid	2,50	87.500,00	0,00	87.500,00
Total		39.133.364,37	10.000.000,00	49.133.364,37

ABOLERIS PHARMA

DANS LE PORTEFEUILLE

1,50 million EUR

RÉSULTAT NET

-3,10 millions EUR

TOTAL DU BILAN

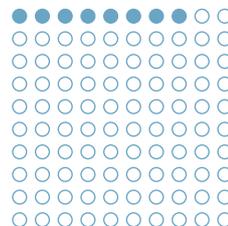
13,10 millions EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

18 ETF

DÉTENTION DU CAPITAL

7,60 %



Aboleris Pharma développe de nouveaux immunomodulateurs pour les maladies immunitaires. Le programme phare de la société est un anticorps monoclonal anti-CD45RC (ABIS-45RC). La science, le savoir-faire et le développement se concentrent sur la fonction régulatrice des cellules T avec la vision de rééquilibrer les fonctions Teff (pro-inflammatoire) et Treg (anti-inflammatoire). Le déséquilibre cellules Teff/Treg est au cœur de la destruction tissulaire et de l'altération fonctionnelle des organes dans les maladies auto-immunes, comme par exemple les maladies inflammatoires de l'intestin et la polyarthrite rhumatoïde. De plus, le projet offre un potentiel robuste pour être développé dans le cadre de maladies rares d'origine auto-immune, ce qui présente un bénéfice substantiel pour une start-up.

Cette société biotechnologique française, gérée par une suite d'investisseurs majoritairement belges, cherche à relocaliser ses opérations en Belgique afin d'accéder à l'écosystème belge des sciences de la vie.

La relocalisation d'Aboleris Pharma en Wallonie contribuera de toute façon à étendre le cluster des immunothérapies en Wallonie. De plus, la société déménagera son siège social en Belgique et les futures embauches d'équipes se feront en Belgique. En ce qui concerne la fabrication future de l'ABIS-45RC, la société étudie également les options les plus fluides pour la déplacer en Belgique sans mettre en danger la trajectoire planifiée du développement clinique.

Le Conseil d'administration de SFPIM (7 février 2023) a validé le principe d'un investissement à concurrence de 5 millions EUR. Elle détiendra, à termes, 20.000 titres pour 13,1 % du capital.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2023

- Relocalisation en Belgique ;
- Levée de fonds à concurrence de 23 millions EUR.

ENJEUX POUR 2024

- Changement/sélection d'un nouveau CDMO ;
- Nouvelle levée de fonds ;
- Finaliser dossier CMC/IND (design des essais cliniques/ Investigating New Drug).

APHEA.BIO

DANS LE PORTEFEUILLE

2,54 millions EUR

RÉSULTAT NET

-11,88 millions EUR

TOTAL DU BILAN

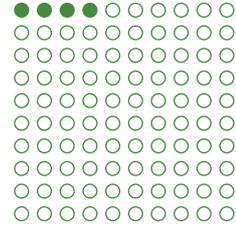
19,90 millions EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

60 ETF

DÉTENTION DU CAPITAL

3,60 %



Aphea.Bio est une entreprise biotechnologique de pointe, fondée en 2017. Cette entreprise gantoise développe des solutions durables et innovantes pour l'agriculture, visant à augmenter la productivité agricole et à la rendre plus durable en réduisant la dépendance aux pesticides et aux engrais chimiques. Aphea.Bio applique des technologies microbiennes pour développer des produits qui aident les plantes à mieux pousser et à se défendre contre les maladies.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2023

En 2023, Aphea.Bio a franchi des étapes majeures en matière de recherche et d'expansion sur son marché. L'une des principales réalisations a été la commercialisation du premier produit, ACTIV by Aphea.Bio, en collaboration avec Syngenta. Aphea.Bio a également engrangé d'importants succès au niveau des essais sur le terrain pour son portefeuille de produits. Par ailleurs, elle a bouclé une opération de financement apportant ainsi 70 millions d'euros de capitaux frais utiles pour poursuivre sa croissance et son développement. Aphea.Bio a également lancé un second site d'exploitation. Enfin, Aphea.Bio a obtenu le label B Corp, une belle reconnaissance de son caractère durable.



ENJEUX POUR 2024

Plusieurs défis sont inscrits au programme d'Aphea.Bio en 2024. L'un d'entre eux consiste à augmenter sa capacité de production pour répondre à la demande croissante de ses produits. Cela nécessitera des investissements non seulement dans l'infrastructure, mais aussi dans l'augmentation et la formation du personnel. L'entreprise doit évoluer dans un paysage réglementaire complexe pour faire approuver ses produits sur les différents marchés internationaux. Ce processus peut être long et coûteux. Enfin, des partenariats stratégiques sont recherchés pour accélérer le développement de produits prometteurs.

BIOCARTIS HOLDINGS INC

DANS LE PORTEFEUILLE

3,50 millions EUR

RÉSULTAT NET

-35,50 millions EUR

TOTAL DU BILAN

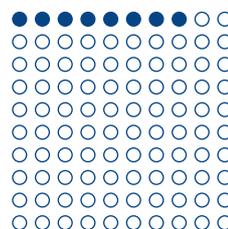
104,77
millions EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

365 ETF

DÉTENTION DU CAPITAL

7,90 %



La société de biotechnologie Biocartis, basée à Malines, se concentre sur la dernière génération de tests moléculaires dans le but de fournir des résultats plus rapides et plus précis que les méthodes de diagnostic traditionnelles. Cela profite aux patients ainsi qu'à l'ensemble du secteur médical et aux tiers payants. Depuis 2014, la société a lancé le système Idylla, un minilab entièrement automatisé, capable de fournir un diagnostic clinique rapide, convivial et très précis à partir de n'importe quel échantillon biologique (tissu corporel, plasma sanguin, urine, salive) dans pratiquement n'importe quel environnement. Biocartis travaille en permanence au développement et à la commercialisation de nouveaux tests pour diverses pathologies dans le domaine de l'oncologie.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2023

- Recapitalisation majeure du groupe Biocartis. Dans ce cadre, les créanciers existants se sont déclarés prêts à rééchelonner (une partie) de leurs prêts et à les convertir en capital social.

- Redémarrage des activités opérationnelles de Biocartis par la création d'une société holding américaine, avec un apport de 40 millions d'euros comme capital initial, les principaux actionnaires étant les fonds spéculatifs américains Highbridge et Whitebox.
- Nomination d'une nouvelle équipe de direction à Malines, dirigée par Roger Moody (CEO) et George Cardoza (DFO), deux vétérans du monde des affaires ayant une connaissance approfondie du marché américain du diagnostic.
- Composition d'un nouveau conseil d'administration au niveau de la holding avec représentants des deux principaux investisseurs, complétés par deux experts indépendants dans le domaine des diagnostics moléculaires.

ENJEUX POUR 2024

- Pour 2024, la direction s'attend à ce que les ventes de produits augmentent pour atteindre 60 millions d'euros et que la marge brute sur les ventes de produits s'améliore encore pour atteindre 57 %.
- Cibler des actions pour augmenter la rentabilité opérationnelle, notamment en réduisant le taux de rebut dans la production des cartouches Idylla, en récupérant les dispositifs Idylla « dormants » pour leur donner une seconde vie auprès de nouveaux clients et en continuant à rationaliser leurs projets de R&D.
- Donner la priorité au développement de nouveaux tests à forte valeur ajoutée avec le lancement d'un test clé d'expression génétique pour l'évaluation du risque de cancer de la thyroïde, qui pourrait faire toute la différence pour les patients qui, autrement, devraient subir une chirurgie majeure inutile.
- Le recrutement d'une Chief Business Officer, Gina Wallar, aux États-Unis, pour relancer les revenus des partenariats.



BIOCARTIS

COSUCRA-GROUPE WARCOING

DANS LE PORTEFEUILLE

5 millions EUR

RÉSULTAT NET

3,59 millions EUR

TOTAL DU BILAN

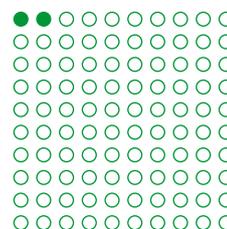
193,90 millions EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

325 ETF

DÉTENTION DU CAPITAL

1,85 %



Cosucra est une société belge, basée à Warcoing (Hainaut) avec plus de 170 ans d'historique. Cosucra est active dans le secteur agricole. Elle transforme des matières premières en plusieurs ingrédients pour le secteur agroalimentaire. A ce jour, sa production se concentre sur deux cultures : la chicorée pour l'extraction de l'inuline, utilisée comme fibre diététique, et le pois, jaune principalement, pour l'extraction de protéines végétales pour des alternatives à la viande notamment. Cosucra a également des divisions pour l'alimentation animale et pour les semences de chicorée.



ÉLÉMENTS CLÉS DE 2023

- Cosucra a ouvert son capital à des actionnaires externes et l'a augmenté de 45 millions EUR avec l'arrivée de Sofiprotéol, Wallonie-Entreprendre et SFPIM.
- L'année fiscale 2023, qui se termine au 31 mars 2024, a connu un ralentissement des ventes. Ceci s'explique par plusieurs causes : déstockage post-COVID chez ses clients, ainsi qu'une plus faible demande de ses produits « premium » après la guerre en Ukraine, couplé à une pression sur ses prix.
- Au niveau opérationnel, un incendie en avril 2023 a rendu difficile la préparation de la campagne chicorée mais qui s'est déroulée finalement comme souhaitée.

ENJEUX POUR 2024

- Cosucra a un plan d'investissement ambitieux sur la transition énergétique et les prochaines étapes seront prises en 2024.
- Au niveau commercial, Cosucra s'attend à une reprise de l'activité.



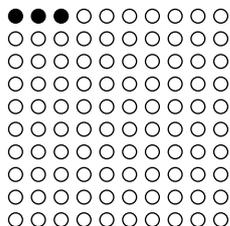
FLUXYS C-GRID

DANS LE PORTEFEUILLE

87.500 EUR

DÉTENTION DU CAPITAL

2,50 %



Dans le cadre de l'extension de ses activités et afin d'assurer une dynamique de gestion d'un futur réseau CO₂, Fluxys a pris l'initiative de mettre sur pied une société, sous forme d'une « joint venture ». Cette unité de développement de projet réunit la SOCOFE, PIPELINK et Fluxys en vue notamment d'étudier, construire et exploiter un réseau de transport du CO₂ en Belgique, extensible à d'autres molécules d'intérêt.

SFPIM est actionnaire de la société, créée fin 2023 et dénommée Fluxys C Grid, à concurrence de 2,5 %. Elle dispose d'un siège d'observateur au Conseil d'administration de la société.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2023

L'intérêt pour SFPIM, dans le cadre du processus de transition énergétique est multiple :

- Positionner la Belgique comme plaque tournante du transport/ transit de CO₂ dans le nord-ouest de l'Europe, à l'instar du transport transit de gaz naturel ;
- Offrir aux industries une infrastructure de transport indépendante qui permettra un « contrôle » sur le prix et tarifs de transport – 50 sociétés/sites belges ont répondu à l'offre de services de la société et 15 ont déjà marqué leur intérêt ;
- Aider la Belgique à atteindre ses objectifs de réduction de CO₂ en vue de devenir « carbone neutre » en offrant également une option de stockage CO₂ (liquéfaction ou exportation pipeline).

ENJEUX POUR 2024

- Le coût associé à la totalité du trajet CO₂ « capture-transport-stockage » est estimé à +/- 160 EUR/tonne, il s'agit donc d'un modèle économique extrêmement dépendant du volume à traiter ;
- Capacité à attirer des flux en provenance de l'étranger et la rediriger vers les sites d'intérêt (stockage – réutilisation) ;
- Évolution du cadre réglementaire qui dépend des régions, mais aussi du rythme d'implémentation de la stratégie énergétique au niveau européen ;
- Capacité à attirer le financement nécessaire pour réaliser le réseau et l'interconnecter d'une façon économiquement soutenable (rentable).

GRIDLINK

DANS LE PORTEFEUILLE

28,25 millions EUR

RÉSULTAT NET

1,89 millions EUR

TOTAL DU BILAN

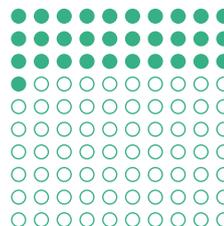
108,55 millions EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

96 ETF

DÉTENTION DU CAPITAL

31,20 %



Gridlink est la holding qui chapeaute les sociétés opérationnelles Sparki (réseau de bornes de recharge le long des routes régionales), Enbro (courtier en énergie), Earth (vente de panneaux solaires), Earth Finance, Earth Finance Business et Clever Solutions (location de panneaux solaires).

Le groupe est actif en Belgique, en France et en Allemagne (également en Autriche et en Pologne via l'Allemagne).

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2023

- Gridlink a été fondée le 02/03/2023 ;
- À la constitution, SFPIM souscrit au capital à hauteur de 12.000.000 € ;
- Le 02/03/2023, SFPIM rachète également les actions des coactionnaires pour 8.250.000 € ;
- SFPIM octroie des prêts à Gridlink de 3.000.000 € le 27/07/2023, de 5.000.000 € le 11/12/2023 et de 33.750.000 € le 21/12/2023 ;
- Gridlink octroie un prêt convertible de 5.000.000 € à Sparki le 21/12/2023 ;
- Les prêts existants de SFPIM à Sparki (antérieurs à la constitution de Gridlink) sont transférés à Gridlink le 07/02/2024 pour un montant de 21.425.747 € ;
- Ethias octroie un prêt convertible de 7.500.000 € à Sparki le 22/03/2024 ;
- Wallonie Entreprendre octroie un prêt convertible de 6.500.000 € à Sparki le 22/03/2024 ;
- Gridlink rachète les actions de Yolk pour un montant de 318.948 € le 22/07/2024 ;
- Sur le plan opérationnel : EARTH B doit surtout remporter à nouveau l'appel d'offres de la Société flamande de l'énergie (VEB), élément crucial pour poursuivre le développement de la branche EPC du groupe (valeur : 50.000.000 € de CA).



ENJEUX POUR 2024

- Poursuite du développement du réseau de bornes de recharge chez Sparki. Développement de la capacité AC et des formules d'abonnement pour les cartes de recharge.
- Développement d'Earth France et Earth Allemagne après une première année d'apprentissage opérationnel.
- Earth Belgique : consolidation de nouveaux grands comptes, déploiement à grande échelle de marchés publics (VEB), réévaluation de l'offre B2C sur la base de l'énergie solaire + batterie + borne de recharge + produit énergétique de déséquilibre. Pression sur les marges en raison des prix en baisse des matières premières et de la surcapacité du côté de l'offre des constructeurs.
- Développement d'un produit de déséquilibre pour le B2B et B2C chez ENBRO B.
- Extension d'ENBRO GmbH au B2B.
- Reprise des activités chez ENBRO France après la suppression du « tarif réglementé ».
- De manière générale : réalisation effective d'un business plan fixé.

IMPACT EXPANSION FUND I

SECTEUR DU FONDS

Impact

DATE DE CRÉATION

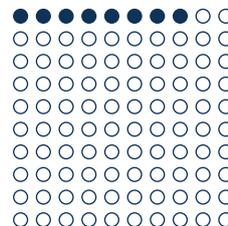
2023

TAILLE DU FONDS

150,30
millions EUR

DÉTENTION DU CAPITAL

8 %



DANS LE PORTEFEUILLE

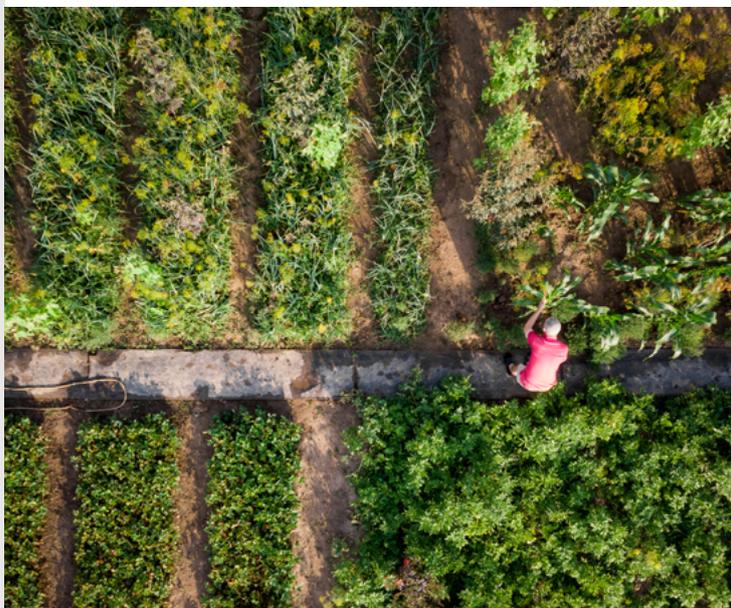
2,54 millions EUR

DURÉE DU FONDS

10+2 ans

NOMBRE D'ASSTETS

3



Impact Expansion Fund est un fonds d'investissement au titre de l'article 9 qui vise à soutenir les entreprises durables et socialement responsables. Le fonds entend promouvoir des changements sociaux et environnementaux positifs en investissant dans des entreprises qui contribuent activement à un monde meilleur. Les thèmes d'investissement du fonds comprennent la santé, l'emploi et l'inclusion, ainsi que l'environnement. Impact Expansion est prêt à soutenir les entreprises qui ont connu une forte croissance initiale, qui ont atteint le seuil de rentabilité et qui s'apprêtent à passer à la phase suivante de leur croissance rentable.

Impact Expansion mesurera son impact social en utilisant la méthodologie COMPASS développée par le GIIN. L'impact sera vérifié par un comité d'impact indépendant.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2023

Impact Expansion a clôturé sa deuxième levée de capitaux à hauteur de plus de 100 millions d'euros à l'été 2023, montrant ainsi qu'il sera en mesure de réaliser ses ambitions en termes de nombre d'investissements. Un troisième investissement a également été réalisé au cours du premier semestre de l'année, dans la société française MonKitSolaire. Enfin, l'équipe s'est encore étoffée pour assurer la sélection et le suivi du flux d'opérations.

ENJEUX POUR 2024

Entre-temps, Impact Expansion a atteint une taille finale de 150 millions d'euros. Son principal défi consiste désormais à investir les capitaux levés. L'équipe sera également élargie pour compter finalement entre 10 et 15 collaborateurs.

IMPAKT EU

SECTEUR DU FONDS

Impact

DATE DE CRÉATION

2023

TAILLE DU FONDS

100 millions EUR

DÉTENTION DU CAPITAL

19,50 %

DANS LE PORTEFEUILLE

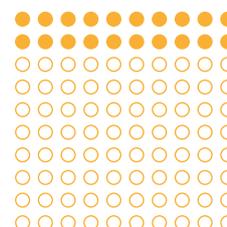
750.000 EUR

DURÉE DU FONDS

12+4 ans

NOMBRE D'ASSTETS

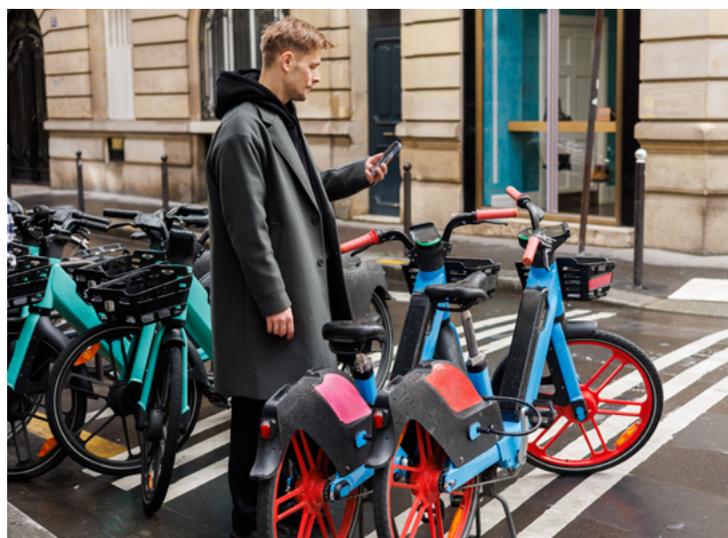
7



ImpaktEU est un fonds d'investissement à impact 100 % dédié à la Microfinance et l'Entrepreneuriat social en Europe. Il dirige ses investissements vers des acteurs qui contribuent à relever les défis sociaux, économiques et environnementaux auxquels nous faisons face. La Microfinance contribue à l'insertion professionnelle et à l'autonomisation de populations moins favorisées qui n'ont pas accès au système financier classique. En cela, elle réduit les inégalités en leur permettant de contribuer et bénéficier d'une partie de la richesse créée. Le social business ou entrepreneuriat social propose quant à lui des modèles d'entreprises économiquement rentables, mais dont l'objectif premier est de résoudre en priorité des problèmes sociétaux avant la rémunération des actionnaires. Le fonds, qui investit en prêts (convertibles) majoritairement, couvre 5 thématiques : l'insertion socio-professionnelle, la mobilité durable, l'alimentation durable, le logement durable, les circuits-courts et la relocalisation. Afin de mettre en évidence la contribution d'ImpaktEU à la cohésion sociale et une société plus inclusive, 5 principaux objectifs d'impact guide la stratégie et seront régulièrement mesurés et évalués.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2023

- Lancement du fonds au 1er trimestre avec les 1ers investisseurs, suivis par SFPIM et un autre investisseur arrivés en décembre.
- Les 1^{ers} investissements ont été réalisés dès avril 2023, dans des IMF d'Europe de l'Est, Impakt EU bénéficiant du réseau et de l'expérience de CoopEst, précédant fonds d'investissement géré par Inpulse. En mars 2024, ImpaktEU a réalisé son 1er investissement en Belgique dans la société Farm For Good, qui soutient les agriculteurs belges en transition en leur fournissant débouchés



économiques et accompagnement pour leurs pratiques agricoles.

- Mise en place de la gouvernance (Comité d'éthique, Conseil d'administration, Comité d'investissement) et de l'équipe, basée en Belgique.

ENJEUX POUR 2024

- Négociation d'une convention avec le Fonds européen d'investissement pour du financement et de la garantie.
- Entrée de nouveaux investisseurs pour se rapprocher de la target size (50 millions €).
- Trouver des entreprises de qualité, notamment en Belgique puisque Impakt EU s'est engagée à investir sur le sol belge un multiple de 1,5 de l'investissement SFPIM.
- Maintenir un rendement financier minimum malgré la faible marge sur les prêts, ce qui sera possible en limitant les risques et en ayant le meilleur équilibre entre les zones géographiques touchées et les types de clients. Atteindre les indicateurs d'impact fixés.

MICROBIAL RESOURCE MANAGEMENT HEALTH (MRM HEALTH)

DANS LE PORTEFEUILLE

2 millions EUR

RÉSULTAT NET

-7,50 millions EUR

TOTAL DU BILAN

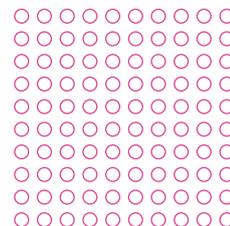
8,60 millions EUR,
dont 2,5 millions EUR de
trésorerie

NOMBRE D'EMPLOIS

32 ETF

DÉTENTION DU CAPITAL

0 %



MRM Health est une entreprise biotechnologique qui a développé une plateforme technologique unique et différenciée pour découvrir et développer de nouvelles thérapies basées sur le microbiome (bactéries vivantes). L'entreprise a été cofondée début 2020 par MRM Technologies, un centre d'expertise spécialisé dans la recherche sur le microbiome et l'institut de recherche VIB dans le cadre d'une joint-venture. La technologie innovante développée par MRM Health permet de fabriquer une substance médicamenteuse unique composée de 5 à 10 souches bactériennes, ce qui offre la possibilité d'une production à la fois évolutive et rentable. Le programme le plus avancé, MH002, comprend six souches bactériennes commensales, sélectionnées et caractérisées pour le traitement de la colite ulcéreuse (CU) et de la pochite, deux maladies inflammatoires graves de l'intestin.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2023

- Émission d'un prêt convertible de 11,4 millions d'euros, dans lequel SFPIM a investi 3 millions d'euros, rejoignant ainsi les investisseurs existants : Ackermans & van Haaren, MRM Technologies, Qbic II Fund Arkiv et VIB.
- Achèvement fructueux de l'étude clinique de phase 1b/2a du médicament candidat MH002, qui a inclus 42 patients

atteints de CU légère à modérée dans trois pays différents (Belgique, République tchèque et Pologne), et qui rapporte des données d'innocuité et d'efficacité positives du traitement à base de bactéries vivantes.

- Lancement d'une étude clinique « ouverte » sur leur médicament candidat « phare » MH002 pour le traitement de la pochite, une maladie rare.
- Poursuite de la collaboration avec l'IFF (ex-DuPont) dans le domaine des maladies métaboliques, avec des programmes entièrement financés en cours ciblant le diabète de type 2 et la maladie du foie NAFLD (stéatose hépatique non alcoolique).
- Confirmation de l'attribution d'une subvention Vlaio (d'un montant total de 2,1 millions d'euros) pour mener des recherches prometteuses sur la maladie de Parkinson et le syndrome de Sjögren.
- Renforcement de l'équipe de direction suite au recrutement de Katja Conrath, la nouvelle Chief Scientific Officer, qui a déjà fait ses preuves en tant que Head of Modulation & Disease et Vice President Discovery chez Galapagos.

ENJEUX POUR 2024

- Intérêt croissant des sociétés pharmaceutiques spécialisées pour conclure un partenariat stratégique autour du programme phare MH002 dans le domaine des maladies intestinales chroniques, sur la base des données cliniques encourageantes concernant l'UC et la pochite.
- Poursuite de l'élargissement de l'équipe de direction avec le recrutement d'un Chief Business Officer et la nomination de Ron Robison, un expert médical américain doté d'une vaste expérience dans l'industrie pharmaceutique, en tant qu'observateur au sein du Conseil d'administration.
- Levée de fonds supplémentaire en vue de finaliser une ronde de financement plus importante et/ou de conclure un accord de licence avec un partenaire commercial.

SANTERO THERAPEUTICS

DANS LE PORTEFEUILLE

275.000 EUR

TOTAL DU BILAN

2,80 millions EUR

DÉTENTION DU CAPITAL

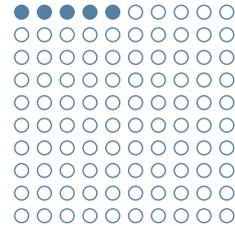
4,90 %

RÉSULTAT NET

-900.000 EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

4 ETF



La société Santero a été créée avec le support de Ulb Développement, les 2 fondateurs et le soutien de quelques Business Angels.

La société a développé une nouvelle classe d'inhibiteurs d'un enzyme RSH qui est présent et nécessaire pour soutenir la croissance et la virulence des bactéries. En effet, la survie de toute bactérie, particulièrement pour celles qui sont en contact/confrontation avec le système immunitaire de l'hôte (tout être vivant), est conditionnée par sa capacité à muter et, cette capacité est mesurée par l'activité de cette enzyme RSH (ce principe vaut pour toutes les bactéries). L'enjeu réside donc dans la capacité à pouvoir étudier et « contrôler » l'activité de cette enzyme. C'est donc l'apport de Santero dans ce combat, la société a développé un processus de production, purification et observation de celle-ci, et permet de tester sur celles-ci l'effet de certaines molécules. Par ailleurs, la société a pu développer un mode de lecture/perception de la structure cristalline de l'enzyme dans 5 modèles de bactéries, en mode test à nouveau cela permet d'évaluer l'efficacité de vecteurs viraux sur ces 5 modèles.

Ceci place donc la société sur 2 modèles d'action :

- Antibactérien d'ordre général via l'impact sur l'enzyme RSH présent dans les modèles bactériens → aspect multirésistance ;
- Antibactérien spécifique par son action sur les 5 modèles de bactéries identifiés.

In januari 2023 voerde het bedrijf een fundraising van 8 miljoen EUR door, waarop SFPIM voor 2 miljoen EUR intekende. Het bezit 16% van de aandelen van het bedrijf.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2023

- Obtention de données positives dans un modèle « in vivo » en toxicité ;



- Finaliser la phase « discovery » du projet Staphylococcus aureus (S. aureus) ;
- Attraction d'une CFO et d'un directeur de développement préclinique.

ENJEUX POUR 2024

- Test pour mesurer la pharmacocinétique (l'action de l'organisme sur un médicament, se réfère au devenir du médicament, depuis son entrée jusqu'à sa sortie de l'organisme, l'évolution en fonction du temps de son absorption, sa biodisponibilité, sa distribution, son métabolisme, et son excrétion) dans un modèle « in vivo », et définir en fin d'année au moins un composé chimique actif sur la bactérie S. aureus et possédant des paramètres physico-chimiques acceptables ;
- Recrutement du personnel pour poursuivre le développement ;
- Organiser le déménagement dans nouveaux locaux ;
- Recruter nouveaux membres pour le Conseil d'administration.



SETEF

SECTEUR DU FONDS

Transport & Mobilité

DATE DE CRÉATION

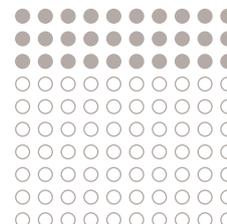
2023

TAILLE DU FONDS

435,14
millions EUR

DÉTENTION DU CAPITAL

29,60 %



DANS LE PORTEFEUILLE

204.731 EUR

DURÉE DU FONDS

10 ans



SETEF se concentrera sur l'acquisition d'actifs de petite à moyenne taille dans ces deux catégories, qui seront loués à des entreprises privées et publiques au sein de l'Union Européenne. Ce projet vise à soutenir la décarbonisation des flux économiques européens en promouvant le mode de transport le plus respectueux de l'environnement, tout en contribuant au renouvellement de la flotte européenne de wagons de fret et de barges fluviales..

L'investissement consiste en un fonds d'investissement innovant en infrastructures, dédié exclusivement à l'acquisition de wagons de fret ferroviaires et de barges fluviales, destinés à être loués principalement en Europe.

SMARTFIN CAPITAL III

SECTEUR DU FONDS

Fintech et technologies associées

DATE DE CRÉATION

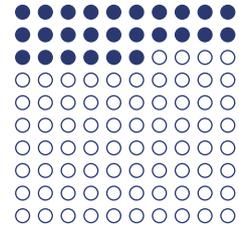
2023

TAILLE DU FONDS

170,54
millions EUR

DÉTENTION DU CAPITAL

25,60 %



DANS LE PORTEFEUILLE

2,32 millions EUR

DURÉE DU FONDS

12+6 ans

NOMBRE D'ASSTETS

1

Smartfin Capital III, est un fonds de « suivi » Smartfin Capital II destiné à prendre la relève du deuxième fond de croissance qui avait été mis en route par Smartfin en 2020, dans lequel la SFPI n'est pas investie directement et qui est arrivé en fin de période d'investissement.

Ce nouveau fonds est destiné à investir dans des sociétés, du secteur technologique, en croissances et qui présentent un potentiel de création de valeur dans des segments à fort potentiel de développement (nouvelle économie, Fintech, Cyber security, innovation, digitalisation, Intelligence artificielle, sécurité dans les process....).

Les sociétés cibles devaient avoir une certaine maturité avec un développement commercial déjà initié.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2023

- Juin 2023 : SmartFin, gestionnaire de 2 fonds Ventures et de 3 fonds de « croissance », a été classé 9ième parmi les 20 fonds de capital-risque les plus performants dans le prestigieux classement HEC Paris-DowJones Venture Capital Performance. Le classement identifie les entreprises qui ont généré les meilleures performances pour leurs investisseurs et qui ont levés, entre 2009 et 2018, plus de 100 millions USD pour l'ensemble de leurs fonds de capital-risque. SmartFin est le seul gestionnaire de fonds européen de ce classement.
- SmartFin Capital III, a réalisé 1 premier investissement en 2023 (Crazy Games).



ENJEUX POUR 2024

- L'équipe maintient ses efforts pour la recherche de nouvelles opportunités d'investissement.



4.2

RAPPORT D'ACTIVITÉS

PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENTS EN BREF

Portefeuille d'investissements en bref

AERONAUTICS	75
Asco Industries	76
BeCover	76
Brussels Airport Company	76
Calyos	77
Orizio	77
Sabena Aerospace Engineering	77
Safran Aero Boosters	78
Safran Blades	78
SkeyDrone (Skeyes)	78
Sonaca	79
Unify	79
Zephyr-Fin	79
ENERGY & UTILITIES	81
Caloritum	82
Cityforward	82
dnergy (DeltaQ)	82
Fluxys	83
Fluxys c-grid	83
Gridlink	83
Itineris	84
Junction Growth Investors Fund	84
T2 Eltif Energy Transition Fund	84
FINANCE	87
Ageas	88
BNP Paribas	88
Brienne III	88
Ethias	89
Euroclear Holding	89
Euronext nv	89
Royal Park Investments	90
Smartfin Capital III	90
SmartFin Ventures	90
SmartFin Ventures II	91
Unifiedpost Group	91
HEALTH	93
Aboleris Pharma	94
Biocartis Holdings Inc	94
BioDiscovery 5	94
BioDiscovery 6	95

PAR SECTEUR ET PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

Bioqube Factory Fund I	95
BioSenic	95
Bioxodes	96
Capricorn Health-Tech Fund	96
DMS Imaging	96
e-Health Venture	97
Endo Tools Therapeutics	97
Epics Therapeutics	97
Épimède	98
EyeD Pharma	98
Fund+ 98	
Heran HealthTech Fund I	99
Imcyse	99
Ion Beam Applications (IBA)	99
iStar Medical	100
Iteos Therapeutics US	100
Kurma Diagnostics 2	100
Kurma Growth Opportunities Fund	101
LSP 6 Privak	101
Microbial Resource Management Health (MRM Health)	101
Minoryx Therapeutics	102
Miracor Medical	102
Ncardia Holding	102
Neuvasq Biotechnologies	103
Newton Biocapital I	103
Newton Biocapital II	103
Normandy Hadrontherapy	104
Nucleis	104
Omxe Invest	104
OncoDNA	105
PDC Line Pharma	105
reMYND	105
Santero Therapeutics	106
Seeder Fund II	106
Sequana Medical	106
Sustainable Anchorage	107
Synergia Medical	107
Unid Manufacturing	107
V-Bio Fund 1	108
V-BIO Fund 2	108
Vesalius Biocapital I	108
Vesalius Biocapital III	109
White Fund	109

Portefeuille d'investissements en bref

IMPACT INVESTING	111
Aphea.Bio	112
astanor ventures Belgium II	112
Avantium Holding	112
BeCentral	113
BeCode	113
Biotalys	113
Capricorn Sustainable Chemistry Fund	114
Comet Traitements	114
Comet Sambre	114
Cosucra-Groupe Warcoing	115
Good Harvest Belgium I	115
Impact Expansion Fund I	115
Impakt EU	116
Industrya Fund	116
Inventures II	116
Performa Fund	117
Regenero Impact Fund	117
Tara India Fund IV Trust	117
Univercells	118
OTHER	121
Axelera AI	122
Belgian Growth Fund I	122
Belgian Mobile ID	122
BGF Management	123
Capricorn Digital Growth Fund	123
Capricorn Fusion China Fund	123
Capricorn ICT Arkiv	124
Certi-Fed	124
Chapelle Musicale Reine Elisabeth	124
China Belgium Direct Equity Investment Fund	125
CIM Capital Restruct Fund	125
Datang – SFPIM Venture Capital Fund	125
European Investment Fund (EIF)	126
FOMCAP IV Privak (force over mass)	126
Fortino Capital Venture I Arkiv	126
Fortino Capital Venture II	127
I4b-The Belgian Infrastructure Fund	127
imec.xpand	127
Imec.Xpand II	128

PAR SECTEUR ET PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

Innovation Fund	128
Loterie Nationale	128
Maison de la Radio Flagey	129
Micledi Microdisplays	129
Ninepointfive Magnitude Ventures	129
Palais des Beaux Arts (Bozar)	130
Palais des Congrès	130
Profinpar Fund	130
QBIC Feeder Fund	131
Qbic II Fund Arkiv	131
Qbic III Fund	131
Scalefund II	132
Scale-Ups.eu	132
Seeder Fund	132
SFPIM International	133
SFPIM Real Estate	133
SmartSec (Hex-Rays)	133
The Faktory Fund	134
Theodorus III	134
Theodorus IV	134
Vives II Louvain Technology Fund	135
Vives Inter-University Fund	135
Volta Ventures II	135
TRANSPORT & MOBILITY	137
Addax Motors	138
bpost	138
Lineas Group	138
Magnax	139
NxtPort	139
Rx/Seaport	139
SETEF	140
Shippr	140
Solithor	140
Sparki	141
Thaumas (euroports)	141

Portefeuille d'investissements en bref

Société d'investissement	Pourcentage de détention du capital (%)	Participation en capital ou en parts bénéficiaires	Prêt	Valeurs dans le portefeuille
AERONAUTICS				
Brussels Airport Company	25,00	299.449.475,83	0,00	299.449.475,83
Orizio	49,99	113.598.231,35	0,00	113.598.231,35
Asco Industries	0,00	54.311.672,58	0,00	54.311.672,58
Sonaca	14,75	46.719.132,87	0,00	46.719.132,87
Sabena Aerospace Engineering	0,00	17.500.000,00	0,00	17.500.000,00
BeCover	25,00	10.048.971,00	0,00	10.048.971,00
Safran Blades	22,00	5.876.310,00	0,00	5.876.310,00
Safran Aero Boosters	1,78	4.753.383,00	0,00	4.753.383,00
Unify	9,15	2.599.155,17	0,00	2.599.155,17
Skeydrone (Skeyes)	0,00	0,00	2.530.568,20	2.530.568,20
Calyos	19,64	1.716.256,78	0,00	1.716.256,78
Zephyr-Fin	100,00	180.297,61	0,00	180.297,61
ENERGY & UTILITIES				
Fluxys	3,44	105.556.388,06	0,00	105.556.388,06
Cityforward	49,50	50.000.000,00	0,00	50.000.000,00
Gridlink	31,18	28.250.000,00	0,00	28.250.000,00
T2 Eltif Energy Transition Fund	1,08	7.856.193,75	0,00	7.856.193,75
Itineris	3,80	5.000.040,00	0,00	5.000.040,00
Caloritum	8,78	4.999.994,66	0,00	4.999.994,66
Junction Growth Investors Fund	12,34	1.950.000,00	0,00	1.950.000,00
dnergy (DeltaQ)	15,20	600.000,50	0,00	600.000,50
Fluxys c-grid	2,50	87.500,00	0,00	87.500,00
FINANCE				
BNP Paribas	5,51	3.585.452.296,39	0,00	3.585.452.296,39
Euroclear Holding	12,92	877.138.987,51	0,00	877.138.987,51
Ethias	31,67	638.200.000,00	0,00	638.200.000,00
Ageas sa/nv	6,44	478.904.146,08	0,00	478.904.146,08
Euronext NV	3,17	116.076.498,53	0,00	116.076.498,53
Brienne III	4,12	8.830.000,00	0,00	8.830.000,00
SmartFin Ventures	41,89	3.064.472,67	0,00	3.064.472,67
Unifiedpost Group	2,01	2.539.359,16	0,00	2.539.359,16
Smartfin Capital III	8,80	2.325.000,00	0,00	2.325.000,00
SmartFin Ventures II	9,62	1.400.000,00	0,00	1.400.000,00
Royal Park Investments	5,80	188.745,01	0,00	188.745,01
HEALTH				
Fund+	20,18	21.291.845,00	0,00	21.291.845,00
Newton Biocapital I	17,67	11.695.056,45	0,00	11.695.056,45
Sequana Medical	6,68	7.277.584,19	0,00	7.277.584,19
PDC Line Pharma	21,46	7.024.301,20	0,00	7.024.301,20
Imcyse	6,23	4.724.677,50	1.915.550,00	6.640.227,50

PAR SECTEUR ET PAR VALEUR DANS LE PORTEFEUILLE

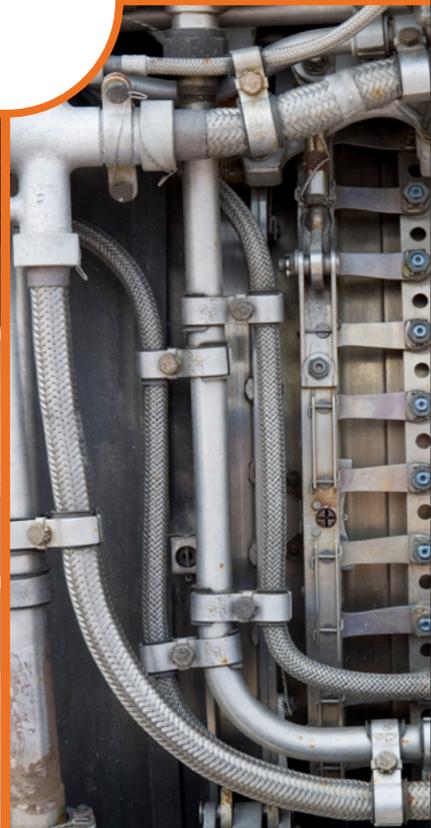
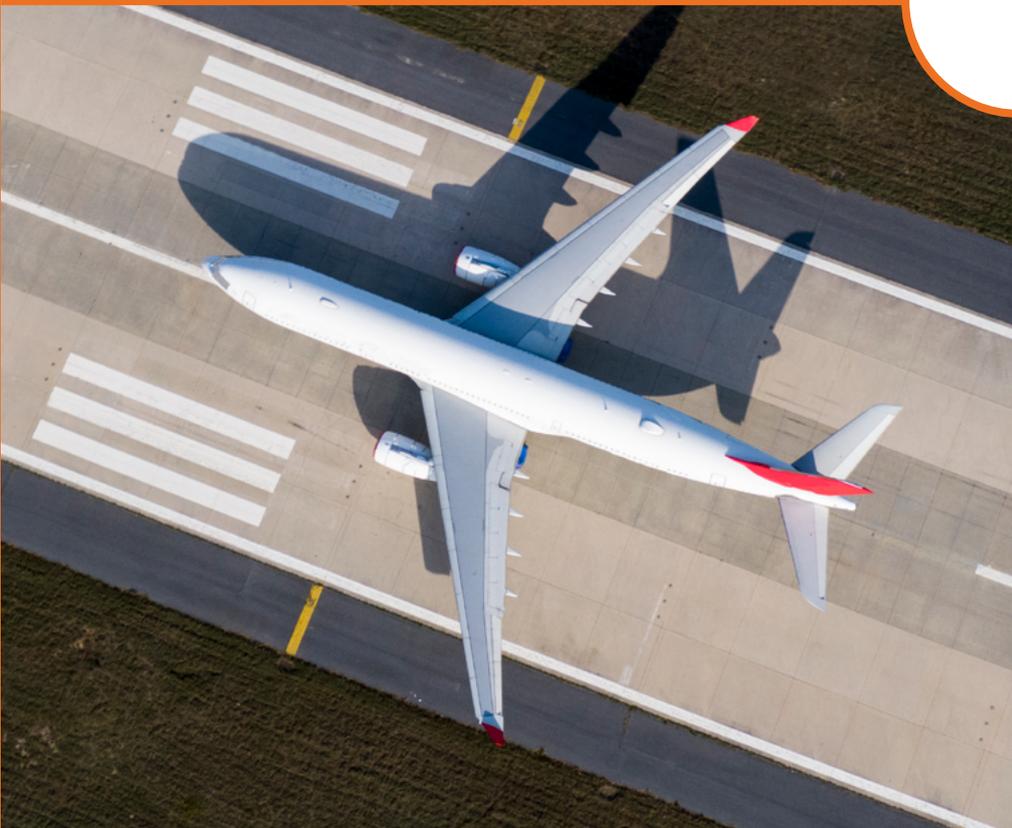
Société d'investissement	Pourcentage de détention du capital (%)	Participation en capital ou en parts bénéficiaires	Prêt	Valeurs dans le portefeuille
Épimède	20,00	6.538.342,35	0,00	6.538.342,35
Oncodna	17,81	6.340.527,52	0,00	6.340.527,52
Bioxodes	24,72	6.330.915,00	0,00	6.330.915,00
Vesalius Biocapital III	8,92	5.945.000,01	0,00	5.945.000,01
Normandy Hadrontherapy / NHA (IBA)	9,77	5.900.161,48	0,00	5.900.161,48
Omxe Invest	12,95	5.318.882,75	0,00	5.318.882,75
Minoryx Therapeutics	6,00	5.302.186,17	0,00	5.302.186,17
Ncardia Holding	8,70	5.168.006,06	0,00	5.168.006,06
iStar Medical	9,55	4.874.635,69	0,00	4.874.635,69
EyeD Pharma	8,33	4.752.942,00	0,00	4.752.942,00
Bioqube Factory Fund I	9,06	4.581.098,16	0,00	4.581.098,16
Biodiscovery 6	1,76	4.350.000,00	0,00	4.350.000,00
Synergia Medical	11,43	4.234.334,04	0,00	4.234.334,04
Epics Therapeutics	13,39	4.200.163,95	0,00	4.200.163,95
BioDiscovery 5	1,63	3.991.400,00	0,00	3.991.400,00
LSP 6 Privak	12,33	3.809.194,00	0,00	3.809.194,00
Ion Beam Applications	0,19	3.670.468,17	0,00	3.670.468,17
V-Bio Fund 1	6,59	3.649.141,59	0,00	3.649.141,59
Biocartis Holdings Inc	7,87	3.505.496,10	0,00	3.505.496,10
Kurma Growth Opportunities Fund	6,05	3.477.600,00	0,00	3.477.600,00
Endo Tools Therapeutics	9,61	2.995.792,00	60.390,87	3.056.182,87
Newton Biocapital II	19,04	2.967.619,00	0,00	2.967.619,00
Kurma Diagnostics 2	9,63	2.669.507,51	0,00	2.669.507,51
Sustainable Anchorage	2,92	2.564.243,56	0,00	2.564.243,56
V-BIO Fund 2	9,07	2.498.910,65	0,00	2.498.910,65
White Fund	13,23	2.374.338,62	0,00	2.374.338,62
Nucleis	27,34	2.067.934,60	0,00	2.067.934,60
Microbial Resource Management Health (MRM Health)		0,00	2.000.000,00	2.000.000,00
Heran HealthTech Fund I	9,27	1.841.000,00	0,00	1.841.000,00
Abolieris Holdco	7,57	1.500.000,00	0,00	1.500.000,00
Neuvasq Biotechnologies	11,36	1.250.000,00	0,00	1.250.000,00
reMYND	13,36	1.112.872,62	0,00	1.112.872,62
Miracor Medical	8,77	984.703,69	0,00	984.703,69
Capricorn Health-Tech Fund	11,89	868.357,58	0,00	868.357,58
e-Health Venture	12,82	500.000,00	0,00	500.000,00
DMS Imaging	1,30	416.473,43	0,00	416.473,43
Seeder Fund II	15,63	413.617,00	0,00	413.617,00
Iteos Therapeutics US	0,14	0,00	379.109,66	379.109,66
Vesalius Biocapital I. S.A. SICAR	6,67	354.585,95	0,00	354.585,95
Santero Therapeutics	4,89	275.000,00	0,00	275.000,00
Unid Manufacturing	8,48	247.058,82	0,00	247.058,82
BioSenic	0,71	105.680,77	0,00	105.680,77
Omxe Partners	16,67	10.250,00	0,00	10.250,00

Portefeuille d'investissements en bref

Société d'investissement	Pourcentage de détention du capital (%)	Participation en capital ou en parts bénéficiaires	Prêt	Valuers dans le portefeuille
IMPACT INVESTING				
Univercells	12,82	30.565.783,00	0,00	30.565.783,00
Regenero Impact Fund	19,01	8.127.836,94	0,00	8.127.836,94
Good Harvest Belgium I	14,78	5.964.040,22	0,00	5.964.040,22
Capricorn Sustainable Chemistry Fund	11,56	5.475.000,00	0,00	5.475.000,00
Biotalys	3,09	5.421.198,23	0,00	5.421.198,23
Tara India Fund IV Trust	24,43	5.214.894,88	0,00	5.214.894,88
Cosucra-Groupe Warcoing	1,85	5.000.000,00	0,00	5.000.000,00
AV Belgium II	10,00	4.228.339,27	0,00	4.228.339,27
Inventures II	15,36	4.078.000,00	0,00	4.078.000,00
Comet Sambre	0,00	0,00	3.428.571,43	3.428.571,43
Impact Expansion Fund I	19,88	2.546.892,00	0,00	2.546.892,00
Apeha.Bio	4,05	2.500.000,00	0,00	2.500.000,00
Industrya Fund	11,90	1.904.000,00	0,00	1.904.000,00
Comet Traitements	0,00	0,00	1.714.285,71	1.714.285,71
Performa Fund	14,72	1.705.576,81	0,00	1.705.576,81
BeCode SRL	33,33	500.000,00	0,00	1.000.000,00
Be Central	30,31	850.005,00	0,00	910.005,00
ImpaktEU	19,53	750.000,00	0,00	750.000,00
Biloba Investissement (in vereffening)	24,27	341.075,78	0,00	341.075,78
Avantium Holding	0,21	0,00	293.392,54	293.392,54
Black Bear Carbon	0,00	0,00	100.000,00	100.000,00
OTHER				
SFPIM Real Estate	100,00	148.917.922,93	0,00	148.917.922,93
Loterie Nationale	21,28	54.534.000,00	0,00	54.534.000,00
Belgian Growth Fund I	39,84	50.810.742,60	0,00	50.810.742,60
Certi-Fed	100,00	50.580.327,58	0,00	50.580.327,58
I4B - The Belgian Infrastructure fund	37,03	41.092.191,39	0,00	41.092.191,39
Palais des Congrès	100,00	34.670.934,00	0,00	34.670.934,00
Belgian Mobile ID	20,00	14.499.971,23	0,00	14.499.971,23
SmartSec	9,04	13.886.111,00	0,00	13.886.111,00
SFPIM International	26,25	12.407.908,60	0,00	12.407.908,60
Palais des Beaux Arts (Bozar)	32,53	11.000.000,00	0,00	11.000.000,00
China Belgium Direct Equity Investment Fund	8,50	8.060.650,64	0,00	8.060.650,64
Imec.xpand	8,56	8.000.000,00	0,00	8.000.000,00
Axelera AI	12,45	7.500.000,00	0,00	7.500.000,00
Micledi Microdisplays	30,30	5.000.000,00	975.000,00	5.975.000,00
Qbic II Fund Arkiv	20,37	5.603.913,60	0,00	5.603.913,60
FOMCAP IV Privak	4,89	5.093.197,26	0,00	5.093.197,26
Fortino Capital Venture II	9,52	4.976.371,00	0,00	4.976.371,00
Theodorus IV	29,50	4.500.000,00	0,00	4.500.000,00
CIM Capital Restruct Fund	15,44	4.350.000,00	0,00	4.350.000,00

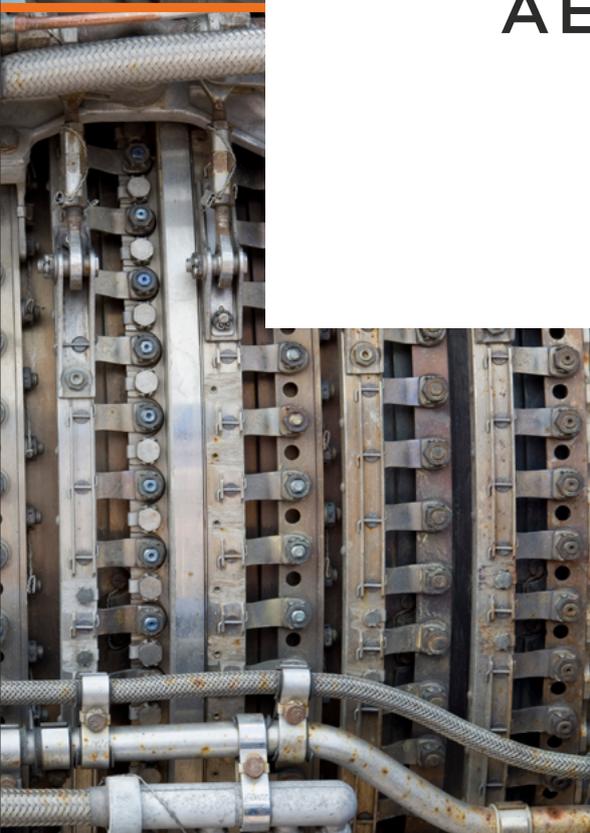
PAR SECTEUR ET PAR VALEUR DANS LE PORTEFEUILLE

Société d'investissement	Pourcentage de détention du capital (%)	Participation en capital ou en parts bénéficiaires	Prêt	Valaurs dans le portefeuille
Datang - SFPIM Venture Capital Fund	45,00	4.321.597,79	0,00	4.321.597,79
Innovation Fund	13,80	4.250.000,00	0,00	4.250.000,00
European Investment Fund (EIF)	0,00	4.150.340,00	0,00	4.150.340,00
Capricorn Digital Growth Fund	11,83	4.000.000,00	0,00	4.000.000,00
Capricorn Fusion China Fund	25,34	3.653.215,14	0,00	3.653.215,14
Ninepointfive Magnitude Ventures	14,68	3.316.399,58	0,00	3.316.399,58
Capital-E II ARKIV	8,04	3.213.871,18	0,00	3.213.871,18
Vives II - Louvain Technology Fund	11,68	2.882.483,29	0,00	2.882.483,29
QBIC Feeder Fund	18,37	2.873.842,48	0,00	2.873.842,48
Volta Ventures II	8,63	2.760.000,00	0,00	2.760.000,00
Wellington Partner Life sciences V	1,43	2.711.949,65	0,00	2.711.949,65
Qbic III Fund	14,12	2.500.000,00	0,00	2.500.000,00
Neckermann Belgium	0,00	0,00	2.500.000,00	2.500.000,00
Profinpar Fund	0,00	2.439.351,85	0,00	2.439.351,85
Imec.Xpand II	5,21	2.250.000,00	0,00	2.250.000,00
Vives Inter-University Fund	20,00	2.240.000,00	0,00	2.240.000,00
Seeder Fund	18,29	1.603.460,00	0,00	1.603.460,00
Maison de la Radio Flagey	9,11	1.449.793,90	0,00	1.449.793,90
Scalefund II	19,41	1.392.436,81	0,00	1.392.436,81
Scale-Ups.eu	48,98	1.183.853,10	0,00	1.183.853,10
The Faktory Fund	14,99	1.023.770,56	0,00	1.023.770,56
Theodorus III	24,69	943.822,84	0,00	943.822,84
Capricorn ICT Arkiv	15,06	710.000,00	0,00	710.000,00
Chapelle Musicale Reine Elisabeth	3,01	237.391,00	0,00	237.391,00
BGF Management	49,00	49.000,00	0,00	49.000,00
Fortino Capital.Venture I.Arkiv	10,82	30.873,22	0,00	30.873,22
TRANSPORT & MOBILITY				
bpost	26,91	283.612.678,86	0,00	283.612.678,86
Thaumas (Euroports)	23,32	57.590.067,50	0,00	57.590.067,50
Lineas Group	35,16	27.167.985,68	0,00	27.167.985,68
Sparki	49,37	26.133.124,93	0,00	26.133.124,93
Thaumas (Euroports)	parts bénéficiaires	18.175.000,00	0,00	18.175.000,00
Shippr	26,87	6.499.990,40	0,00	6.499.990,40
Magnax	7,63	5.600.000,00	0,00	5.600.000,00
Addax Motors	26,51	5.414.000,00	0,00	5.414.000,00
Solithor	16,76	4.499.807,04	0,00	4.499.807,04
NxtPort	24,57	3.373.402,52	0,00	3.373.402,52
SETEF	29,58	204.731,26	0,00	204.731,26
Rx/Seaport	4,63	50.000,00	0,00	50.000,00
EP FundCo	23,32	1.749,25	0,00	1.749,25
TOTAL		7.716.871.287,48	15.896.868,41	7.732.768.155,89





AERONAUTICS



ASCO INDUSTRIES

Asco Industries est une société active dans le développement et la production de composants complexes à destination du domaine aéronautique, ainsi que dans leur assemblage.



<https://www.asco.be>

DANS LE PORTEFEUILLE

54,31 millions EUR

RÉSULTAT NET

-4,02 millions EUR

TOTAL DU BILAN

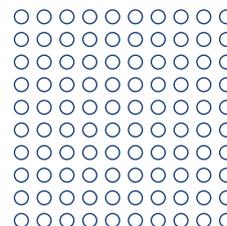
200,8 millions EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

636 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

0 %



BECOVER

BeCover est un centre d'avant-garde pour tester les compresseurs de l'aviation du futur SFPIM a investi aux côtés de la SRIW dans ce centre.



<https://becover.eu>

DANS LE PORTEFEUILLE

10,04 millions EUR

RÉSULTAT NET

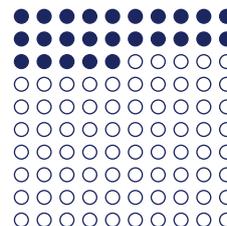
70.000 EUR

TOTAL DU BILAN

43,71 millions EUR

DÉTENTION DU CAPITAL

25 %



BRUSSELS AIRPORT COMPANY

SFPIM détient 25 % des actions de Brussels Airport Company, les 75 % restants étant détenus par Ontario Teachers' Pension Plan ainsi que par un consortium regroupant le fonds de pension APG, SwissLife, le fonds d'investissement du Queensland et le fonds Sky Holding Belgium.



<https://www.brusselsairport.be>

DANS LE PORTEFEUILLE

299,44 millions EUR

RÉSULTAT NET

60.000 EUR

TOTAL DU BILAN

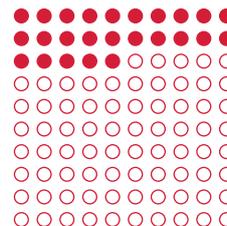
3,60 millions EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

1019 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

25 %



CALYOS

Calyos est une société technologique qui conçoit et fabrique des systèmes thermiques diphasiques pour le refroidissement d'électroniques de puissance et de composants électroniques. Calyos opère sur un éventail de marchés industriels et dispose d'un portefeuille de propriété intellectuelle pour protéger sa technologie.



<https://www.calyos-tm.com>

DANS LE PORTEFEUILLE

1,71 million EUR

RÉSULTAT NET

-1,36 million EUR

TOTAL DU BILAN

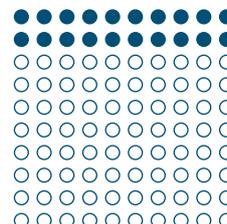
3,77 millions EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

14 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

19,60 %



ORIZIO

Le Groupe Orizio est une SRL belge fondée en juin 2020 suite à la reprise à la même date de la société SABCA par un consortium constitué de SFPIM et de Sabena Aerospace. Le regroupement des activités de la Sabca et de Sabena Aerospace Engineering a ainsi créé un puissant groupe industriel aéronautique belge.



<https://www.orizio-group.com>

DANS LE PORTEFEUILLE

113,59 millions EUR

RÉSULTAT NET

1,43 million EUR

TOTAL DU BILAN

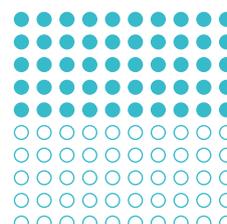
163,4 millions EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

1.531 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

49,99 %



SABENA AEROSPACE ENGINEERING

Sabena Aerospace est une société active dans le marché de la maintenance, de la réparation et de l'entretien (MRO - Maintenance, Repair and Overhaul) des avions, aussi bien pour des compagnies aériennes que pour des opérateurs gouvernementaux/la défense.



<https://www.sabena-engineering.com>

DANS LE PORTEFEUILLE

17,50 millions EUR

RÉSULTAT NET

2,66 millions EUR

TOTAL DU BILAN

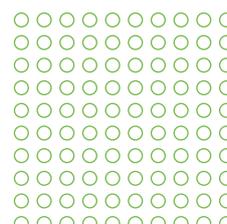
115,74 millions EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

610 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

0 %



SAFRAN AERO BOOSTERS

Safran Aero Boosters est une société active dans le domaine de la motorisation et des systèmes de transfert d'énergie et de fluides à destination de véhicules aéronautiques ou spatiaux. Safran Aero Boosters fournit également des prestations d'ingénieur, d'assistance et d'études. SFPIM détient 1,78 % des actions de Safran Aero Boosters.



<https://www.safran-group.com>

DANS LE PORTEFEUILLE

4,75 millions EUR

RÉSULTAT NET

228,52 millions EUR

TOTAL DU BILAN

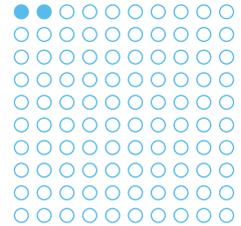
2,07 milliard EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

1.393 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

1,80 %



SAFRAN BLADES

Safran Blades est une filiale de Safran Aero Boosters. Elle produit des aubes de compresseur pour moteurs d'avion.



<https://www.safran-group.com>

DANS LE PORTEFEUILLE

5,87 millions EUR

RÉSULTAT NET

-760.000 EUR

TOTAL DU BILAN

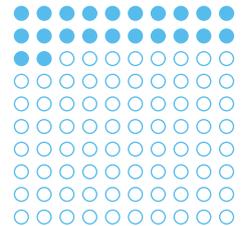
28,38 millions EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

12 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

22 %



SKEYDRONE (SKEYES)

Skeydrone est une entité distincte de Skeyes, le contrôleur aérien belge, dont le but est de permettre le développement et la mise sur le marché des services de gestion du trafic aérien sans pilote (UTM - unmanned traffic management). Skeydrone a été constituée le 7 février 2021 en tant que filiale à 100 % de Skeyes.



<https://www.skeydrone.aero>

DANS LE PORTEFEUILLE

2,53 millions EUR

RÉSULTAT NET

9,07 millions EUR

TOTAL DU BILAN

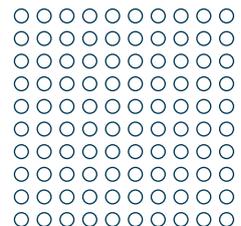
559,05 millions EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

954 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

0 %



SONACA

Le groupe Sonaca est actif dans le développement et la production d'éléments de structures aérospatiales. Fournisseur d'Airbus, d'Embraer, de Dassault et de Bombardier, la société est également active dans les programmes militaires et spatiaux.



<https://www.sonaca.com>

DANS LE PORTEFEUILLE

46,71 millions EUR

RÉSULTAT NET

43,13 millions EUR

TOTAL DU BILAN

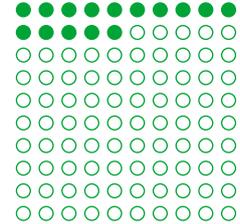
746,45 millions EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

1.378 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

14,80 %



UNIFLY

Unifly a développé une plate-forme permettant l'échange d'informations entre les pilotes de drones, les autorités et les usagers de l'espace aérien (en dessous de 500 pieds). Avec un investissement de 2 millions EUR en capital, SFPIM a participé en 2019 à un tour de financement aux côtés des actionnaires existants.



<https://unifly.be>

DANS LE PORTEFEUILLE

2,59 millions EUR

RÉSULTAT NET

-970.000 EUR

TOTAL DU BILAN

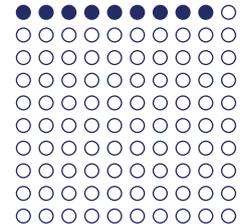
9,40 millions EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

32 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

9,15 %



ZEPHYR-FIN

L'activité historique de Zephyr-Fin était la gestion de la participation de 16,5 % des actions de la Sabena en faillite depuis 2001. La société n'est depuis lors plus en activité.



DANS LE PORTEFEUILLE

180.297 EUR

RÉSULTAT NET

-30.000 EUR

TOTAL DU BILAN

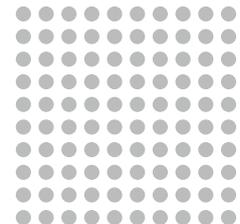
160.000 EUR

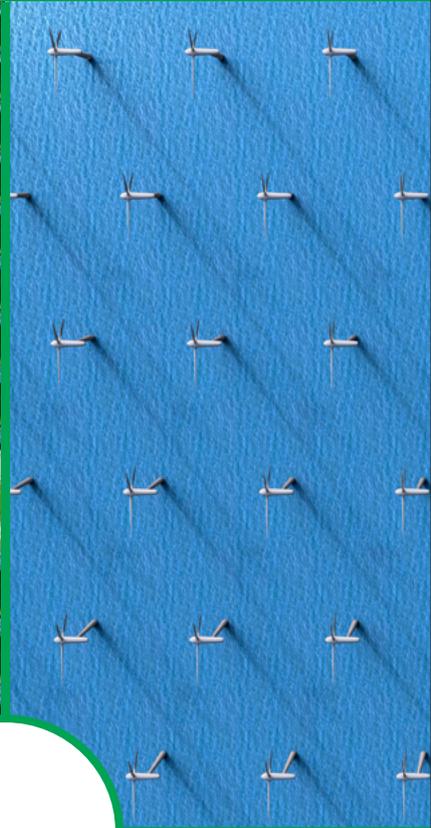
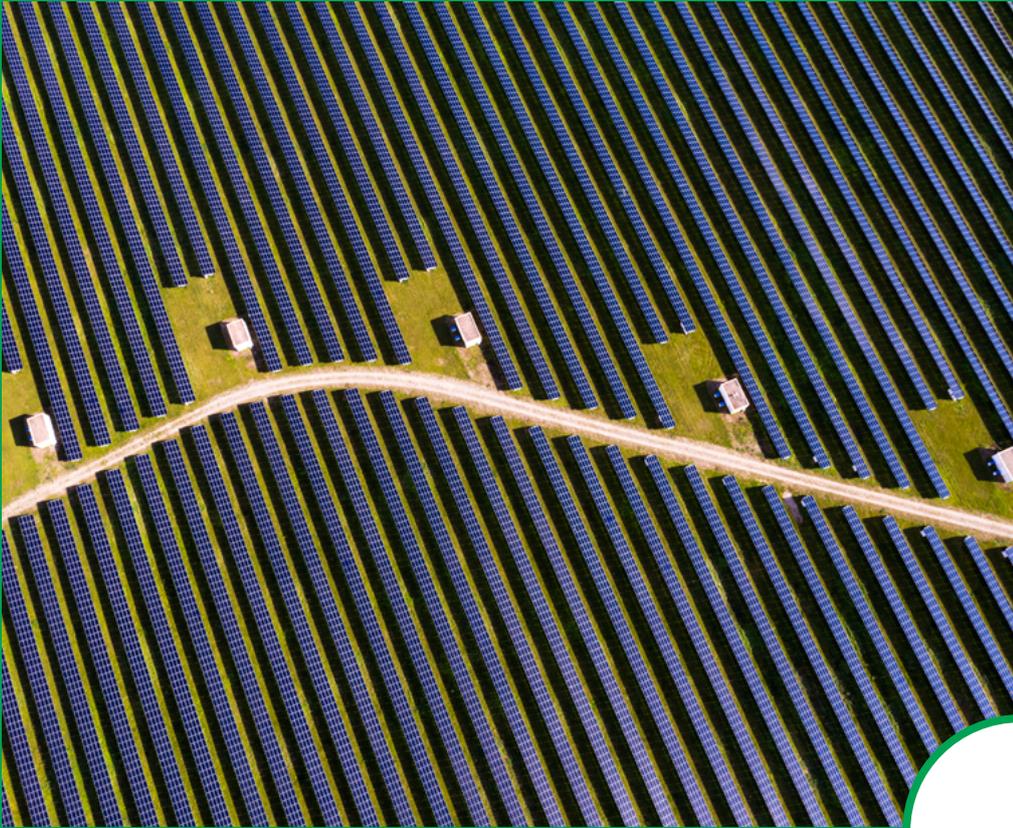
NOMBRE D'EMPLOIS

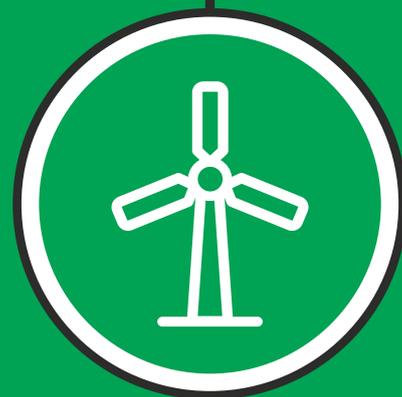
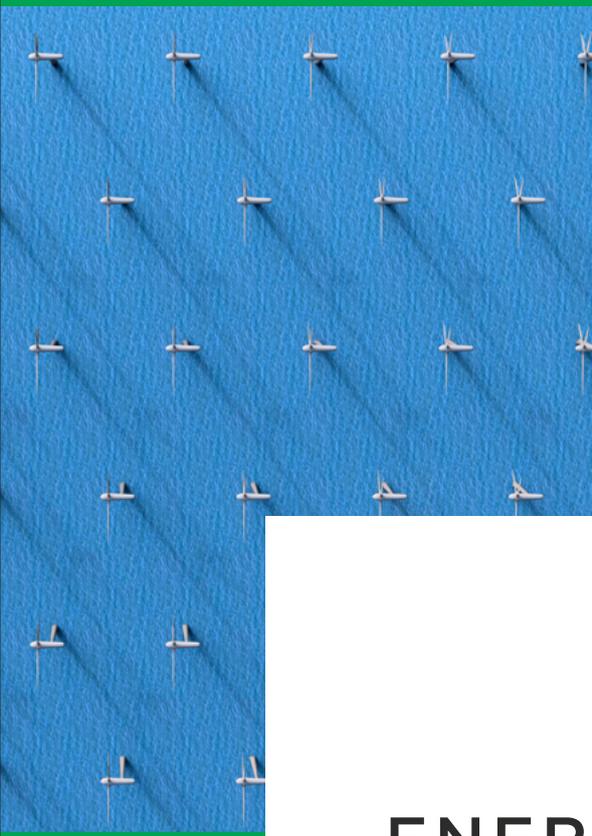
0 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

100 %







ENERGY & UTILITIES



CALORITUM

Caloritum est une société ayant développé un échangeur thermique grâce auquel la chaleur perdue peut être transformée en chaleur fonctionnelle. Cette technologie récupère ainsi 50 % de la chaleur résiduelle, l'entreprise économise donc sur ses coûts énergétiques et réduit ses émissions de CO₂ par la même occasion.



<https://qpinch.com>

DANS LE PORTEFEUILLE

4,99 millions EUR

RÉSULTAT NET

-600.000 EUR

TOTAL DU BILAN

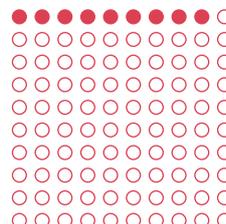
4,76 millions EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

11 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

8,80 %



CITYFORWARD

Cityforward a été constituée au printemps 2022 afin de contribuer à la rénovation énergétique des bâtiments (non publics) des villes belges. Doté de 100 millions EUR dès sa création et basé en Belgique, le fonds a pour mission de contribuer à la transition énergétique via l'immobilier.



CITYFORWARD

<https://altstadt.brussels/Cityforward>

SECTEUR DU FONDS

immobilier

DANS LE PORTEFEUILLE

50 millions EUR

DURÉE DU FONDS

7-9 ans

TAILLE DU FONDS

302 millions EUR

NOMBRE D'ASSETS GÉRÉS

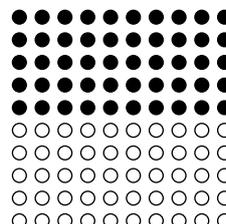
23

DATE DE CRÉATION

2022

DÉTENTION DU CAPITAL

49,50 %



DENERGY (DELTAQ)

DeltaQ est une société ayant mis au point un logiciel permettant de réduire jusqu'à 35 % les émissions de CO₂ dans les immeubles commerciaux. Le produit utilise les données disponibles (capteurs de température, données HVAC, prévisions météorologiques, etc.) pour contrôler automatiquement les bâtiments grâce à une surveillance prédictive 24/7.



<https://www.dnergy.com>

DANS LE PORTEFEUILLE

600.000 EUR

RÉSULTAT NET

-3,18 millions EUR

TOTAL DU BILAN

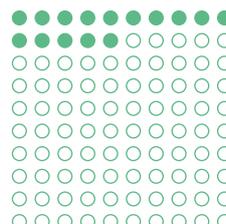
4,47 millions EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

8 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

15,20 %



FLUXYS

La SA Fluxys est présente sur le marché gazier au travers des trois activités que sont le transport, le terminaling LNG et le stockage. En tant qu'acteur totalement indépendant des producteurs, Fluxys SA a pour ambition de demeurer un pivot dans les réseaux européens de transport de gaz de l'Europe du Nord..



<https://www.fluxys.com>

DANS LE PORTEFEUILLE

105,55 millions EUR

RÉSULTAT NET

183,27 millions EUR

TOTAL DU BILAN

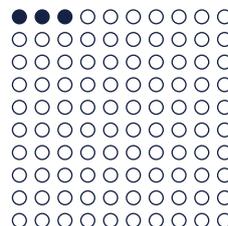
4,58 milliard EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

43 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

3,40 %



FLUXYS C-GRID

Dans le cadre de l'extension de ses activités et afin d'assurer une dynamique de gestion d'un futur réseau CO₂, Fluxys a pris l'initiative de mettre sur pied une société, sous forme d'une « joint venture » en vue notamment d'étudier, construire et exploiter un réseau de transport du CO₂ en Belgique, extensible à d'autres molécules d'intérêt.



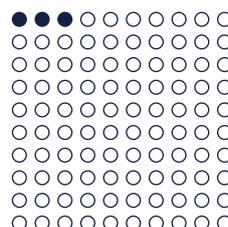
<https://www.fluxys.com>

DANS LE PORTEFEUILLE

87.500 EUR

DÉTENTION DU CAPITAL

2,50 %



GRIDLINK

Le holding GRIDLINK regroupe ENBRO, un courtier en énergie basé en Flandre-Occidentale et, depuis 2018, EARTH, une entreprise spécialisée dans l'installation de batteries et de panneaux solaires. Gridlink fournit ses services à des clients tant privés que professionnels, ainsi qu'aux pouvoirs publics. Leur mission consiste à leur proposer et à mettre en œuvre des solutions durables supplémentaires, sur la base d'un suivi minutieux de leurs dépenses énergétiques.



<https://www.gridlink.co>

DANS LE PORTEFEUILLE

28,25 millions EUR

RÉSULTAT NET

1,89 millions EUR

TOTAL DU BILAN

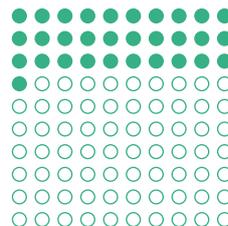
108,55 millions EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

96 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

31,20 %



ITINERIS

Itineris produit le logiciel UMAX. Celui-ci permet aux entreprises d'utilité publique (eau et électricité) de gérer leurs interactions avec les clients. Le module le plus important est le système de facturation, mais les possibilités du logiciel sont bien plus vastes.



<https://www.itineris.net>

DANS LE PORTEFEUILLE

5 millions EUR

RÉSULTAT NET

-190.000 EUR

TOTAL DU BILAN

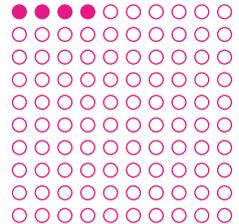
81,21 millions EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

216 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

3,80 %



JUNCTION GROWTH INVESTORS FUND

Junction Fund est un fonds d'investissement lancé pour soutenir les futurs leaders en matière d'efficacité énergétique et de nouvelles technologies énergétiques. Le fonds s'intéresse aux entreprises déjà rentables, de préférence à faible intensité de capital et dont la technologie présente un court délai de remboursement pour leurs clients.



<https://junctiongrowthinvestors.com>

SECTEUR DU FONDS

Energie renouvelable

DANS LE PORTEFEUILLE

1,95 million EUR

DURÉE DU FONDS

10+4 ans

TAILLE DU FONDS

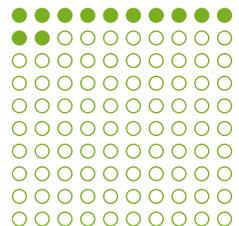
81 millions EUR

DATE DE CRÉATION

2022

DÉTENTION DU CAPITAL

12,30 %



T2 ELTIF ENERGY TRANSITION FUND

T2 est un fonds d'investissement lancé pour soutenir les futurs leaders en matière d'efficacité énergétique et de nouvelles technologies énergétiques. Le fonds est un partenariat entre Tikehau Investment Management et Total. À ce titre, il s'appuie sur les connaissances technologiques de Total et son écosystème autour des énergies renouvelables..



<https://www.tikehaucapital.com>

SECTEUR DU FONDS

Energie renouvelable

DANS LE PORTEFEUILLE

7,85 millions EUR

DURÉE DU FONDS

10+2 ans

TAILLE DU FONDS

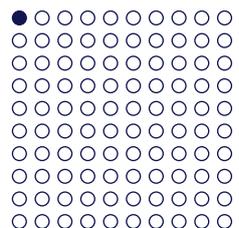
988 millions EUR

DATE DE CRÉATION

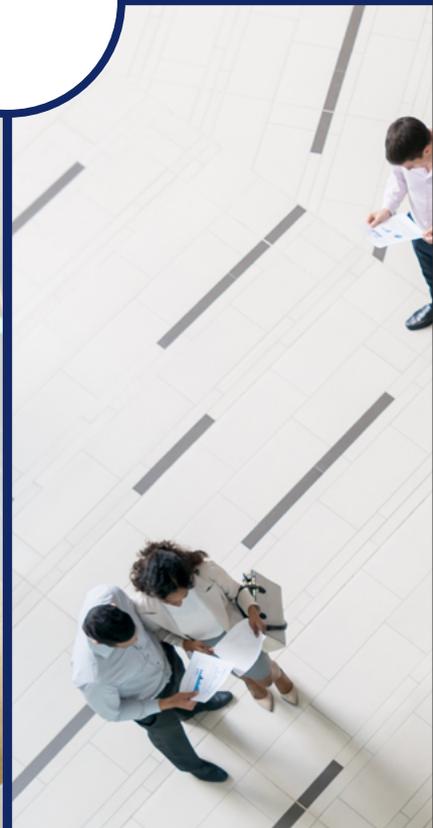
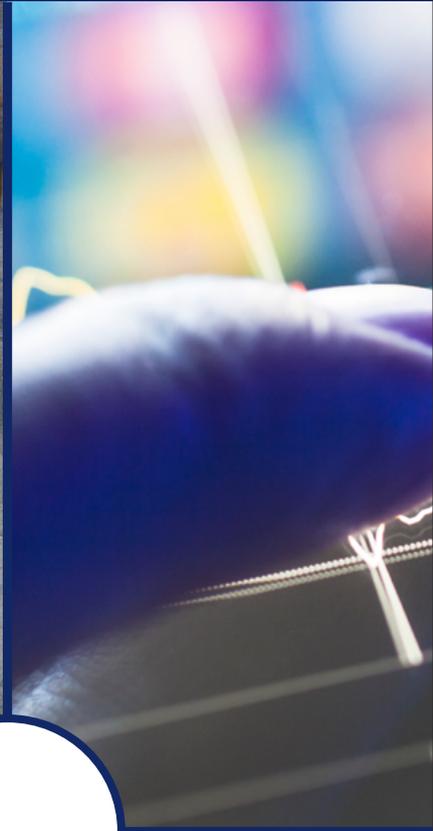
2018

DÉTENTION DU CAPITAL

1,10 %









FINANCE



AGEAS

Ageas, un groupe d'assurance international coté en Bourse, propose des produits d'assurance Vie & Non vie à plus de 47 millions de clients présents sur 14 pays, répartis sur 2 continents (Europe, Asie). Le groupe emploie 44.230 collaborateurs.



<https://www.ageas.com>

DANS LE PORTEFEUILLE

478,9 millions EUR

RÉSULTAT NET

953 millions EUR

TOTAL DU BILAN

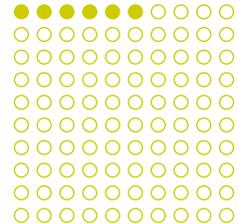
96,69 milliard EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

50.395 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

6,40 %



BNP PARIBAS

BNP Paribas (BNPP), leader européen des services bancaires et financiers, possède quatre marchés domestiques en banque de détail en Europe : la France, la Belgique, l'Italie et le Luxembourg. Il est présent dans 65 pays et compte près de 190.000 collaborateurs, dont plus de 147.000 en Europe et plus de 12.500 en Belgique.



BNP PARIBAS

<https://bnpparibas.be>

DANS LE PORTEFEUILLE

3,58 milliard EUR

RÉSULTAT NET

10,97 milliard EUR

TOTAL DU BILAN

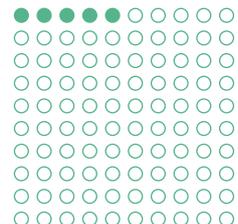
2.591,49 milliard EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

182.656 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

5,50 %



BRIENNE III

Brienne III est le troisième fonds de la famille de fonds Brienne. Il s'agit du seul grand fonds en Europe qui investit exclusivement dans la cybersécurité. Le fonds a été fondé en juin 2019 par Ace Management, une filiale à 100 % de Tikehau Capital. Le fonds ne se concentre pas sur la Belgique ; il investit dans des entreprises de cybersécurité partout en Europe.



<https://www.tikehaucapital.com>

SECTEUR DU FONDS

TIC / technologie numérique

DANS LE PORTEFEUILLE

8,83 millions EUR

DURÉE DU FONDS

10+2 ans

TAILLE DU FONDS

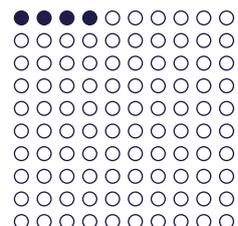
988 millions EUR

DATE DE CRÉATION

2019

DÉTENTION DU CAPITAL

4,10 %



ETHIAS

Ethias est le troisième assureur de Belgique et le premier assureur du secteur public et de ses agents. Il s'agit d'un assureur direct qui offre une gamme complète de produits en Vie et Non-vie pour les particuliers et les entreprises. Ethias est également l'assureur privilégié des collectivités publiques grâce à son offre multiproduits et services.



<https://www.ethias.be>

DANS LE PORTEFEUILLE

638,20 millions EUR

RÉSULTAT NET

355,72 millions EUR

TOTAL DU BILAN

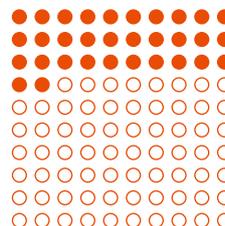
19,34 milliard EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

5.000+ FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

31,70 %



EUROCLEAR HOLDING

Basée à Bruxelles, Euroclear est l'une des principales infrastructures de marchés financiers au monde. Elle se charge du règlement des opérations sur titres (« Clearing & Settlement » ou règlement et compensation), du dépôt de titres et de la gestion du collatéral dans plus de 90 pays. Elle détient environ 36 billions EUR d'actifs.



<https://www.euroclear.com>

DANS LE PORTEFEUILLE

877,13 millions EUR

RÉSULTAT NET

165,81 milliard EUR

TOTAL DU BILAN

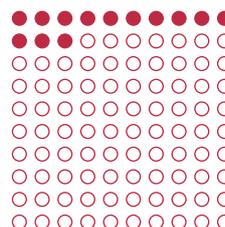
4,22 milliard EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

4000+ FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

12,90 %



EURONEXT NV

Euronext est le principal opérateur boursier dans la zone euro et compte plus de 2.000 émetteurs qui représentent une capitalisation boursière totale de 6.300 milliards EUR. Son offre recouvre des produits variés tels que les actions, les ETF, les warrants et certificats, les obligations, les dérivés sur actions, les dérivés sur matières premières et les indices.



<https://www.euronext.com>

DANS LE PORTEFEUILLE

116,07 millions EUR

RÉSULTAT NET

536,41 millions EUR

TOTAL DU BILAN

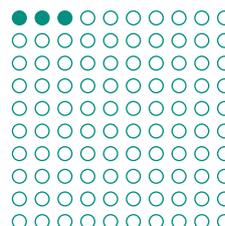
192,23 milliard EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

+2.300 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

3,20 %



ROYAL PARK INVESTMENTS

Royal Park Investments (RPI) a été créé en 2009 dans le cadre du sauvetage de Fortis Banque en tant que « bad bank », dans laquelle SFPIM/l'État belge a acquis 43,53 % des parts pour un montant de 740 millions EUR.



<https://www.royalparkinvestments.com>

DANS LE PORTEFEUILLE

188.745 EUR

RÉSULTAT NET

2,90 millions EUR

TOTAL DU BILAN

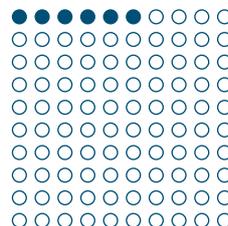
3,40 millions EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

0 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

5,80 %



SMARTFIN CAPITAL III

Smartfin Capital III, est un fonds de « suivi » destiné à investir dans des sociétés, du secteur technologique, en croissance et présentant un potentiel de création de valeur dans des segments à fort potentiel de développement (nouvelle économie, Fintech, Cyber security, innovation, digitalisation, Intelligence artificielle, sécurité dans les process....).



<https://smartfinvc.com>

SECTEUR DU FONDS

Fintech et technologies associées

DANS LE PORTEFEUILLE

2,32 millions EUR

DURÉE DU FONDS

12+6 ans

TAILLE DU FONDS

170,54 millions EUR

NOMBRE D'ASSETS GÉRÉS

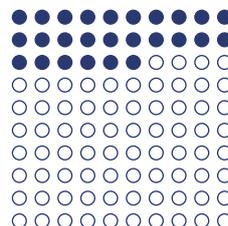
1

DATE DE CRÉATION

2023

DÉTENTION DU CAPITAL

25,60 %



SMARTFIN VENTURES

SmartFin est un fonds créé en février 2017 qui a pour objectif de prendre des participations minoritaires dans des sociétés en stade précoce actives dans les nouvelles technologies à l'industrie de la finance (FinTech), de même que dans les technologies associées telles que la sécurité, le Big Data, l'intelligence artificielle et les logiciels d'entreprise..



<https://smartfinvc.com>

SECTEUR DU FONDS

Fintech et technologies associées

DANS LE PORTEFEUILLE

3,06 millions EUR

DURÉE DU FONDS

12 ans

TAILLE DU FONDS

16,71 millions EUR

NOMBRE D'ASSETS GÉRÉS

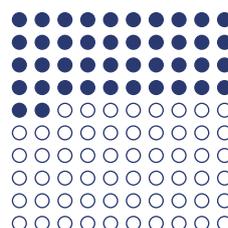
4

DATE DE CRÉATION

2017

DÉTENTION DU CAPITAL

41,90 %



SMARTFIN VENTURES II

SmartFin Ventures II is een investeringsfonds dat voortbouwt op SmartFin Ventures I. Het streeft net als dat laatste fonds op zijn elan doorgaan door verder te investeren in snelgroeiende bedrijven in een b2b-technologie-sector die affiniteit (maar geen exclusiviteit) heeft met de financiële sector in ruime zin.



<https://smartfinvc.com>

SECTEUR DU FONDS

Fintech et technologies associées

DANS LE PORTEFEUILLE

1,40 million EUR

DURÉE DU FONDS

12+6 ans

TAILLE DU FONDS

52 millions EUR

NOMBRE D'ASSETS GÉRÉS

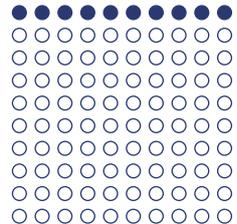
6

DATE DE CRÉATION

2021

DÉTENTION DU CAPITAL

9,60 %



UNIFIEDPOST GROUP

L'entreprise de FinTech Unifiedpost Group a été fondée en 2001 et est située à La Hulpe. Elle se concentre sur l'optimisation du traitement électronique des factures et autres documents professionnels.



<https://www.unifiedpostgroup.com>

DANS LE PORTEFEUILLE

2,53 millions EUR

RÉSULTAT NET

-83,90 EUR

TOTAL DU BILAN

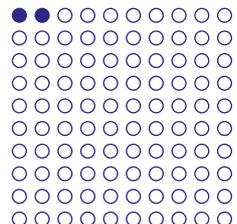
277,98 millions EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

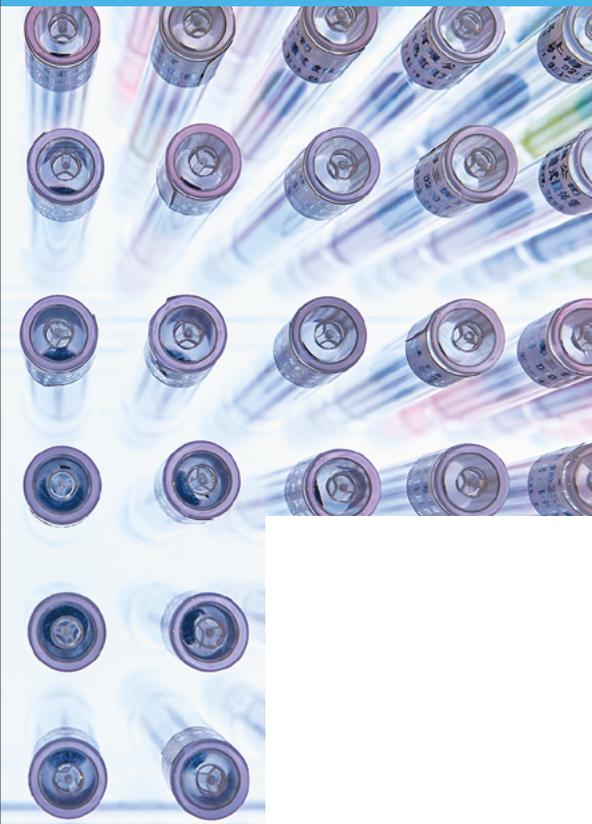
1.266 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

2 %







HEALTH

ABOLERIS PHARMA

Aboleris Pharma développe de nouveaux immunomodulateurs pour les maladies immunitaires. Le programme principal se concentre sur un anticorps monoclonal, anti-CD45RC (ABIS-45RC). La science, le savoir-faire et le développement se concentrent sur la fonction régulatrice des cellules T, dans le but de rééquilibrer les fonctions Teff et Treg.



<https://aboleris-pharma.com>

DANS LE PORTEFEUILLE

1,50 million EUR

RÉSULTAT NET

-3,10 millions EUR

TOTAL DU BILAN

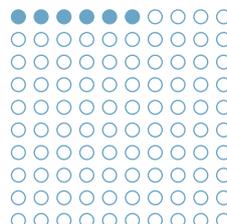
13,10 millions EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

18 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

7,60 %



BIOCARTIS HOLDINGS INC

Biocartis est une société de technologie médicale qui a lancé un mini laboratoire automatisé Idylla, capable de réaliser un diagnostic clinique ultra-robuste, convivial et très précis à partir de pratiquement n'importe quel échantillon biologique dans pratiquement n'importe quel environnement. Ce diagnostic est inestimable dans le domaine de l'oncologie.



<https://investors.biocartis.com>

DANS LE PORTEFEUILLE

3,50 millions EUR

RÉSULTAT NET

-35,50 millions EUR

TOTAL DU BILAN

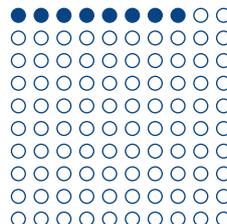
104,77 millions EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

365 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

7,90 %



BIODISCOVERY 5

Biodiscovery 5 est la 5^{ème} génération du fonds Biodiscovery qui a pour objectif d'investir dans le développement de produits thérapeutiques et de dispositifs médicaux/de diagnostic. Un investissement type est dans la phase de développement, en aval des étapes de recherche et soutenu par des entrepreneurs expérimentés.



<https://www.life-sciences-europe.com>

SECTEUR DU FONDS

Thérapeutique et dispositifs médicaux

DANS LE PORTEFEUILLE

3,99 millions EUR

DURÉE DU FONDS

12 ans

TAILLE DU FONDS

345 millions EUR

NOMBRE D'ASSETS GÉRÉS

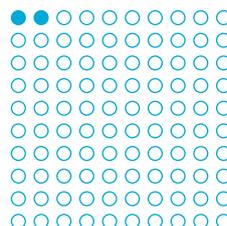
13

DATE DE CRÉATION

2018

DÉTENTION DU CAPITAL

1,60 %



BIODISCOVERY 6

Biodiscovery 6 est la 6^{ème} génération du fonds Biodiscovery qui a pour objectif d'investir dans le développement de produits thérapeutiques et de dispositifs médicaux/de diagnostic. SFPIM a renouvelé sa confiance à l'équipe de gestion, depuis son investissement en Biodiscovery 5, en consacrant une enveloppe de 10 millions EUR au capital.



<https://www.life-sciences-europe.com>

SECTEUR DU FONDS

Thérapeutique et dispositifs médicaux

DANS LE PORTEFEUILLE

4,35 millions EUR

DURÉE DU FONDS

10+2 ans

TAILLE DU FONDS

455 millions EUR

NOMBRE D'ASSETS GÉRÉS

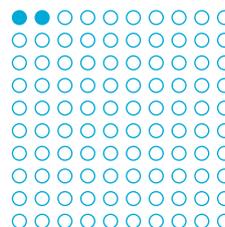
15

DATE DE CRÉATION

2021

DÉTENTION DU CAPITAL

1,80 %



BIOQUBE FACTORY FUND I

Bioqube Factory Fund a été créée à l'initiative de trois partenaires (Nico Vandervelpen, Debora Dumont et Dirk Reyn) qui ont commencé à encadrer des projets de R&D prometteurs en 2016, sur le site de Janssen Pharmaceutica, à Beerse.



<https://www.bioqubeventures.com>

SECTEUR DU FONDS

Sciences de la vie

DANS LE PORTEFEUILLE

4,58 millions EUR

DURÉE DU FONDS

10 ans

TAILLE DU FONDS

110,40 millions EUR

NOMBRE D'ASSETS GÉRÉS

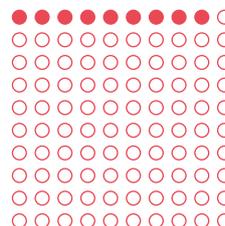
10

DATE DE CRÉATION

2020

DÉTENTION DU CAPITAL

9,10 %



BIOSENIC

BioSenic est une société innovante avec pour objectif de répondre à d'importants besoins médicaux non satisfaits dans le domaine de l'immunité innée, l'inflammation et la réparation des organes/fonctions. BioSenic vise à devenir une société de premier rang dans le domaine de la médecine régénérative et immunitaire en développant des produits innovants pour les maladies auto-immunes et inflammatoires.



<https://www.biosenic.com>

DANS LE PORTEFEUILLE

105.680 EUR

RÉSULTAT NET

-9,7 millions EUR

TOTAL DU BILAN

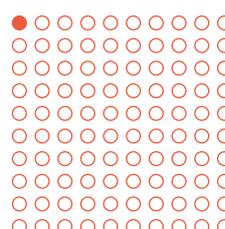
48,68 millions EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

3 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

0,70 %



BIOXODES

La société Bioxodes développe un puissant anticoagulant sans engendrer de risques d'hémorragie. Le caractère innovant découle du fait que la molécule s'adresse aux facteurs XI et XII de la coagulation, combinant de manière unique un effet anti-inflammatoire et anticoagulant.



<https://bioxodes.com>

DANS LE PORTEFEUILLE

6,3 millions EUR

RÉSULTAT NET

-4,70 millions EUR

TOTAL DU BILAN

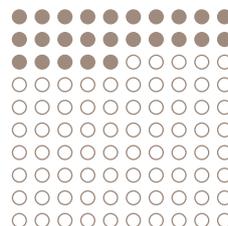
10,25 millions EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

9 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

24,50 %



CAPRICORN HEALTH-TECH FUND

Capricorn Health-Tech Fund investit dans des entreprises qui se consacrent aux recherches scientifiques et aux développements technologiques dans le cadre de la prévention, du diagnostic et du traitement de maladies et de problèmes de santé chez l'être humain et qui souhaitent également commercialiser ces applications.



<https://capricorn.be/en/channels/capricorn-health>

SECTEUR DU FONDS

Sciences de la vie

DANS LE PORTEFEUILLE

868.357 EUR

DURÉE DU FONDS

10+4 ans

TAILLE DU FONDS

42 millions EUR

NOMBRE D'ASSETS GÉRÉS

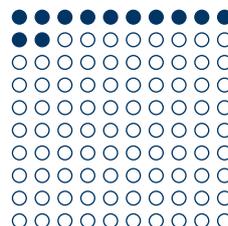
4

DATE DE CRÉATION

2010

DÉTENTION DU CAPITAL

11,90 %



DMS IMAGING

Le 24 janvier 2022, la société ASIT Biotech a été renommée « DMS Imaging SA ». Suite à l'opération d'apports des différentes branches d'activités du groupe DMS et de la conversion des créances sursitaires dans le cadre de la procédure de réorganisation judiciaire d'ASIT biotech, la société peut poursuivre ses activités en faisant table rase du passé.



<https://www.dms-imaging.com>

DANS LE PORTEFEUILLE

416.473 EUR

RÉSULTAT NET

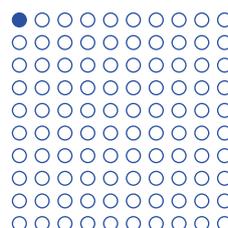
-20.000 EUR

TOTAL DU BILAN

47,09 millions EUR

DÉTENTION DU CAPITAL

1,30 %



E-HEALTH VENTURE

E-Health Venture (EHV) est un incubateur et un accélérateur dédié aux start-ups des soins de santé numériques. Son but ? Encourager l'innovation en lançant et en soutenant de nouvelles idées et initiatives ayant un impact positif sur les soins de santé numériques.



<https://ehealthventure.com>

DANS LE PORTEFEUILLE

500.000 EUR

RÉSULTAT NET

-432.221 EUR

TOTAL DU BILAN

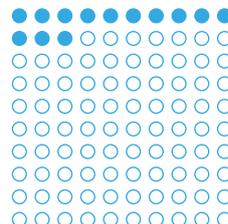
437.750 EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

0,1 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

12,80 %



ENDO TOOLS THERAPEUTICS

Endo Tools Therapeutics est une société propose des dispositifs médicaux qui peuvent être utilisés par un gastro-entérologue et/ou un chirurgien pour suturer ou apposer des tissus dans le tube digestif.



<https://www.endotools.be>

DANS LE PORTEFEUILLE

2,99 millions EUR

RÉSULTAT NET

-4,80 millions EUR

TOTAL DU BILAN

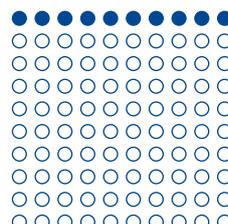
5,33 millions EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

17 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

9,60 %



EPICS THERAPEUTICS

Epics Therapeutics est une des premières sociétés créées au niveau mondial dans le domaine de l'épigénétique de l'ARN thérapeutique. Elle vise à devenir un leader dans le développement de petites molécules capables de corriger certains déséquilibres physiologiques provoqués par des modifications épigénétiques de l'ARN aberrantes conduisant à des cancers.



<https://www.epicstherapeutics.com>

DANS LE PORTEFEUILLE

4,20 millions EUR

RÉSULTAT NET

-6,20 millions EUR

TOTAL DU BILAN

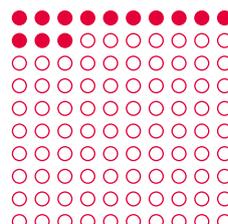
9,30 millions EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

32 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

13,40 %



ÉPIMÈDE

La société Épimède a été constituée en tant que pricaf privée de droit belge pour une durée de 12 ans, en date du 15 juillet 2015. Ce fonds a pour vocation d'investir dans le capital à risque de petites et moyennes entreprises technologiques, principalement de la Région wallonne, en leur permettant de se développer grâce aux fonds investis.



<https://epimede.com>

SECTEUR DU FONDS

Sciences de la vie

DANS LE PORTEFEUILLE

6,53 millions EUR

DURÉE DU FONDS

12 ans

TAILLE DU FONDS

10,4 millions EUR

NOMBRE D'ASSETS GÉRÉS

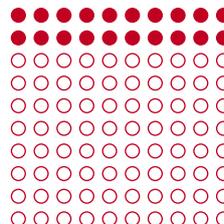
6

DATE DE CRÉATION

2015

DÉTENTION DU CAPITAL

20 %



EYED PHARMA

EyeD est une société Medtech belge, créée en 2012 et sise à Liège, qui développe et fabrique des micro-implants susceptibles d'être chargés en médicament de façon à en assurer la diffusion la plus optimale sur le site d'intervention.



<https://www.eyedpharma.com>

DANS LE PORTEFEUILLE

4,75 millions EUR

RÉSULTAT NET

-6 millions EUR

TOTAL DU BILAN

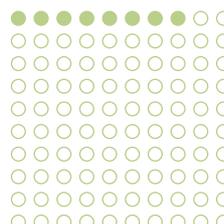
37,80 millions EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

44 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

8,30 %



FUND+

Fund + est une société dont le siège social est sis à Louvain. Son objet social est d'agir en tant que société d'investissement et de financement d'entreprises ou d'entités actives dans les sciences du vivant, plus particulièrement dans les technologies, les développements et les applications relatives à ce domaine. Il s'agit d'un fonds « evergreen », sans limite dans le temps.



<https://fundplus.be>

SECTEUR DU FONDS

Technologie /
Sciences de la vie

DANS LE PORTEFEUILLE

21,29 millions EUR

DURÉE DU FONDS

Evergreen

TAILLE DU FONDS

160 millions EUR

NOMBRE D'ASSETS GÉRÉS

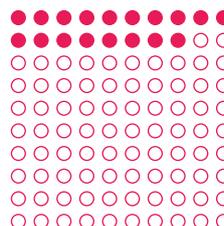
23

DATE DE CRÉATION

2015

DÉTENTION DU CAPITAL

20,20 %



HERAN HEALTHTECH FUND I

Le Heran HealthTech Fund I investit principalement dans des entreprises situées à l'intersection des technologies de l'information et des soins de santé. Il s'agit principalement de solutions logicielles qui aident à analyser et/ou à gérer les données médicales dans les différentes phases des soins de santé.



<https://www.heranpartners.com>

SECTEUR DU FONDS

Sciences de la vie

DANS LE PORTEFEUILLE

1,84 million EUR

DURÉE DU FONDS

10 ans

TAILLE DU FONDS

75,50 millions EUR

NOMBRE D'ASSETS GÉRÉS

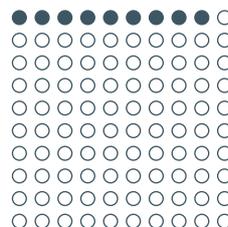
10

DATE DE CRÉATION

2020

DÉTENTION DU CAPITAL

9,30 %



IMCYSE

IMCYSE est une société de biotechnologie créée en 2010 par le Professeur Saint-Remy (spin-off de la KU Leuven). Elle développe des thérapies curatives innovantes dans le domaine des maladies inflammatoires et auto-immunes chroniques et des pathologies allergiques.



<https://imcyse.com>

DANS LE PORTEFEUILLE

6,64 millions EUR

RÉSULTAT NET

-32,83 millions EUR

TOTAL DU BILAN

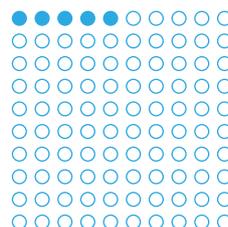
3,34 millions EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

47 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

6,20 %



ION BEAM APPLICATIONS

La société brabançonne Ion Beam Applications (IBA) a développé une activité en tant que leader mondial dans le domaine du diagnostic des cas de cancers (dosimétrie) ainsi que dans celui du développement d'outils innovants permettant de les traiter via la protonthérapie.



<https://www.iba-worldwide.com>

DANS LE PORTEFEUILLE

3,67 millions EUR

RÉSULTAT NET

-9,11 millions EUR

TOTAL DU BILAN

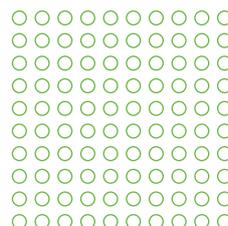
597,53 millions EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

1.986 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

0,20 %



ISTAR MEDICAL

La société iStar Medical propose des implants oculaires, appelés Miniject permettant de réduire la pression du liquide aqueux dans l'œil, principal facteur de risque du développement du glaucome. C'est essentiellement la structure spécifique du matériau de l'implant, et non le matériau lui-même, qui assure un drainage efficace de ce liquide.



<https://www.istar-medical.com>

DANS LE PORTEFEUILLE

4,87 millions EUR

RÉSULTAT NET

-20,45 millions EUR

TOTAL DU BILAN

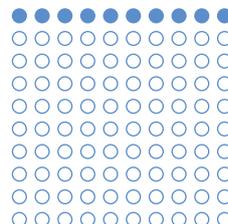
40,15 millions EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

20 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

9,60 %



ITEOS THERAPEUTICS US

iTeos Therapeutics est une spin-off commune de l'Institut Ludwig de Recherche contre le Cancer (LICR) et de l'Institut De Duve de l'Université Catholique de Louvain (UCL). La société, constituée en 2011, vise à combiner son savoir-faire en immunothérapie et en immunologie tumorale pour le développement de traitements innovants contre le cancer.



<https://www.iteostherapeutics.com>

DANS LE PORTEFEUILLE

379.109 EUR

RÉSULTAT NET

-15,13 millions EUR

TOTAL DU BILAN

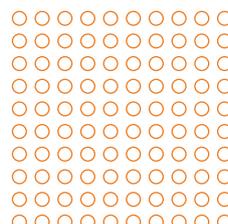
503,19 millions EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

119 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

0,10 %



KURMA DIAGNOSTICS 2

Kurma Diagnostics 2 (« KDx2 ») est le nouveau fonds de Capital Innovation proposé par Kurma qui s'inscrit pleinement dans le secteur E-Health et digitalisation par sa capacité à assurer un suivi à distance du patient via des outils connectés et la communication à distance entre médecin et patients.



<https://www.kurmapartners.com>

SECTEUR DU FONDS

Sciences de la vie

DANS LE PORTEFEUILLE

2,66 millions EUR

DURÉE DU FONDS

10+2 ans

TAILLE DU FONDS

83,3 millions EUR

NOMBRE D'ASSETS GÉRÉS

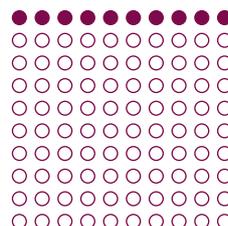
8

DATE DE CRÉATION

2021

DÉTENTION DU CAPITAL

9,60 %



KURMA GROWTH OPPORTUNITIES FUND

Kurma Growth Opportunities Fund est un fonds de capital-investissement de croissance et d'expansion millésime 2022 géré par Kurma Partners. Le fonds est situé à Paris et investit en Europe. Le fonds investit dans les secteurs des sciences de la vie, des technologies de la santé, de la pharmacie et de la biotechnologie et investit dans un minimum de 15 sociétés.



<https://www.kurmapartners.com>

SECTEUR DU FONDS

Sciences de la vie

DANS LE PORTEFEUILLE

3,47 millions EUR

DURÉE DU FONDS

10+2 ans

TAILLE DU FONDS

250 millions EUR

NOMBRE D'ASSETS GÉRÉS

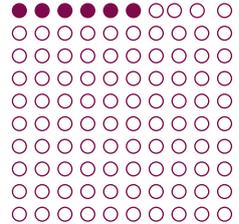
7

DATE DE CRÉATION

2022

DÉTENTION DU CAPITAL

6 %



LSP 6 PRIVAK

LSP 6 est un fonds d'investissement actif dans le domaine de la science de la vie et vise à investir dans des sociétés actives dans la recherche et le développement de produits et services innovants, principalement en Europe et de privilégier le développement de médicaments avec un équilibre entre projets de développement de stades précoces et plus avancés.



<https://www.staatsbladmonitor.be>

SECTEUR DU FONDS

Sciences de la vie

DANS LE PORTEFEUILLE

3,80 millions EUR

DURÉE DU FONDS

10 ans

TAILLE DU FONDS

550 millions EUR

NOMBRE D'ASSETS GÉRÉS

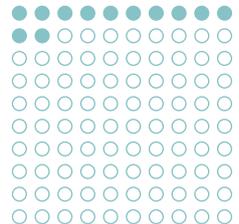
17

DATE DE CRÉATION

2018

DÉTENTION DU CAPITAL

12,30 %



MICROBIAL RESOURCE MANAGEMENT HEALTH (MRM HEALTH)

MRM Health est une entreprise biotechnologique qui a développé une plateforme technologique unique et différenciée pour découvrir et développer de nouvelles thérapies basées sur le microbiome. L'entreprise a été cofondée début 2020 par MRM Technologies, un centre d'expertise spécialisé dans la recherche sur le microbiome.



<https://mrmhealth.com>

DANS LE PORTEFEUILLE

2 millions EUR

RÉSULTAT NET

-7,50 millions EUR

TOTAL DU BILAN

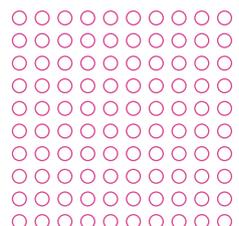
8,60 millions EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

32 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

0 %



MINORYX THERAPEUTICS

Minoryx Therapeutics est une société biotechnologique espagnole qui concentre ses recherches sur le développement de traitements contre des maladies orphelines affectant le système nerveux central. La plupart de ces maladies sont génétiques, peuvent toucher un large éventail d'organes - outre le système nerveux central - et sont graves.



<https://www.minoryx.com>

DANS LE PORTEFEUILLE

5,30 millions EUR

RÉSULTAT NET

-14,80 millions EUR

TOTAL DU BILAN

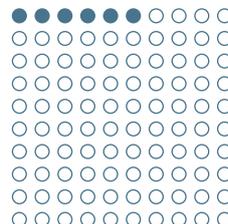
78,20 millions EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

25 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

6,00 %



MIRACOR MEDICAL

La SA Miracor était sise en Autriche et a rapatrié ses activités pour s'installer en Belgique (Province de Liège). Elle est active dans le secteur dit des « Medical Devices ». Plus particulièrement, elle a développé une technique utilisée dans le cadre des infarctus du myocarde afin de réduire l'importance de la zone nécrosée du tissu du ventricule gauche.



<https://miracormedical.com>

DANS LE PORTEFEUILLE

984.703 EUR

RÉSULTAT NET

-1,90 million EUR

TOTAL DU BILAN

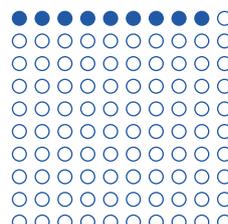
1,71 million EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

2 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

8,80 %



NCARDIA HOLDING

La société est constituée en 2014 sous la dénomination « Pluriomics », elle change de nom en décembre 2017 pour devenir Ncardia. La société a développé un processus de production de cellules souches pluripotentes induites (iPSC). Des études ont montré que plusieurs types de cellules humaines peuvent être reprogrammés en cellules souches pluripotentes.



<https://www.ncardia.com>

DANS LE PORTEFEUILLE

5,16 millions EUR

RÉSULTAT NET

1,70 million EUR

TOTAL DU BILAN

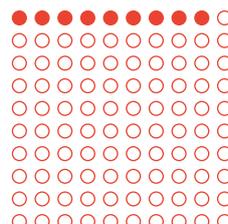
76 millions EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

118 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

8,70 %



NEUVASQ BIOTECHNOLOGIES

La société a été constituée en vue d'exploiter et de mettre sur le marché un processus qui permet de restaurer le bon fonctionnement de la barrière hémato-encéphalique. Suite à des recherches on a pu identifier les mécanismes : récepteur/activateur de cette barrière mais également les possibilités de moduler le fonctionnement dans 3 modèles animaux.



<https://neuvasq.com>

DANS LE PORTEFEUILLE

1,25 million EUR

RÉSULTAT NET

-2 millions EUR

TOTAL DU BILAN

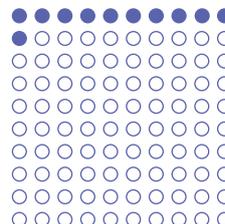
3,24 millions EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

7 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

11,40 %



NEWTON BIOCAPITAL I

Le fonds a été créé en avril 2017 sous la forme d'une Pricaf privée. Les sociétés cibles du fonds sont les sociétés actives dans le domaine du traitement des maladies chroniques du type inflammatoires, neuro-dégénératives, cardio-vasculaires et cancéreuses.



<https://newtonbiocapital.com>

SECTEUR DU FONDS

Sciences de la vie

DANS LE PORTEFEUILLE

11,69 millions EUR

DURÉE DU FONDS

10+2 ans

TAILLE DU FONDS

113,64 millions EUR

NOMBRE D'ASSETS GÉRÉS

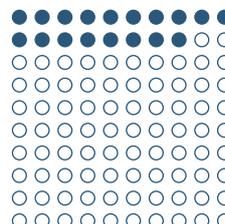
14

DATE DE CRÉATION

2017

DÉTENTION DU CAPITAL

17,70 %



NEWTON BIOCAPITAL II

L'activité du Fonds Newton Biocapital II repose sur le pilier « life science », avec un focus sur les maladies chroniques, inflammatoires et neurodégénératives. La plupart de ces maladies ne disposent pas d'un traitement thérapeutique satisfaisant à ce jour, ou d'un traitement avec des effets secondaires importants et coûteux.



<https://newtonbiocapital.com>

SECTEUR DU FONDS

Sciences de la vie

DANS LE PORTEFEUILLE

2,96 millions EUR

TAILLE DU FONDS

53 millions EUR

NOMBRE D'ASSETS GÉRÉS

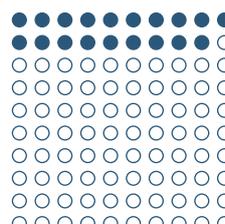
3

DATE DE CRÉATION

2021

DÉTENTION DU CAPITAL

19 %



NORMANDY HADRON THERAPY (IBA)

La solution technologique proposée par Normandy Hadrontherapy (ci-après NHa) vise à permettre à l'hadronthérapie (protonthérapie et traitement par faisceau carbone) d'être plus accessible aux centres de traitements cliniques.



www.linkedin.com/company/normandy-hadrontherapy

DANS LE PORTEFEUILLE

5,90 millions EUR

RÉSULTAT NET

-1,10 million EUR

TOTAL DU BILAN

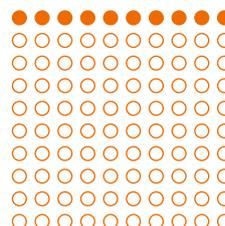
66,23 millions EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

21 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

9,80 %



NUCLEIS

Nucleis a été constituée comme spin-off du Centre de Recherche du Cyclotron de l'ULg (Liège). La société a pour vocation la production en environnement GMP de médicaments radiopharmaceutiques à usage humain (y compris l'imagerie médicale nucléaire ou non nucléaire).



<https://nucleis.eu>

DANS LE PORTEFEUILLE

2,06 millions EUR

RÉSULTAT NET

-967.000 EUR

TOTAL DU BILAN

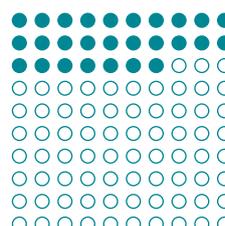
2,30 millions EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

14 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

27,30 %



OMXE INVEST

OMX Europe Venture Fund FPCI ("OMX") est un fonds d'investissement qui se concentre sur des entreprises très innovantes situées en Europe occidentale et en Amérique du Nord, actives dans les secteurs de la santé et de l'alimentation.



<https://www.omx.vc>

SECTEUR DU FONDS

Sciences de la vie

DANS LE PORTEFEUILLE

5,31 millions EUR

DURÉE DU FONDS

10 ans

TAILLE DU FONDS

117 millions EUR

NOMBRE D'ASSETS GÉRÉS

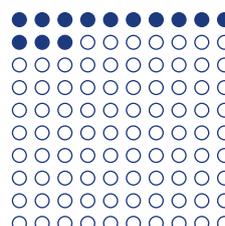
13

DATE DE CRÉATION

2021

DÉTENTION DU CAPITAL

13 %



ONCODNA

OncoDNA a développé une base de données propriétaire (OncoKDO) qui permet un diagnostic précis du cancer et des suggestions de traitement en fonction du profil de la tumeur soumise à analyse. Elle a également développé une plateforme/forum d'échanges (OncoSHARE) entre praticiens et patients.



<https://new.oncodna.com>

DANS LE PORTEFEUILLE

6,34 millions EUR

RÉSULTAT NET

-10,40 millions EUR

TOTAL DU BILAN

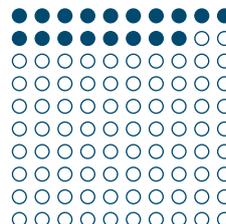
13,40 millions EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

31 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

17,80 %



PDC LINE PHARMA

La société est une spin-off de l'Établissement français du sang (EFS). Elle est active dans le domaine de l'immunoncologie, c'est-à-dire dans la production de vaccins thérapeutiques afin de lutter contre le cancer. La technologie repose sur la production d'une lignée de cellules dendritiques plasmacytoïdes qui sont exposées, in vitro, à des antigènes tumoraux.



<http://pdc-line-pharma.com>

DANS LE PORTEFEUILLE

7,02 millions EUR

RÉSULTAT NET

-5,80 millions EUR

TOTAL DU BILAN

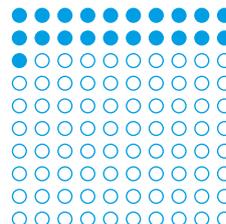
12,50 millions EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

22 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

21,50 %



REMYND

reMYND, fondée en 2002, s'est spécialisée en tant qu'organisme de recherche sous contrat (ORC). Après quelque temps, l'entreprise de biotech s'est focalisée sur le développement de médicaments visant à traiter la maladie d'Alzheimer et d'autres affections neurologiques, sur la base d'une plateforme propre de découverte de médicaments.



<https://www.remynd.com>

DANS LE PORTEFEUILLE

1,11 million EUR

RÉSULTAT NET

-6,70 millions EUR

TOTAL DU BILAN

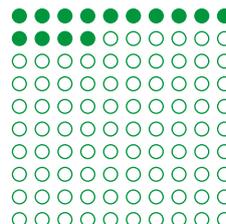
6,30 millions EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

44 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

13,40 %



SANTERO THERAPEUTICS

La société Santero a été créée avec le support de Ulb Développement, les 2 fondateurs et le soutien de quelques Business Angels. La société a développé une nouvelle classe d'inhibiteurs d'un enzyme RSH qui est présent et nécessaire pour soutenir la croissance et la virulence des bactéries.



<https://www.santero.be>

DANS LE PORTEFEUILLE

275.000 EUR

RÉSULTAT NET

-900.000 EUR

TOTAL DU BILAN

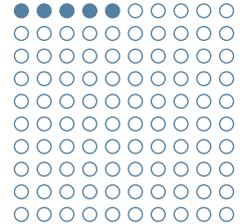
2,80 millions EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

4 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

4,90 %



SEEDER FUND II

Le Seeder Fund II a été créé en 2022 comme successeur au premier Seeder Fund, totalement investi. Celui-ci reprend la même approche répondant aux besoins des start-ups belges de venture capital early stage.



<https://www.seederfund.be>

SECTEUR DU FONDS

Startups technologiques

DANS LE PORTEFEUILLE

354.585 EUR

DURÉE DU FONDS

11 ans

TAILLE DU FONDS

15,87 millions EUR

NOMBRE D'ASSETS GÉRÉS

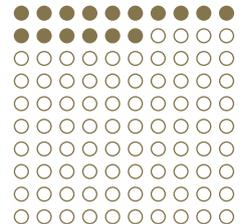
10

DATE DE CREATION

2022

DÉTENTION DU CAPITAL

6,70 %



SEQUANA MEDICAL

Sequana Medical est une entreprise d'équipement médical suisse qui a conçu une petite pompe implantable novatrice qui permet de réguler l'équilibre hydrique du corps humain et d'améliorer sensiblement la qualité de vie des patients.



<https://www.sequanamedical.com>

DANS LE PORTEFEUILLE

7,27 millions EUR

RÉSULTAT NET

-29,80 millions EUR

TOTAL DU BILAN

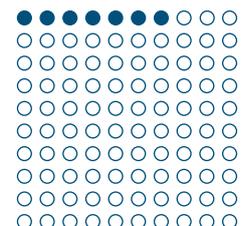
22,50 millions EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

5 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

6,70 %



SUSTAINABLE ANCHORAGE

La SCRL Sustainable Anchorage détient et gère pour le compte des fondateurs et des petits porteurs belges des titres d'IBA, afin d'en assurer l'ancrage belge. Son siège social est situé à Woluwe-Saint-Pierre.



<https://www.companyweb.be/en/0466382136/sustainable-anchorage>

DANS LE PORTEFEUILLE

2,56 millions EUR

RÉSULTAT NET

-22,70 millions EUR

TOTAL DU BILAN

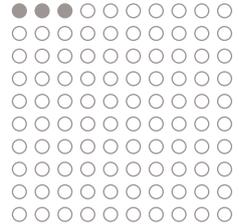
70,90 millions EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

0 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

2,90 %



SYNERGIA MEDICAL

Synergia est une société belge ayant l'ambition de devenir un acteur européen majeur dans le domaine de la neurostimulation. Synergia est la première société de dispositifs médicaux au monde à développer un neurostimulateur implantable compact basé sur l'optoélectronique pour personnaliser les traitements des troubles neurologiques.



<https://www.synergia-medical.com>

DANS LE PORTEFEUILLE

4,23 millions EUR

RÉSULTAT NET

-6,60 millions EUR

TOTAL DU BILAN

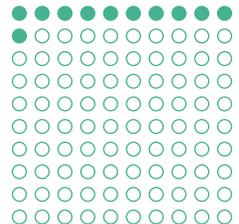
16,68 millions EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

21 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

11,40 %



UNID MANUFACTURING

Unid Manufacturing est une société CDMO (Contract Development and Manufacturing Organization) mondiale dédiée aux implants, inserts et dispositifs basés sur des formulations polymères à libération prolongée et à action prolongée.



<https://www.unid-manufacturing.com>

DANS LE PORTEFEUILLE

247.058 EUR

RÉSULTAT NET

-2,80 millions EUR

TOTAL DU BILAN

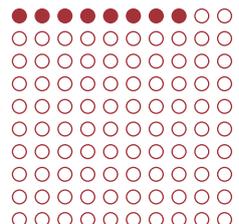
30,27 millions EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

33 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

8,50 %



V-BIO FUND 1

L'un des fondateurs de V-Bio est l'Institut flamand de biotechnologie (VIB) qui, grâce à son réseau d'universités flamandes, offre au fonds un accès privilégié à des projets de recherche innovants dans le domaine des soins de santé afin d'aider, de soutenir et de faire croître de jeunes entreprises prometteuses.



<https://v-bio.ventures>

SECTEUR DU FONDS

Sciences de la vie

DANS LE PORTEFEUILLE

3,64 millions EUR

DURÉE DU FONDS

10 ans

TAILLE DU FONDS

75,90 millions EUR

NOMBRE D'ASSETS GÉRÉS

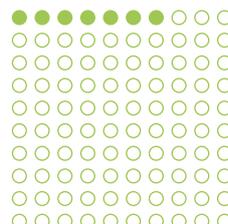
14

DATE DE CRÉATION

2016

DÉTENTION DU CAPITAL

6,60 %



V-BIO FUND 2

V-Bio Fund 2 a vu le jour fin 2020 pour prolonger l'action de V-Bio Fund 1. Comme son prédécesseur, il se concentre sur les investissements dans les start-ups et les entreprises des sciences de la vie en phase de démarrage, avec une attention particulière sur les aspects thérapeutiques, le diagnostic et l'agroécologie.



<https://v-bio.ventures>

SECTEUR DU FONDS

Sciences de la vie

DANS LE PORTEFEUILLE

2,49 millions EUR

DURÉE DU FONDS

10 ans

TAILLE DU FONDS

110,10 millions EUR

NOMBRE D'ASSETS GÉRÉS

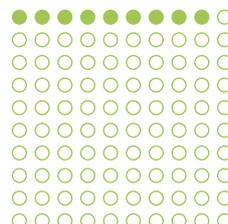
7

DATE DE CRÉATION

2020

DÉTENTION DU CAPITAL

9,10 %



VESALIUS BIOCAPITAL I

Le fonds a été fondé dans le but d'investir dans de jeunes entreprises de biotech. Il vise plusieurs segments : les nouvelles méthodes d'évaluation et de développement de médicaments; la thérapie cellulaire pour le traitement de maladies mortelles; le diagnostic moléculaire et les instruments médicaux innovants ; les technologies de plateformes novatrices.



<https://vesaliusbiocapital.com>

SECTEUR DU FONDS

Sciences de la vie

DANS LE PORTEFEUILLE

354.585 EUR

DURÉE DU FONDS

10 ans

TAILLE DU FONDS

77 millions EUR

NOMBRE D'ASSETS GÉRÉS

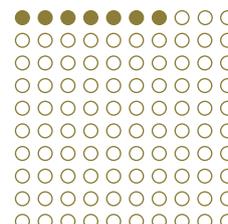
4

DATE DE CRÉATION

2008

DÉTENTION DU CAPITAL

6,70 %



VESALIUS BIOCAPITAL III

Vesalius Biocapital III a été créé comme fonds de capital-risque européen dans le domaine des sciences de la vie. Ce fonds s'est fixé pour objectif de constituer un portefeuille équilibré avec des d'entreprises qui développent de nouveaux médicaments, diagnostics, instruments médicaux et applications pour soins de santé numériques.



<https://vesaliusbiocapital.com>

SECTEUR DU FONDS

Sciences de la vie

DANS LE PORTEFEUILLE

5,94 millions EUR

DURÉE DU FONDS

10 ans

TAILLE DU FONDS

112,10 millions EUR

NOMBRE D'ASSETS GÉRÉS

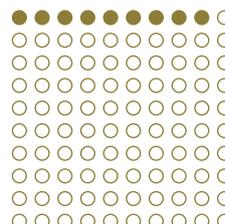
11

DATE DE CRÉATION

2017

DÉTENTION DU CAPITAL

8,90 %



WHITE FUND

White fund a été créé en octobre 2019 et a l'ambition de devenir le nouveau fonds d'investissement de référence en Belgique pour les sociétés early stage du secteur medtech.



**White
fund.**

<https://whitefund.be>

SECTEUR DU FONDS

Sciences de la vie

DANS LE PORTEFEUILLE

2,37 millions EUR

DURÉE DU FONDS

10+2 ans

TAILLE DU FONDS

37,80 millions EUR

NOMBRE D'ASSETS GÉRÉS

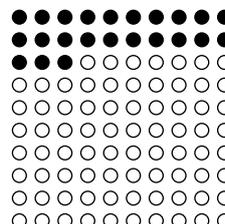
11

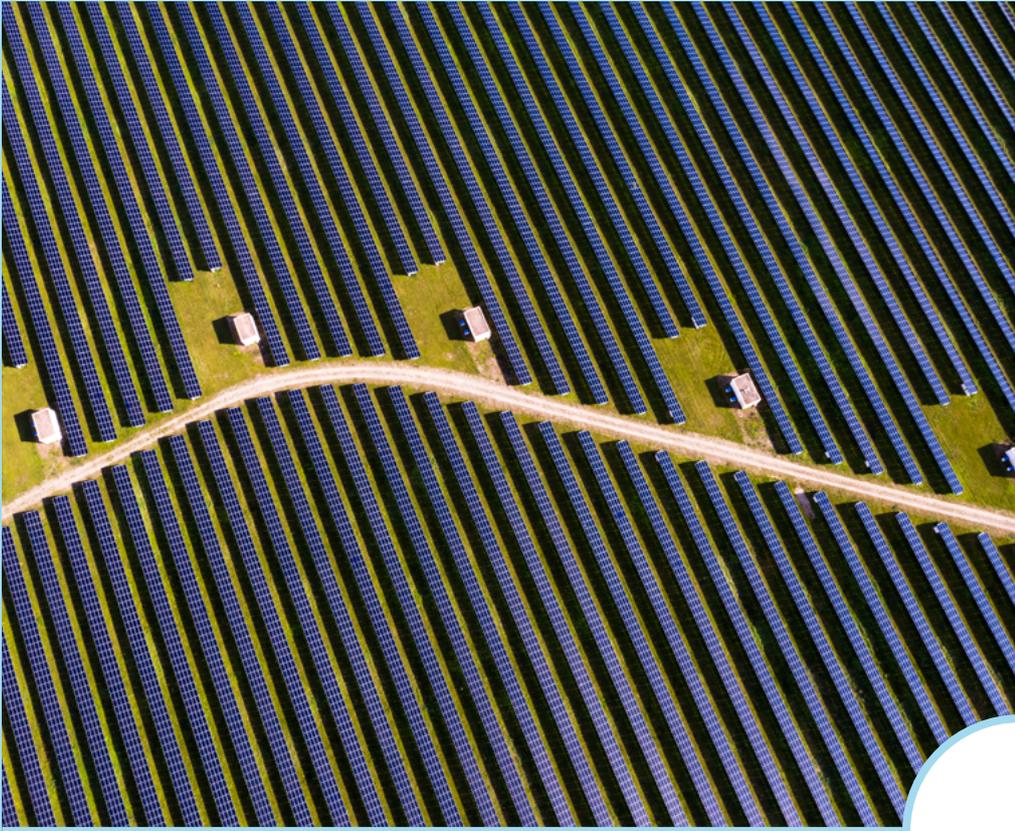
DATE DE CRÉATION

2019

DÉTENTION DU CAPITAL

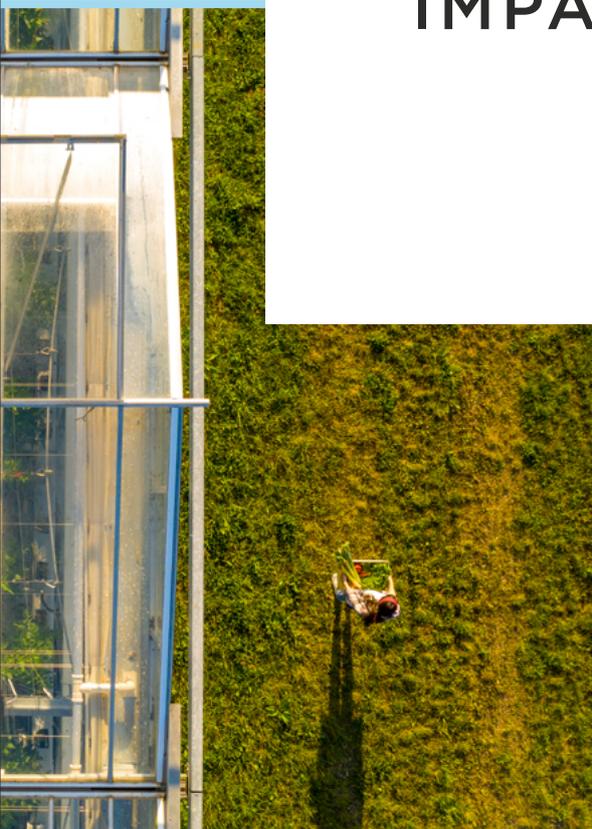
13,23 %







IMPACT INVESTING



APHEA.BIO

Aphea.Bio est une entreprise biotechnologique de pointe, fondée en 2017. Cette entreprise gantoise développe des solutions durables et innovantes pour l'agriculture, visant à augmenter la productivité agricole et à la rendre plus durable en réduisant la dépendance aux pesticides et aux engrais chimiques.



<https://aphea.bio>

DANS LE PORTEFEUILLE

2,54 millions EUR

RÉSULTAT NET

-11,88 millions EUR

TOTAL DU BILAN

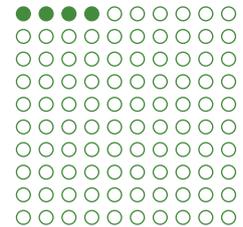
19,90 millions EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

60 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

3,60 %



ASTANOR VENTURES BELGIUM II

Astanor Ventures II (AV II), comme le premier fonds d'Astanor, Good Harvest Ventures I, investit dans des entreprises de haute technologie actives dans le secteur alimentaire. La mission d'AV II est de fournir durablement une alimentation de qualité à une planète de 10 milliards d'habitants, tout en protégeant la biodiversité sur terre et en mer.



<https://astanor.com>

SECTEUR DU FONDS

Alimentation

DANS LE PORTEFEUILLE

4,22 millions EUR

DURÉE DU FONDS

10+2 ans

TAILLE DU FONDS

363,80 millions EUR

NOMBRE D'ASSETS GÉRÉS

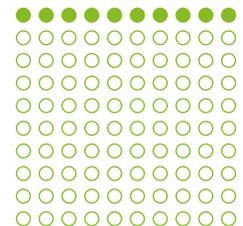
10

DATE DE CRÉATION

2022

DÉTENTION DU CAPITAL

10 %



AVANTIUM HOLDING

Avantium est une société néerlandaise spécialisée dans le développement et la commercialisation de solutions chimiques renouvelables. Le groupe assure le développement de processus et de produits durables à partir de matériaux d'origine biologique, notamment par l'utilisation de sa technologie YXY qui permet de produire du PEF.



<https://avantium.com>

DANS LE PORTEFEUILLE

293.392 EUR

RÉSULTAT NET

-34,15 millions EUR

TOTAL DU BILAN

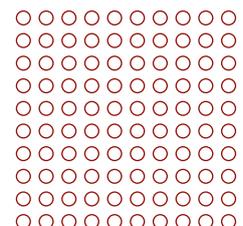
228,49 millions EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

288 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

0,11 %



BECENTRAL

BeCentral est l'un des plus grands campus numériques d'Europe, situé dans la gare de Bruxelles-Centrale. La septantaine d'initiatives résidant à BeCentral s'adressent à tous les publics. Les personnes ne connaissant rien au monde numérique peuvent y apprendre à coder ou à se familiariser avec les outils numériques grâce à de nombreuses formations.



<https://www.becentral.org>

DANS LE PORTEFEUILLE

850.005 EUR

RÉSULTAT NET

170.000 EUR

TOTAL DU BILAN

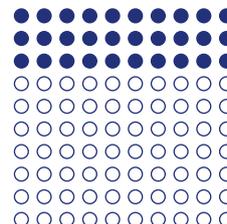
5,27 millions EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

9 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

30,30 %



BECODE

Depuis 2017, la société BeCode accompagne des personnes éloignées du marché de l'emploi vers des emplois durables dans le numérique. BeCode propose des formations professionnalisantes en développement web, AI, DevSecOps et Cybersécurité, des parcours de préformation de quelques semaines et des formations sur mesure pour les entreprises.



<https://www.linkedin.com/company/becode.org>

DANS LE PORTEFEUILLE

500.000 EUR

RÉSULTAT NET

-860.000 EUR

TOTAL DU BILAN

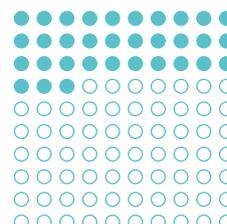
1,73 million EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

30 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

33,30 %



BIOTALYS

Biotalys (anciennement Agrosavfe) a été créée en 2013 en tant que spin-off du VIB (Vlaams Instituut voor Biotechnologie - Institut flamand de la biotechnologie). L'entreprise dispose d'une plateforme grâce à laquelle elle conçoit et développe des pesticides biologiques en s'inspirant du système immunitaire des lamas.



<https://www.biotalys.com>

DANS LE PORTEFEUILLE

5,42 millions EUR

RÉSULTAT NET

-20,50 millions EUR

TOTAL DU BILAN

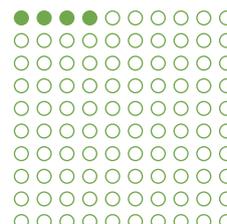
36,60 millions EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

67 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

3,10 %



CAPRICORN SUSTAINABLE CHEMISTRY FUND

Le Capricorn Sustainable Chemistry Fund investit dans des entreprises qui développent des technologies innovantes qui sont à la base de la nouvelle génération de chimie durable. Les produits finis sont utilisés en tant que molécule fonctionnelle, polymère ou fibre.



<https://capricorn.be>

SECTEUR DU FONDS

Chimie durable et matériaux de demain

DANS LE PORTEFEUILLE

5,47 millions EUR

DURÉE DU FONDS

10 ans

TAILLE DU FONDS

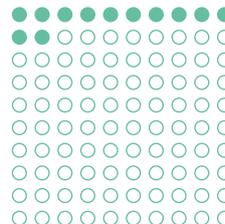
86,5 millions EUR

DATE DE CRÉATION

2017

DÉTENTION DU CAPITAL

11,60 %



COMET TRAITEMENTS

Comet Traitements est une société active dans le traitement et la valorisation des résidus de broyage de ferrailles et autres résidus industriels. Elle a développé des techniques et procédés permettant d'enrichir les lots destinés à être commercialisés via des processus de concentration des fines particules, de valorisation des plastiques et des minéraux.



<https://www.cometgroup.be>

DANS LE PORTEFEUILLE

1,71 million EUR

RÉSULTAT NET

3,70 millions EUR

TOTAL DU BILAN

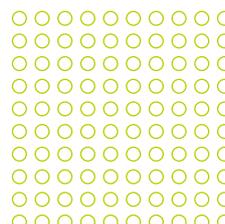
97,40 millions EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

155 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

0 %



COMET SAMBRE

Comet Sambre est une société active dans le recyclage des métaux ferreux et non ferreux en vue de la préparation et de la commercialisation de matières premières secondaires à destination de l'industrie sidérurgique et métallurgique.



<https://www.cometgroup.be>

DANS LE PORTEFEUILLE

3,42 millions EUR

RÉSULTAT NET

1,35 million EUR

TOTAL DU BILAN

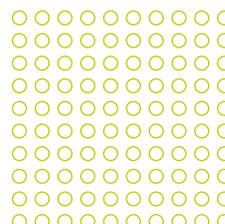
86,12 millions EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

74 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

0 %



COSUCRA-GROUPE WARCOING

Cosucra transforme des matières premières en plusieurs ingrédients pour le secteur agroalimentaire. A ce jour, sa production se concentre sur deux cultures : la chicorée pour l'extraction de l'inuline, utilisée comme fibre diététique, et le pois, jaune principalement, pour l'extraction de protéines végétales pour des alternatives à la viande notamment.



<https://www.cosucra.com>

DANS LE PORTEFEUILLE

5 millions EUR

RÉSULTAT NET

3,59 millions EUR

TOTAL DU BILAN

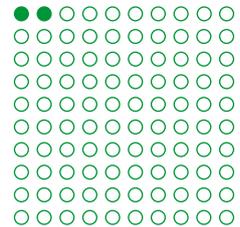
193,90 millions EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

325 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

1,90 %



GOOD HARVEST BELGIUM I

Good Harvest Ventures I a été créé pour investir principalement dans des entreprises technologiques en phase de démarrage et d'accélération, actives dans le secteur alimentaire et agricole (secteurs Foodtech / Agtech / Blue Ocean). Le fonds cible les entreprises à fort impact, dotées d'une technologie révolutionnaire permettant une croissance active.



<https://astanor.com>

SECTEUR DU FONDS

Alimentation

DANS LE PORTEFEUILLE

5,96 millions EUR

DURÉE DU FONDS

10+2 ans

TAILLE DU FONDS

264,50 millions EUR

NOMBRE D'ASSETS GÉRÉS

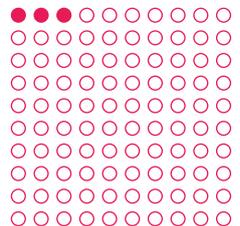
26

DATE DE CRÉATION

2018

DÉTENTION DU CAPITAL

2,70 %



IMPACT EXPANSION FUND I

Impact Expansion Fund entend promouvoir des changements sociaux et environnementaux positifs en investissant dans des entreprises qui contribuent activement à un monde meilleur. Les thèmes d'investissement du fonds comprennent la santé, l'emploi et l'inclusion, ainsi que l'environnement.



<https://www.impact-expansion.com>

SECTEUR DU FONDS

Travail, santé, environnement

DANS LE PORTEFEUILLE

2,54 millions EUR

DURÉE DU FONDS

10+2 ans

TAILLE DU FONDS

150,30 millions EUR

NOMBRE D'ASSETS GÉRÉS

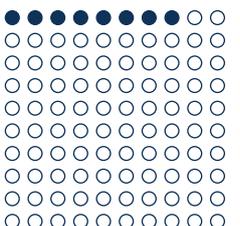
3

DATE DE CRÉATION

2022

DÉTENTION DU CAPITAL

8 %



IMPAKT EU

ImpaktEU est un fonds d'investissement à impact 100 % dédié à la Microfinance et l'Entrepreneuriat social en Europe. La Microfinance contribue à l'insertion professionnelle et à l'autonomisation de populations moins favorisées qui n'ont pas accès au système financier classique.



<https://impakteufund.eu>

SECTEUR DU FONDS

Impact

DANS LE PORTEFEUILLE
750.000 EUR

DURÉE DU FONDS
12+4 ans

TAILLE DU FONDS
100 millions EUR

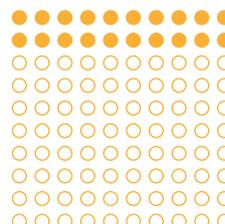
NOMBRE D'ASSETS GÉRÉS
7

DATE DE CRÉATION

2023

DÉTENTION DU CAPITAL

19,50 %



INDUSTRYA FUND

Industrya est un fonds de « venture capital », investissant dans les sociétés innovantes actives dans les secteurs de la transition énergétique, de l'industrie 4.0 et des nouveaux matériaux. Industrya se distingue par une approche active, un réseau international et un goût pour les solutions techniques dans un environnement manufacturier et industriel ou encore de production énergétique.



<https://www.industrya.com>

SECTEUR DU FONDS

Transition énergétique, nouveaux matériaux, industrie 4.0

DANS LE PORTEFEUILLE
1,90 million EUR

DURÉE DU FONDS
10 ans

TAILLE DU FONDS
42 millions EUR

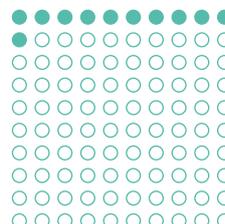
NOMBRE D'ASSETS GÉRÉS
10

DATE DE CRÉATION

2020

DÉTENTION DU CAPITAL

11,90 %



INVENTURES II

Inventures II SA est un fonds « Venture Capital » impact belge. Ce fonds investit dans des start-ups et scale-ups belges ainsi que dans les pays limitrophes à la Belgique. Le principal critère d'investissement est que ces sociétés répondent à au moins un des 17 objectifs de développement durable tels qu'identifiés par les Nations Unies en 2015.



<https://www.inventures.fund>

SECTEUR DU FONDS

Impact

DANS LE PORTEFEUILLE
4,07 millions EUR

DURÉE DU FONDS
10 ans

TAILLE DU FONDS
34,10 millions EUR

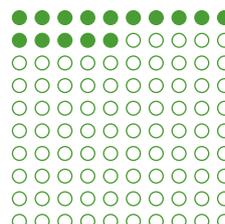
NOMBRE D'ASSETS GÉRÉS
9

DATE DE CRÉATION

2016

DÉTENTION DU CAPITAL

15,40 %



PERFORMA FUND

Un fonds d'investissement international, constitué en collaboration avec la banque de développement brésilienne BNDES et actif dans le secteur de l'efficacité... énergétique, du traitement et de la gestion des eaux usées et des déchets solides, qui se focalise sur les technologies innovatrices et durables au Brésil.



<https://www.forscapital.com.br>

SECTEUR DU FONDS

Cleantech

DANS LE PORTEFEUILLE

1,70 million EUR

DURÉE DU FONDS

10 ans

TAILLE DU FONDS

175,9 millions EUR

NOMBRE D'ASSETS GÉRÉS

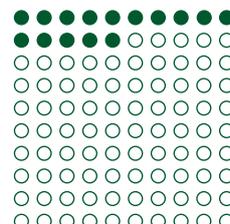
2

DATE DE CRÉATION

2013

DÉTENTION DU CAPITAL

14,70 %



REGENERO IMPACT FUND

Créé en février 2019, le fonds d'impact Regenero offre un accès unique aux entreprises qui, par leurs produits et services, contribuent à relever les défis sociaux et environnementaux actuels et à faire progresser l'économie régénératrice.



<https://quadia.ch/regenero-impact-fund>

SECTEUR DU FONDS

Energie, Alimentation, Consommation durable

DANS LE PORTEFEUILLE

8,12 millions EUR

DURÉE DU FONDS

17+3 ans

TAILLE DU FONDS

52,60 millions EUR

NOMBRE D'ASSETS GÉRÉS

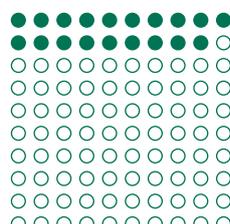
19

DATE DE CRÉATION

2019

DÉTENTION DU CAPITAL

19 %



TARA INDIA FUND IV TRUST

En janvier 2015, SFPIM a investi dans un fonds de private equity indien actif dans l'investissement à impact sociétal (le « Fonds Tara IV »). Tara IV se focalise sur les secteurs suivants : la santé, l'agro-industrie durable, l'éducation, les énergies renouvelables et les applications sociales des technologies de l'information.



https://www.iimindia.com/active_TARA-4.aspx

SECTEUR DU FONDS

Impact sociétal

DANS LE PORTEFEUILLE

5,21 millions EUR

DURÉE DU FONDS

8+2 ans

TAILLE DU FONDS

3,5 millions EUR

NOMBRE D'ASSETS GÉRÉS

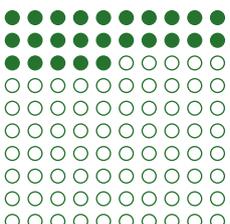
5

DATE DE CRÉATION

2015

DÉTENTION DU CAPITAL

24,40 %



UNIVERCELLS

Univercells a été créée en 2013 à Gosselies avec pour mission de rendre les produits biologiques disponibles et abordables pour tous. Fournisseur de plateformes et solutions de bioproduction innovantes, elle se concentre sur l'augmentation de la disponibilité de produits biologiques, en termes de quantités et de prix.



<https://www.univercells.com>

DANS LE PORTEFEUILLE

30,56 millions EUR

RÉSULTAT NET

20,44 millions EUR

TOTAL DU BILAN

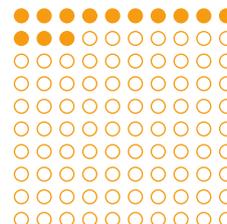
231,62 millions EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

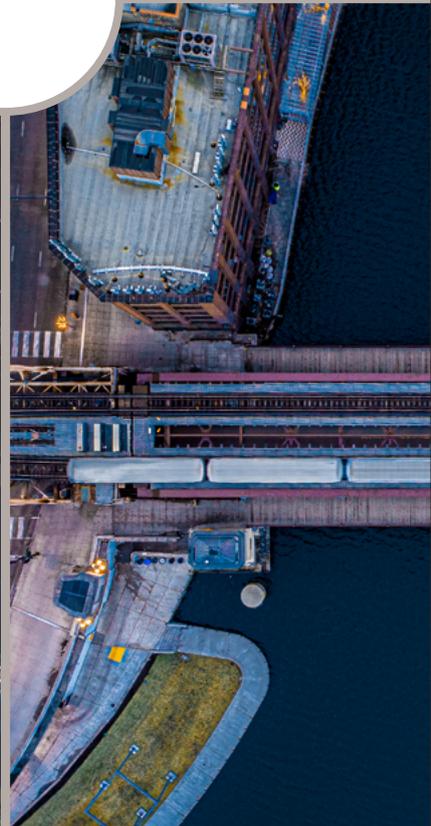
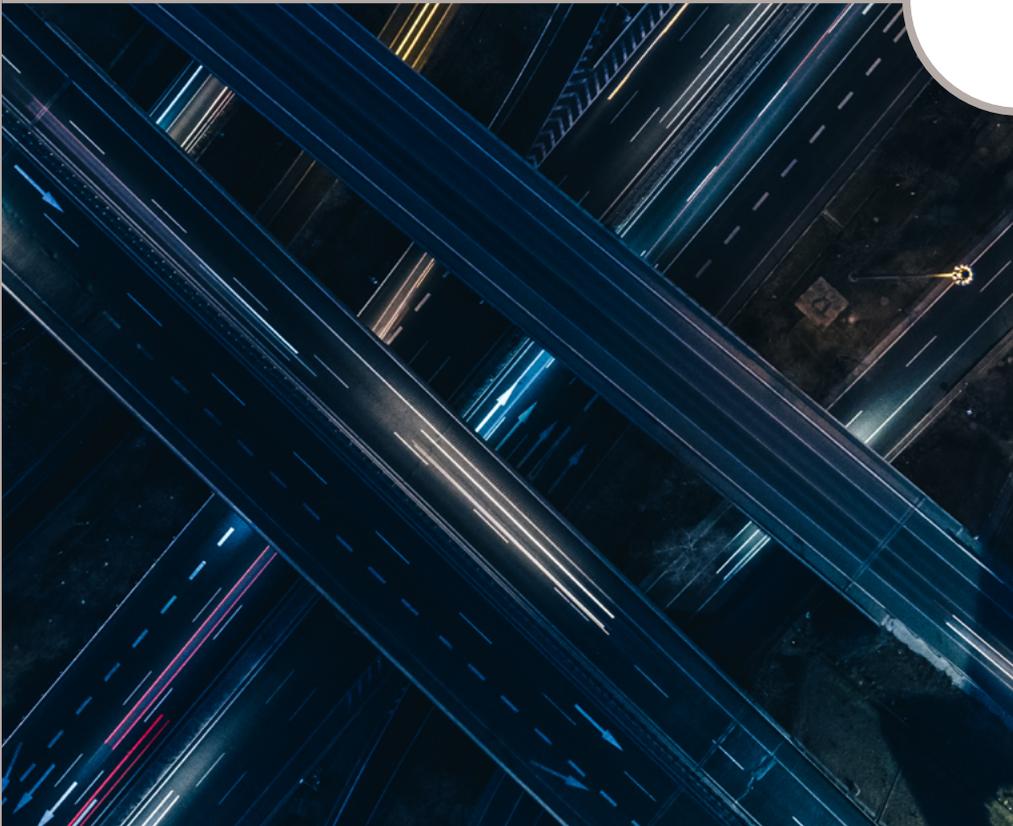
86 FTE

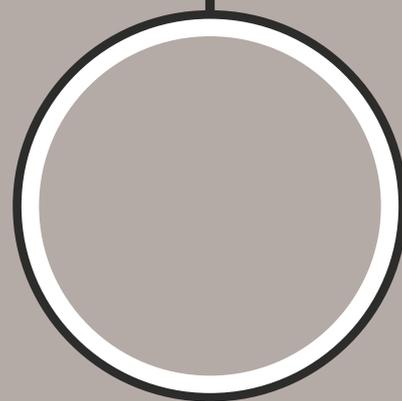
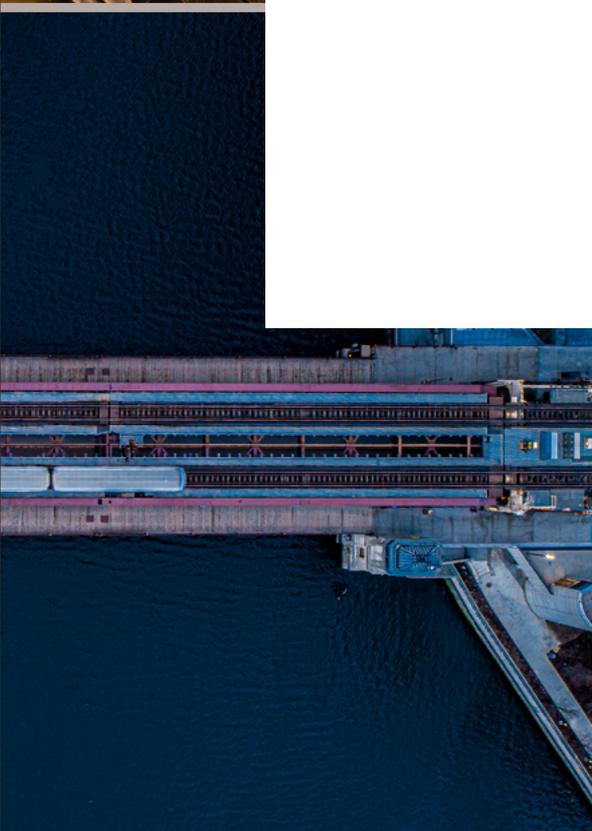
DÉTENTION DU CAPITAL

12,80 %









OTHER

AXELERA AI

Axelera AI développe une plateforme révolutionnaire d'intelligence artificielle afin de proposer des solutions d'intelligence artificielle plus intégrées, plus efficaces et plus accessibles pour l'informatique avancée.



<https://www.axelera.ai>

DANS LE PORTEFEUILLE

7,50 millions EUR

RÉSULTAT NET

-21,98 millions EUR

TOTAL DU BILAN

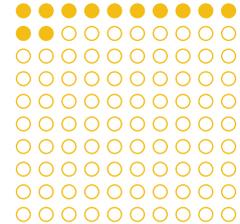
20,96 millions EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

141 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

12,50 %



BELGIAN GROWTH FUND I

Le « Belgian Growth Fund » (BGF) est un fonds de fonds. Il soutient des fonds qui investissent dans des entreprises belges aux perspectives prometteuses et qui les aident à grandir, y compris à l'international. Le BGF veut renforcer, avec des mises de fonds plus importantes, la capacité financière des entreprises belges à potentiel de croissance élevé.



<https://belgiangrowthfund.be>

SECTEUR DU FONDS

Multisectoriel

DANS LE PORTEFEUILLE

50,81 millions EUR

DURÉE DU FONDS

18+2 ans

TAILLE DU FONDS

312,01 millions EUR

NOMBRE D'ASSETS GÉRÉS

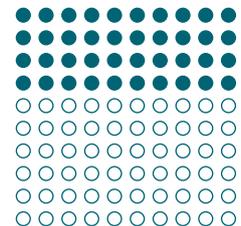
14

DATE DE CRÉATION

2019

DÉTENTION DU CAPITAL

39,80 %



BELGIAN MOBILE ID

Belgian Mobile ID (BMID) est la société qui a développé l'application Itsme®, l'identité numérique qui permet une identification en toute sécurité. Une seule appli pour un large éventail de possibilités (identifications, connexions, confirmations de transactions, signatures de documents...), au niveau de sécurité le plus élevé.



<https://www.itsme-id.com>

DANS LE PORTEFEUILLE

14,49 millions EUR

RÉSULTAT NET

1,62 million EUR

TOTAL DU BILAN

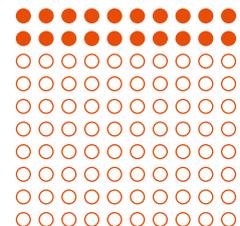
23,42 millions EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

28 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

20,00 %



BGF MANAGEMENT

Le « Belgian Growth Fund » (BGF) est un fonds de fonds. Il soutient des fonds qui investissent dans des entreprises belges aux perspectives prometteuses et qui les aident à grandir, y compris à l'international. Le BGF veut renforcer, avec des mises de fonds plus importantes, la capacité financière des entreprises belges à potentiel de croissance élevé.



<https://belgiangrowthfund.be>

DANS LE PORTEFEUILLE

49.000 EUR

RÉSULTAT NET

50.000 EUR

TOTAL DU BILAN

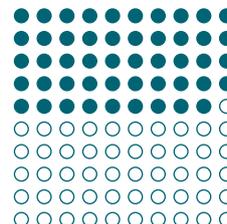
340.000 EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

0 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

49,00 %



CAPRICORN DIGITAL GROWTH FUND

Capricorn Digital Growth Fund investit dans des entreprises actives dans le secteur des TIC au sens large. Ce fonds cible surtout les entreprises 'axées sur les données' qui utilisent l'intelligence artificielle plus particulièrement pour des applications dans le domaine des soins de santé et la numérisation des processus d'entreprises.



<https://capricorn.be/en/channels/capricorn-digital>

SECTEUR DU FONDS

TIC / technologies numériques

DANS LE PORTEFEUILLE

4 millions EUR

DURÉE DU FONDS

10+2 ans

TAILLE DU FONDS

84,5 millions EUR

NOMBRE D'ASSETS GÉRÉS

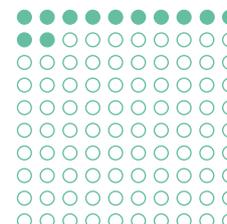
12

DATE DE CRÉATION

2019

DÉTENTION DU CAPITAL

11,80 %



CAPRICORN FUSION CHINA FUND

Capricorn Fusion China Fund (CFCF) est un fonds de capital-risque destiné à promouvoir l'expansion d'entreprises belges (et européennes) en Chine. Ce fonds s'inscrit dans la ligne droite de la nouvelle stratégie de SFPIM avec un accent sur les secteurs de la santé, de la mobilité ainsi que de la transition énergétique.



<https://capricorn.be/en/channels/capricorn-fusion>

SECTEUR DU FONDS

Multisectoriel

DANS LE PORTEFEUILLE

3,65 millions EUR

DURÉE DU FONDS

12 ans

TAILLE DU FONDS

30,3 millions EUR

NOMBRE D'ASSETS GÉRÉS

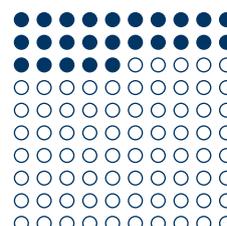
5

DATE DE CRÉATION

2019

DÉTENTION DU CAPITAL

25,30 %



CAPRICORN ICT ARKIV

Capricorn ICT Arkiv sa, un fonds fermé d'une durée de 10 ans constitué à la fin décembre 2012, investit dans des entreprises actives dans le secteur des TIC au sens large (y compris les domaines du big data et de la santé numérique) et respecte les conditions et modalités du règlement ARKImedes relatif à l'activation du capital-risque en Flandre.



<https://capricorn.be>

SECTEUR DU FONDS

TIC / technologies numériques

DANS LE PORTEFEUILLE

710.000 EUR

DURÉE DU FONDS

10+2 ans

TAILLE DU FONDS

33,2 millions EUR

NOMBRE D'ASSETS GÉRÉS

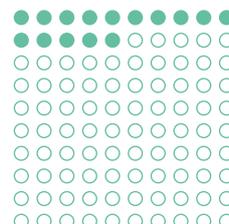
6

DATE DE CRÉATION

2019

DÉTENTION DU CAPITAL

15,10 %



CERTI-FED

En novembre 2012, l'objet social de Certi-Fed a été modifié de manière à ce qu'elle puisse, entre autres, acquérir des actions Belfius. 5.000 actions Belfius ont ainsi été transférées par SFPIM à Certi-Fed, en exécution d'un contrat avec le gouvernement.



DANS LE PORTEFEUILLE

50,58 millions EUR

RÉSULTAT NET

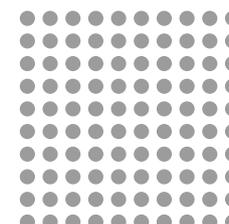
10.000 EUR

TOTAL DU BILAN

51,21 millions EUR

DÉTENTION DU CAPITAL

100 %



CHAPELLE MUSICALE REINE ELISABETH

La Chapelle Musicale, société anonyme à finalité sociale, a pour but la conservation, la protection et le développement du site classé à Waterloo, sur lequel elle a été érigée. Depuis l'année 2004, un nouveau projet artistique a été mis en place par la Chapelle Musicale, lequel n'a eu de cesse, depuis lors, de prendre de l'envergure.



<https://musicchapel.org/nl>

DANS LE PORTEFEUILLE

237.391 EUR

RÉSULTAT NET

-450.000 EUR

TOTAL DU BILAN

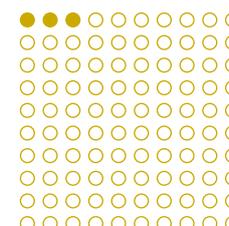
12,55 millions EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

3 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

3 %



CHINA BELGIUM DIRECT EQUITY INVESTMENT FUND

Le CBDEIF a été créé fin 2004, avec un capital d'un peu moins de 1 milliard RMB. SFPIM, au nom de l'État belge, participe à hauteur de 8,5 %, tout comme le MOF (Ministry Of Finance), au nom de l'État chinois. La gestion du fonds est assurée par Haitong Fortis Fund Manager.



<https://china.bnpparibas.com/en/our-solutions/other>

SECTEUR DU FONDS

Multisectoriel

DANS LE PORTEFEUILLE

8,06 millions EUR

DURÉE DU FONDS

10+10+8 ans

TAILLE DU FONDS

55,6 millions EUR

NOMBRE D'ASSETS GÉRÉS

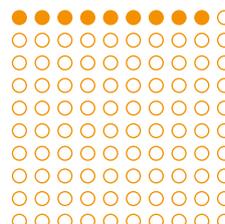
59

DATE DE CRÉATION

2004

DÉTENTION DU CAPITAL

8,50 %



CIM CAPITAL RESTRUCT FUND

CIM Capital est une société d'investissement axée sur les entreprises qui rencontrent des difficultés et où un renforcement financier, mais généralement aussi opérationnel, est nécessaire. Le fonds est constitué de deux équipes distinctes et a une approche très locale et a déjà mené avec succès plusieurs restructurations en Belgique.



<https://www.cimcapital.be/cim-capital-restruct-fund>

SECTEUR DU FONDS

Multisectoriel

DANS LE PORTEFEUILLE

4,35 millions EUR

TAILLE DU FONDS

23,82 millions EUR

NOMBRE D'ASSETS GÉRÉS

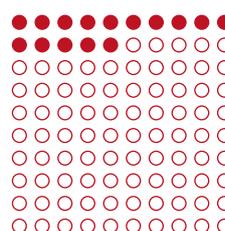
6

DATE DE CRÉATION

2020

DÉTENTION DU CAPITAL

15,40 %



DATANG - SFPIM VENTURE CAPITAL FUND

En mai 2011, SFPIM a réinvesti une partie des dividendes octroyés par le CBDEIF Fund: le fonds Datang-SFPIM Venture Capital. Le fonds Datang-SFPIM se concentre sur des investissements dans des PME à un stade précoce de développement et sont de préférence actives dans les secteurs de la télécommunication ou de la haute technologie.



<https://www.datang.com>

SECTEUR DU FONDS

Multisectoriel

DANS LE PORTEFEUILLE

4,32 millions EUR

DURÉE DU FONDS

10 ans

TAILLE DU FONDS

100 millions RMB

NOMBRE D'ASSETS GÉRÉS

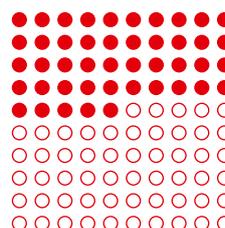
3

DATE DE CRÉATION

2012

DÉTENTION DU CAPITAL

45,00 %



EUROPEAN INVESTMENT FUND (EIF)

Le FEI est un fournisseur spécialisé de financement à risque destiné aux petites et moyennes entreprises (PME) à travers l'Europe. Ils font partie de la BEI. Ils mènent leurs activités en utilisant nos propres ressources ou celles de la Banque européenne d'investissement, de la Commission européenne, des États membres de l'UE ou d'autres tiers.



<https://www.eif.org/index.htm>

SECTEUR DU FONDS

Multisectoriel

DANS LE PORTEFEUILLE

4,15 millions EUR

NOMBRE D'ASSETS GÉRÉS

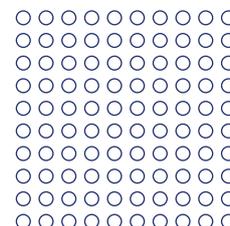
350

DATE DE CRÉATION

1994

DÉTENTION DU CAPITAL

0 %



FOMCAP IV PRIVAK (FORCE OVER MASS)

FOMCAP IV est le quatrième fonds du venture capitalist londonien Force Over Mass. Le fonds investit dans de très jeunes entreprises européennes en croissance (seed et série A) dans les secteurs suivants : fintech, intelligence artificielle, software as a service et industrie 4.0.



<https://www.fomcap.com>

SECTEUR DU FONDS

Multisectoriel

DANS LE PORTEFEUILLE

5,09 millions EUR

DURÉE DU FONDS

10 ans

TAILLE DU FONDS

97,7 millions EUR

NOMBRE D'ASSETS GÉRÉS

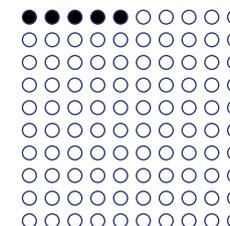
27

DATE DE CRÉATION

2018

DÉTENTION DU CAPITAL

4,90 %



FORTINO CAPITAL VENTURE I ARKIV

Fortino Capital Ventures I Arkiv est un fonds d'investissement qui investit dans les entreprises technologiques à fort potentiel de croissance et celles qui subissent une transformation numérique, principalement sur le territoire du Benelux.



<https://www.fortinocapital.com>

SECTEUR DU FONDS

Multisectoriel

DANS LE PORTEFEUILLE

30.873 EUR

DURÉE DU FONDS

10+2 ans

TAILLE DU FONDS

80,15 millions EUR

NOMBRE D'ASSETS GÉRÉS

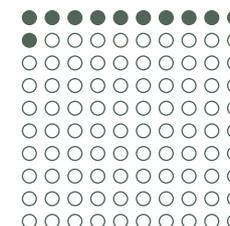
2

DATE DE CRÉATION

2016

DÉTENTION DU CAPITAL

10,80 %



FORTINO CAPITAL VENTURE II

Fortino Capital Ventures II est un fonds d'investissement comme Fortino Capital Ventures I Arkif et qui, à l'instar de ce dernier, investit dans les entreprises technologiques à fort potentiel de croissance et celles qui subissent une transformation numérique.



FORTINO
CAPITAL PARTNERS

<https://www.fortinocapital.com>

SECTEUR DU FONDS

Multisectoriel

DANS LE PORTEFEUILLE

4,97 millions EUR

DURÉE DU FONDS

10+2 ans

TAILLE DU FONDS

104,98 millions EUR

NOMBRE D'ASSETS GÉRÉS

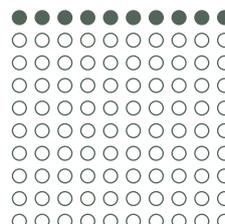
19

DATE DE CRÉATION

2020

DÉTENTION DU CAPITAL

9,50 %



I4B-THE BELGIAN INFRASTRUCTURE FUND

I4B-The Belgian Infrastructure Fundca été constitué en février 2019 en vue de soutenir le développement des infrastructures belges. Il comptait trois entités dans son capital : SFPIM, AGI Insurance et Synatom pour 50 millions EUR chacun. AGI et SFPIM ont, depuis leur investissement, et ont été rejoint par Ethias et Hydralis.



I4B THE BELGIAN
INFRASTRUCTURE
FUND

<https://infra4be.com>

SECTEUR DU FONDS

Multisectoriel

DANS LE PORTEFEUILLE

41,09 millions EUR

DURÉE DU FONDS

12-14 ans

TAILLE DU FONDS

272 millions EUR

NOMBRE D'ASSETS GÉRÉS

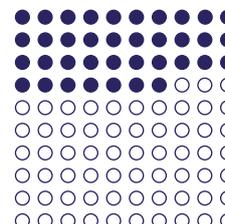
9

DATE DE CRÉATION

2019

DÉTENTION DU CAPITAL

37 %



IMEC.XPAND

Les fonds Imec.xpand sont des initiatives novatrices visant à investir dans de jeunes entreprises innovantes. ils ciblent les entrepreneurs qui veulent faire partie de la prochaine vague d'innovation basée sur la nanoélectronique dans des applications intelligentes pour une société durable (smart health, smart mobility, smart cities, smart industries, smart energy).



imec xpand

<https://imecxpand.com>

SECTEUR DU FONDS

Nanotechnologies

DANS LE PORTEFEUILLE

8 millions EUR

DURÉE DU FONDS

10+2 ans

TAILLE DU FONDS

116,81 millions EUR

NOMBRE D'ASSETS GÉRÉS

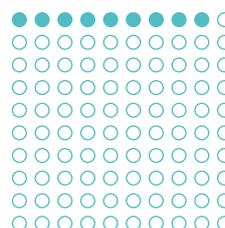
16

DATE DE CRÉATION

2017

DÉTENTION DU CAPITAL

8,60 %



IMEC.XPAND II

Les fonds Imec.xpand sont des initiatives novatrices visant à investir dans de jeunes entreprises innovantes. Ils ciblent les entrepreneurs qui veulent faire partie de la prochaine vague d'innovation basée sur la nanoélectronique dans des applications intelligentes pour une société durable (smart health, smart mobility, smart cities, smart industries, smart energy).



imec xpand

<https://imecxpand.com>

SECTEUR DU FONDS

Nanotechnologies

DANS LE PORTEFEUILLE

2,25 millions EUR

DURÉE DU FONDS

10+2 ans

TAILLE DU FONDS

288 millions EUR

NOMBRE D'ASSETS GÉRÉS

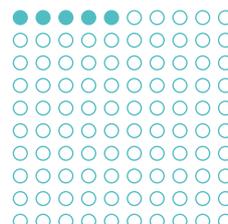
6

DATE DE CRÉATION

2022

DÉTENTION DU CAPITAL

5,20 %



INNOVATION FUND

L'Innovation Fund est un fonds dédié à la chimie et aux sciences du vivant (ce qui inclut les technologies de recyclage, les appareils médicaux, l'hygiène et la cosmétologie). Le fonds s'adresse à des sociétés en croissance dans un périmètre qui inclut la Belgique et les régions avoisinantes.



THE INNOVATION FUND

<https://innovationfund.eu>

SECTEUR DU FONDS

Innovation, chimie, industrie 4.0

DANS LE PORTEFEUILLE

4,25 millions EUR

DURÉE DU FONDS

Evergreen

TAILLE DU FONDS

30,7 millions EUR

NOMBRE D'ASSETS GÉRÉS

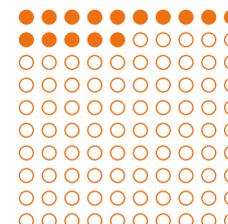
28

DATE DE CRÉATION

2010

DÉTENTION DU CAPITAL

13,80 %



LOTERIE NATIONALE

En tant que « prestataire socialement responsable et professionnel de plaisirs ludiques », la Loterie Nationale est investie de deux missions essentielles : La protection des consommateurs, et en particulier des mineurs d'âge, et le soutien financier d'organisations et d'initiatives socialement utiles.



loterie nationale
BIEN PLUS QUE JOUER

<https://www.loterie-nationale.be>

DANS LE PORTEFEUILLE

54,53 millions EUR

RÉSULTAT NET

5,7 millions EUR

TOTAL DU BILAN

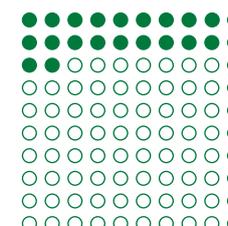
648 millions EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

433 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

21,30 %



MAISON DE LA RADIO FLAGEY

Constituée le 30 juin 1998, la société anonyme Maison de la Radio Flagey est devenue propriétaire de l'ancien bâtiment de l'Institut National de Radiodiffusion (INR), patrimoine architectural exceptionnel. L'asbl Flagey a la volonté de redonner au bâtiment le prestige intégralement voué à la musique et à l'image.



flagey

<https://www.flagey.be>

DANS LE PORTEFEUILLE

779.639 EUR

RÉSULTAT NET

630.874 EUR

TOTAL DU BILAN

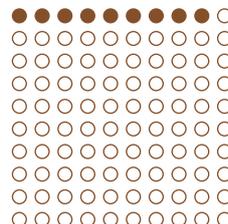
17,40 millions EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

1 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

9,10 %



MICLEDI MICRODISPLAYS

Micledi Microdisplays, spin-out du centre de recherche en nanotechnologie imec, est un développeur d'écrans microLED destinés, entre autres, à des futures lunettes « nouvelle génération » de réalité augmentée avec une qualité d'image et une efficacité énergétique élevées.



<https://micledi.com>

DANS LE PORTEFEUILLE

5,97 millions EUR

RÉSULTAT NET

-2,90 millions EUR

TOTAL DU BILAN

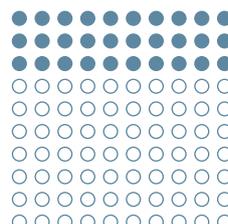
2,06 millions EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

4 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

30,30 %



NINEPOINTFIVE MAGNITUDE VENTURES

Ninepointfive est un fonds de « Tidal » qui investit, avec de grands groupes, dans des entreprises durant leur phase de lancement et de croissance. Le digital et l'aspect customer-centricity, ainsi que les partenariats avec des groupes corporate, qui apportent des fonds aux entreprises, et accélèrent aussi leur développement sont l'ADN de 9.5.



ninepointfive

<https://www.ninepointfive.vc>

SECTEUR DU FONDS

Technologie / digitalisation

DANS LE PORTEFEUILLE

3,31 millions EUR

DURÉE DU FONDS

8-12 ans

TAILLE DU FONDS

33,6 millions EUR

NOMBRE D'ASSETS GÉRÉS

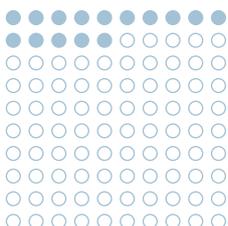
8

DATE DE CRÉATION

2019

DÉTENTION DU CAPITAL

14,70 %



PALAIS DES BEAUX ARTS (BOZAR)

La société anonyme de droit public à finalité sociale SA Palais des Beaux-Arts a été créée par une loi du 7 mai 1999. Un arrêté royal du 19 décembre 2001 a établi ses statuts, mettant en place une institution culturelle globale, qui assure à la fois la maintenance du bâtiment, la gestion de son occupation et la production d'événements.



Bozar

<https://www.bozar.be>

DANS LE PORTEFEUILLE

11 millions EUR

RÉSULTAT NET

80.000 EUR

TOTAL DU BILAN

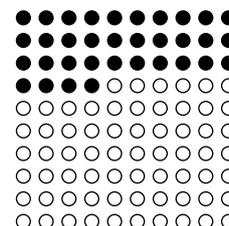
64,50 millions EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

242 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

32,50 %



PALAIS DES CONGRÈS

La société anonyme Palais des Congrès « Square » (Bruxelles), détenue à 100 % par SFPIM, a pour objet :

- L'organisation de réunions, de congrès, d'expositions, de bourses, d'événements et d'autres activités similaires.
- L'exploitation et la gestion industrielle, financière et commerciale de ses biens, la mise à disposition d'infrastructures.



SQUARE

CONGRES PALEIS VAN BRUSSEL

<https://square-brussels.com>

DANS LE PORTEFEUILLE

34,67 millions EUR

RÉSULTAT NET

-3,32 millions EUR

TOTAL DU BILAN

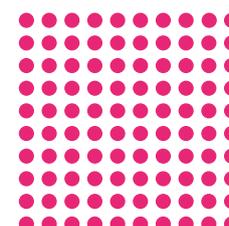
40,26 millions EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

1 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

100 %



PROFINPAR FUND

Profinpar Fund est un fonds d'entrepreneurs, investisseur de capital à risque, dont l'approche est centrée sur des partenariats avec les PME familiales et leurs actionnaires. La particularité de la proposition de Profinpar est qu'elle allie une offre de capitaux à risque à l'expertise de ses 63 investisseurs-entrepreneurs.



PROFINPAR

<https://www.profinpar.com>

SECTEUR DU FONDS

Technologies

DANS LE PORTEFEUILLE

2,43 millions EUR

DURÉE DU FONDS

11+3x1 ans

TAILLE DU FONDS

37,7 millions EUR

NOMBRE D'ASSETS GÉRÉS

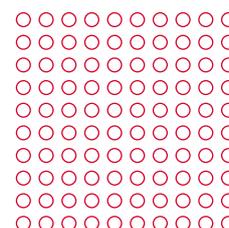
6

DATE DE CRÉATION

2017

DÉTENTION DU CAPITAL

0 %



QBIC FEEDER FUND

Qbic est un fonds interuniversitaire de capital à risque et d'amorçage qui investit dans des spin-offs et de jeunes entreprises innovantes qui entretiennent des liens avec les universités partenaires de Qbic et des instituts de recherche. Qbic Feeder Fund a investi au total dans 18 entreprises spin-off et se situe actuellement dans une phase de désinvestissement.



<https://www.qbic.be>

SECTEUR DU FONDS

Multisectoriel

DANS LE PORTEFEUILLE

2,87 millions EUR

DURÉE DU FONDS

10+4 ans

TAILLE DU FONDS

41 millions EUR

NOMBRE D'ASSETS GÉRÉS

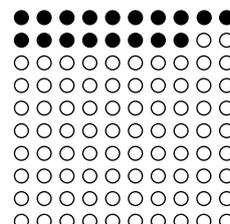
10

DATE DE CRÉATION

2012

DÉTENTION DU CAPITAL

18,40 %



QBIC II FUND ARKIV

Qbic II Fund Arkiv est le fonds qui a succédé à Qbic Feeder Fund, le fonds interuniversitaire belge de capital d'amorçage fondé en mai 2012. Tout comme son prédécesseur, QBIC II s'est donné pour mission de soutenir sur le plan financier et stratégique les spin-offs fondées sur la base de recherches scientifiques.



<https://www.qbic.be>

SECTEUR DU FONDS

Multisectoriel

DANS LE PORTEFEUILLE

5,60 millions EUR

DURÉE DU FONDS

10 ans

TAILLE DU FONDS

58,9 millions EUR

NOMBRE D'ASSETS GÉRÉS

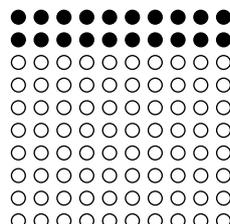
17

DATE DE CRÉATION

2016

DÉTENTION DU CAPITAL

20,40 %



QBIC III FUND

Qbic III est le fonds d'investissement qui fait suite à Qbic I et Qbic II. Il a pour vocation de constituer un portefeuille d'investissements de haute technologie et de qualité, associé à une perspective sociale et sociétale, grâce à la relation traditionnellement forte avec les centres d'expertise partenaires.



<https://www.qbic.be>

SECTEUR DU FONDS

Multisectoriel

DANS LE PORTEFEUILLE

2,50 millions EUR

DURÉE DU FONDS

10 ans

TAILLE DU FONDS

88,5 millions EUR

NOMBRE D'ASSETS GÉRÉS

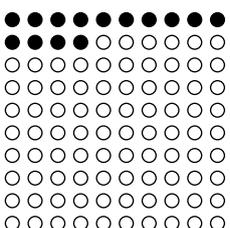
9

DATE DE CRÉATION

2022

DÉTENTION DU CAPITAL

14,10 %



SCALEFUND II

SCALEFUND II est un fonds d'investissement dédié à la phase post-seed et pre-series A. La caractéristique du fonds est de n'investir que dans des dossiers qui ont déjà effectué une ou plusieurs levées de fonds, et dont nous connaissons les investisseurs existants.



<https://www.scale-fund.com>

SECTEUR DU FONDS

Multisectoriel

INDE PORTEFEUILLE

1,39 million EUR

DURÉE DU FONDS

10 ans

TAILLE DU FONDS

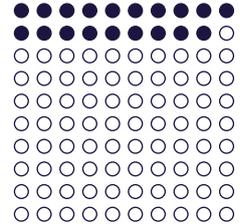
19,9 millions EUR

DATE DE CRÉATION

2019

DÉTENTION DU CAPITAL

19,40 %



SCALE-UPS.EU

Scale-ups.eu est une initiative ayant pour but d'accélérer le développement des scale-ups en Europe. Dans ce but, elle met en contact ces dernières avec un réseau étendu d'investisseurs, tout en favorisant et en accélérant la collaboration avec des sociétés high-tech et des grandes entreprises de son réseau.



<https://scale-ups.eu>

DANS LE PORTEFEUILLE

1,18 million EUR

RÉSULTAT NET

14.289 EUR

TOTAL DU BILAN

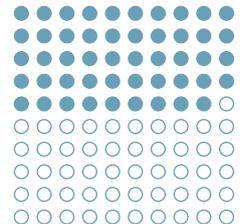
2,28 millions EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

3 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

49,00 %



SEEDER FUND

Le Seeder Fund a été créé en 2016 avec une approche novatrice pour mieux répondre aux besoins des start-ups belges de venture capital early stage.



<https://www.seederfund.be>

SECTEUR DU FONDS

Digital

DANS LE PORTEFEUILLE

1,60 million EUR

DURÉE DU FONDS

12 ans

TAILLE DU FONDS

16,4 millions EUR

NOMBRE D'ASSETS GÉRÉS

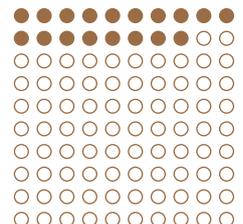
50

DATE DE CRÉATION

2016

DÉTENTION DU CAPITAL

18,30 %



SFPIM INTERNATIONAL

Le groupe SFPIM détient 85 % des actions de SFPIM International (anciennement Société Belge d'investissement International), dont la mission est de cofinancer à moyen et à long termes les investissements à l'étranger d'entreprises belges.



<https://sfpim-international.be>

DANS LE PORTEFEUILLE

12,40 millions EUR

RÉSULTAT NET

1,81 million EUR

TOTAL DU BILAN

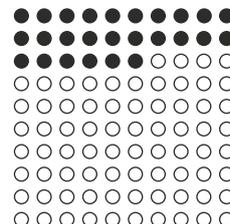
86,70 millions EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

5 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

26,25 %



SFPIM REAL ESTATE

SFPIM Real Estate est une filiale à 100 % de I SFPIM. Ses investissements sont uniquement liés au secteur de l'immobilier. Elle s'occupe aussi de valoriser certains anciens terrains ferroviaires.



<https://www.sfpim-realestate.be>

DANS LE PORTEFEUILLE

148,91 millions EUR

RÉSULTAT NET

1,45 million EUR

TOTAL DU BILAN

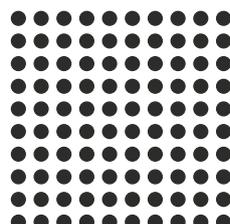
210,31 millions EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

1 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

100 %



SMARTSEC (HEX-RAYS)

Smartsec est une holding qui compte une seule participation, la société de cybersécurité Hex-Rays. Les produits de Hex-Rays sont la norme mondiale pour l'analyse et la réingénierie du code logiciel.



<https://hex-rays.com>

DANS LE PORTEFEUILLE

13,88 millions EUR

RÉSULTAT NET

540.000 EUR

TOTAL DU BILAN

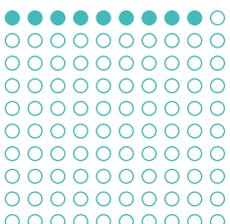
151,41 millions EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

13,5 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

9 %



THE FAKTORY FUND

The Factory Fund finance en capital d'amorçage des sociétés technologiques (Internet des objets et Software as a Service principalement) visant un leadership mondial dans des niches de marché B2B. Il investit uniquement dans des sociétés proposant un produit, et non un service, afin qu'il soit déployable au niveau mondial.



<https://www.thefactory.com>

SECTEUR DU FONDS

Multisectoriel avec accent Internet of Things

DANS LE PORTEFEUILLE

1,02 million EUR

DURÉE DU FONDS

12+2 ans

TAILLE DU FONDS

15 millions EUR

NOMBRE D'ASSETS GÉRÉS

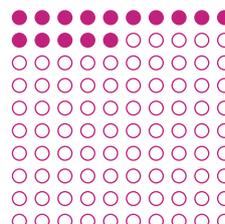
10

DATE DE CRÉATION

2019

DÉTENTION DU CAPITAL

15 %



THEODORUS III

Theodorus III SA est un fonds fermé, constitué en septembre 2013 pour une période de 12 ans. Il a bouclé une levée de capital de 22,75 millions EUR, avec des investisseurs privés et publics. Ce fonds a pour vocation de financer des spin-offs de l'ULB sur la base de projets innovants et multi-sectoriels. Le management en est assuré par les services d'EEBIC.



<https://theodorus.be>

SECTEUR DU FONDS

Multisectoriel

DANS LE PORTEFEUILLE

943.822 EUR

DURÉE DU FONDS

10+2 ans

TAILLE DU FONDS

22,8 millions EUR

NOMBRE D'ASSETS GÉRÉS

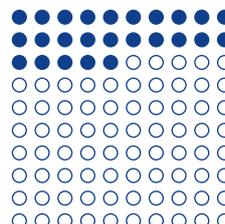
11

DATE DE CRÉATION

2013

DÉTENTION DU CAPITAL

24,70 %



THEODORUS IV

Le Fonds Th4 a été constitué sous la forme d'une pricaf. Les secteurs visés par le fonds correspondent à la politique d'investissement de SFPIM (innovation technologique, sciences de la vie) et, notamment, à sa politique d'adossment aux universités afin de faciliter le débouché des résultats de leurs recherches.



<https://theodorus.be>

SECTEUR DU FONDS

Multisectoriel avec dominance Life science

DANS LE PORTEFEUILLE

4,50 millions EUR

DURÉE DU FONDS

12+2 ans

TAILLE DU FONDS

42 millions EUR

NOMBRE D'ASSETS GÉRÉS

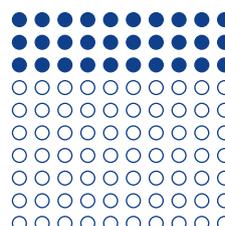
19

DATE DE CRÉATION

2018

DÉTENTION DU CAPITAL

29,50 %



VIVES II LOUVAIN TECHNOLOGY FUND

Vives II est un fonds d'investissement technologique trans-frontalier qui investit dans les spin-offs novatrices de l'Université catholique de Louvain (UCL). Le management du fonds Vives II est assuré par la Sopartec, société de transfert de technologie et d'investissement de l'UCL.



<https://www.vivesfund.com>

SECTEUR DU FONDS

Multisectoriel

DANS LE PORTEFEUILLE

2,88 millions EUR

DURÉE DU FONDS

12+3 ans

TAILLE DU FONDS

42,8 millions EUR

NOMBRE D'ASSETS GÉRÉS

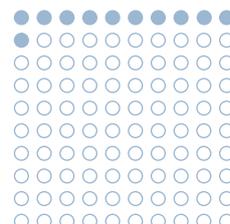
10

DATE DE CRÉATION

2011

DÉTENTION DU CAPITAL

11,70 %



VIVES INTER-UNIVERSITY FUND

Le fonds Vives Inter-University Fund (Vives IUF), est un fonds technologique multisectoriel doté de 32 millions EUR de capital qui investit dans des projets ayant un impact sociétal positif.



<https://www.vivesfund.com>

SECTEUR DU FONDS

Multisectoriel

DANS LE PORTEFEUILLE

2,24 millions EUR

DURÉE DU FONDS

12+2 ans

TAILLE DU FONDS

32 millions EUR

NOMBRE D'ASSETS GÉRÉS

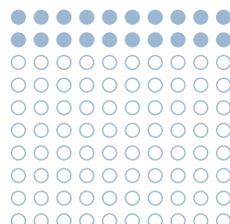
12

DATE DE CRÉATION

2020

DÉTENTION DU CAPITAL

20 %



VOLTA VENTURES II

Volta Ventures I investit dans les entreprises de logiciels et Internet au Benelux. L'équipe Volta Ventures nourrit l'ambition de prendre des participations dans une vingtaine d'entreprises. Elle s'intéresse aux start-ups innovantes s'appuyant sur des équipes solides et équilibrées, mais aussi sur un positionnement unique sur le marché et un business model évolutif.



<https://www.volta.ventures>

SECTEUR DU FONDS

Multisectoriel

DANS LE PORTEFEUILLE

2,76 millions EUR

DURÉE DU FONDS

10 ans

TAILLE DU FONDS

70 millions EUR

NOMBRE D'ASSETS GÉRÉS

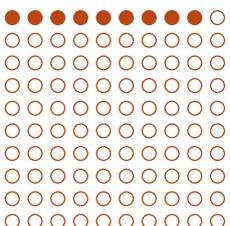
22

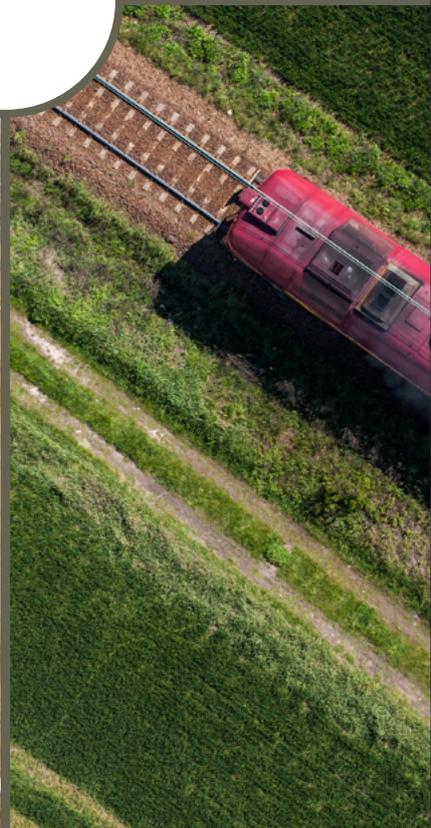
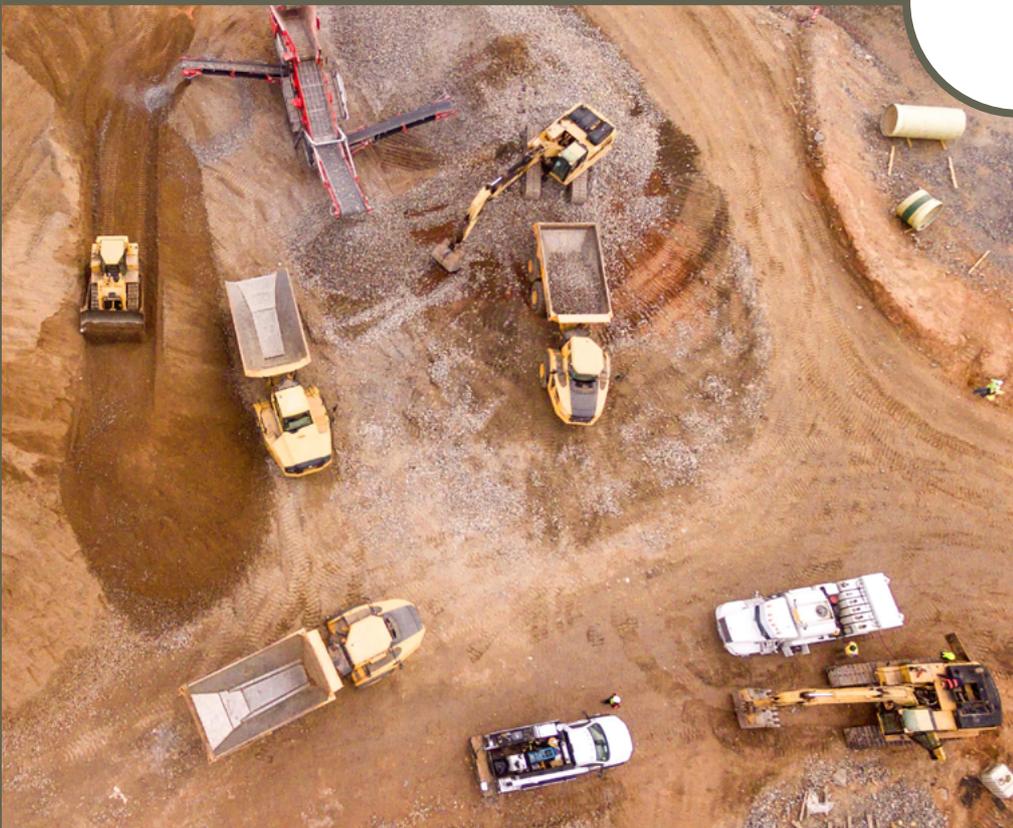
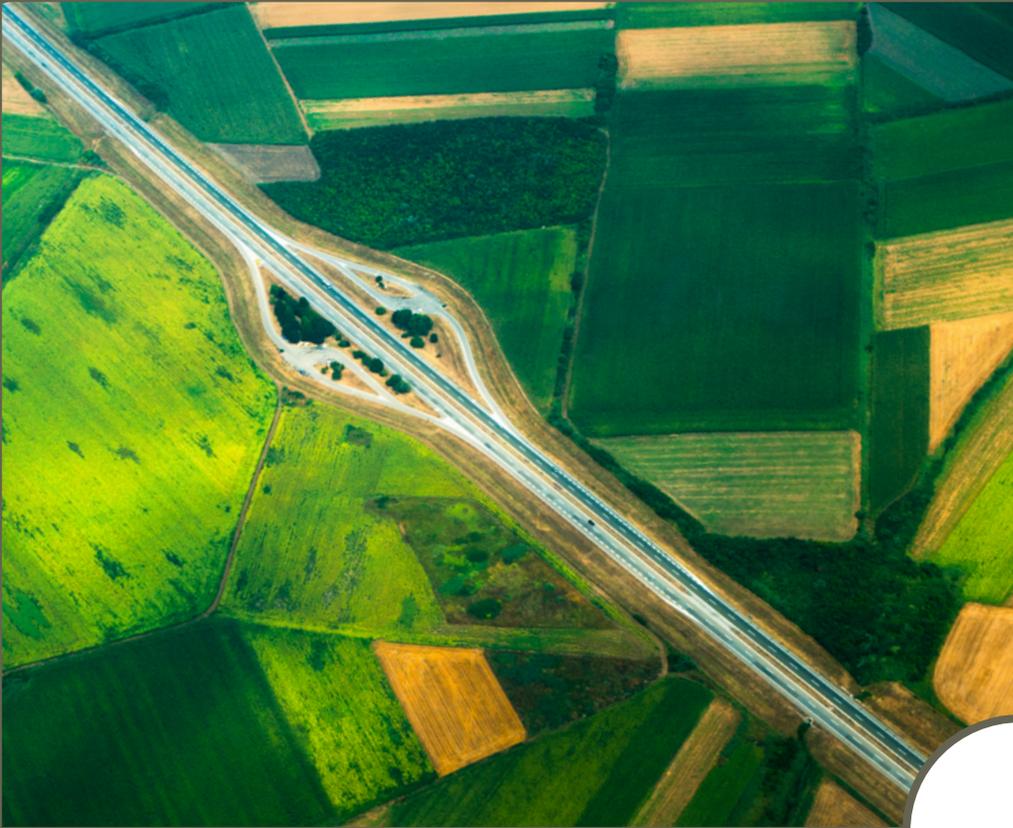
DATE DE CRÉATION

2011

DÉTENTION DU CAPITAL

8,60 %







TRANSPORT & MOBILITY



ADDAX MOTORS

Addax Motors, une entreprise basée en Deerlijk, est spécialisée dans la fabrication de véhicules utilitaires entièrement électriques. Fondée sur les principes de fonctionnalité et de flexibilité, Addax Motors se consacre à offrir des alternatives vertes pour les entreprises et les villes & communes.



<https://www.addaxmotors.com>

DANS LE PORTEFEUILLE

5,41 millions EUR

RÉSULTAT NET

-3,94 millions EUR

TOTAL DU BILAN

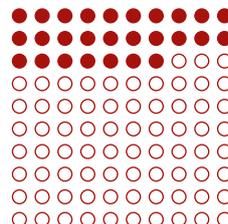
6,63 millions EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

28 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

26,50 %



BPOST

La société bpost est l'opérateur historique postal en Belgique. Elle fournit des services postaux nationaux et internationaux, de transport, de triage et de distribution de courriers, d'imprimés, de quotidiens et de documents adressés ou non. Elle fournit également des services financiers et bancaires.



<https://www.bpost.be>

DANS LE PORTEFEUILLE

283,61 millions EUR

RÉSULTAT NET

107,48 millions EUR

TOTAL DU BILAN

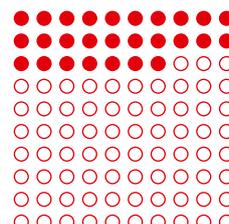
3,11 milliard EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

24.532 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

26,90 %



LINEAS GROUP

Lineas est une société de fret ferroviaire. Plus grande société de fret ferroviaire privée d'Europe, sa mission vise à opérer un changement du mode du transport de biens de la route vers le rail. L'actionnariat se répartit entre Argos Wityu (90 %) et SFPIM (10 %).



<https://lineas.net>

DANS LE PORTEFEUILLE

27,16 millions EUR

RÉSULTAT NET

-61,40 millions EUR

TOTAL DU BILAN

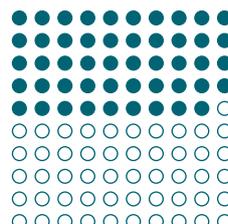
294,53 millions EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

926 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

35,20 %



MAGNAX

Magnax est un fabricant de moteurs à flux axial. Les moteurs à flux axial sont une nouvelle topologie de moteur qui offre de nombreux avantages par rapport à la génération actuelle de moteurs électriques, les moteurs à flux radial. Les moteurs à flux axial sont plus efficaces, plus légers, plus compacts et utilisent moins de matériaux que les moteurs à flux radial.



MAGNAX

<https://www.magnax.com>

DANS LE PORTEFEUILLE

5,60 millions EUR

RÉSULTAT NET

-5,66 millions EUR

TOTAL DU BILAN

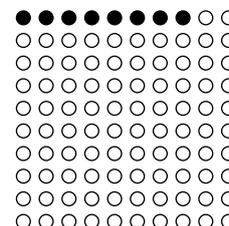
17,75 millions EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

10,8 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

7,60 %



NXTPORT

La SCRL NxtPort gère une plateforme de données destinée à recueillir et regrouper/centraliser des données provenant des différentes étapes de la chaîne d'approvisionnement logistique liée aux activités portuaires d'Anvers. La plateforme a pour but de permettre un meilleur partage des données, ce qui favorisera la transparence et l'efficacité.



NxtPort

<https://nxtport.com>

DANS LE PORTEFEUILLE

3,37 millions EUR

RÉSULTAT NET

1,22 million EUR

TOTAL DU BILAN

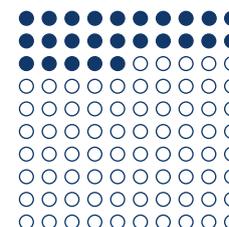
5,70 millions EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

6 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

24,60 %



RX/SEAPORT

RX/SeaPort est une société constituée à l'initiative des autorités portuaires de Zeebruges (MBZ) et de l'association des entreprises portuaires de Zeebruges (APZI) afin de préparer le port aux changements administratifs générés par le Brexit et ce, en rassemblant/fédérant tous les acteurs concernés sur une même plateforme d'échange de données.



RX / SeaPort

<https://rxseaport.be>

DANS LE PORTEFEUILLE

50.000 EUR

RÉSULTAT NET

68.719 EUR

TOTAL DU BILAN

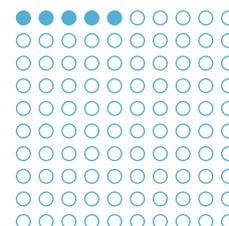
684.538 EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

1 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

4,60 %



SETEF

SETEF est un fonds d'investissement innovant en infrastructures, dédié exclusivement à l'acquisition de wagons de fret ferroviaires et de barges fluviales, destinés à être loués principalement en Europe.

Le fonds se concentrera sur l'acquisition d'actifs de petite à moyenne taille dans ces deux catégories, qui seront loués à des entreprises privées et publiques au sein de l'UE. Ce projet vise à soutenir la décarbonisation des flux économiques européens en promouvant le mode de transport le plus respectueux de l'environnement, tout en contribuant au renouvellement de la flotte européenne de wagons de fret et de barges fluviales.

SECTEUR DU FONDS

Transport & Mobilité

DANS LE PORTEFEUILLE

204.731 EUR

DURÉE DU FONDS

10 ans

TAILLE DU FONDS

101 millions EUR

NOMBRE D'ASSETS GÉRÉS

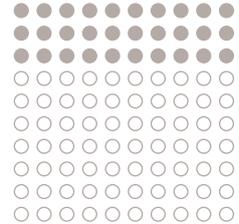
3

DATE DE CRÉATION

2023

DÉTENTION DU CAPITAL

29,60 %



SHIPPR

Shippr est une plateforme numérique B2B de livraison le jour même. Elle met en relation les entreprises qui souhaitent expédier un colis devant arriver le jour même avec des coursiers professionnels.



Shippr

<https://shippr.io>

DANS LE PORTEFEUILLE

6,49 millions EUR

RÉSULTAT NET

-2,60 millions EUR

TOTAL DU BILAN

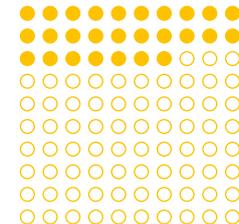
7,09 millions EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

18 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

26,90 %



SOLITHOR

Solithor est un développeur de batteries à l'état solide. Il s'agit de la toute dernière génération de batteries dans lesquelles l'électrolyte liquide est remplacé par un matériau solide. Ces batteries présentent un certain nombre d'avantages : elles sont beaucoup plus sûres et permettent de stocker une plus grande quantité d'énergie. Le principal marché cible est le secteur automobile.



SOLITHOR

<https://www.solithor.com>

DANS LE PORTEFEUILLE

4,49 millions EUR

RÉSULTAT NET

-3,07 millions EUR

TOTAL DU BILAN

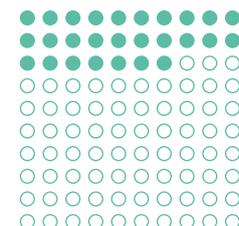
12,84 millions EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

17 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

16,80 %



SPARKI

Sparki a l'ambition de devenir le leader du marché belge des bornes de recharge ultra rapides pour voitures électriques (ultra fast chargers, UFC). Pour ce faire, l'entreprise entend installer en Belgique 200 bornes chaque année au cours des trois prochaines années. Sparki ne cible pas les autoroutes, mais les routes secondaires les plus attrayantes.



<https://sparki.be>

DANS LE PORTEFEUILLE

18,17 millions EUR

RÉSULTAT NET

-5,73 millions EUR

TOTAL DU BILAN

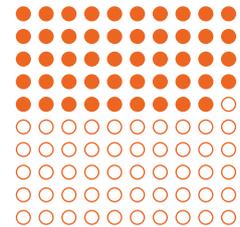
16,40 millions EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

2 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

49,40 %



THAUMAS (EUROPORTS)

Thaumas est une société holding créée et utilisée dans un premier temps comme entité juridique pour gérer le processus d'acquisition du Groupe Euroports. Euroports est une des plus grandes entreprises d'infrastructures portuaires en Europe qui développe et gère des solutions globales dans la chaîne d'approvisionnement maritime.



<https://www.euroports.com>

DANS LE PORTEFEUILLE

57,59 millions EUR

RÉSULTAT NET

-43,3 millions EUR

TOTAL DU BILAN

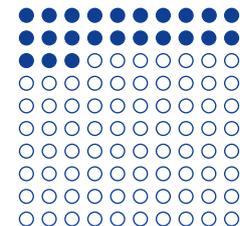
1,29 milliard EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

2.715 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

23,30 %



THAUMAS (EUROPORTS)

Thaumas est une société holding créée et utilisée dans un premier temps comme entité juridique pour gérer le processus d'acquisition du Groupe Euroports. Euroports est une des plus grandes entreprises d'infrastructures portuaires en Europe qui développe et gère des solutions globales dans la chaîne d'approvisionnement maritime.



<https://www.euroports.com>

DANS LE PORTEFEUILLE

18,17 millions EUR

RÉSULTAT NET

-43,3 millions EUR

TOTAL DU BILAN

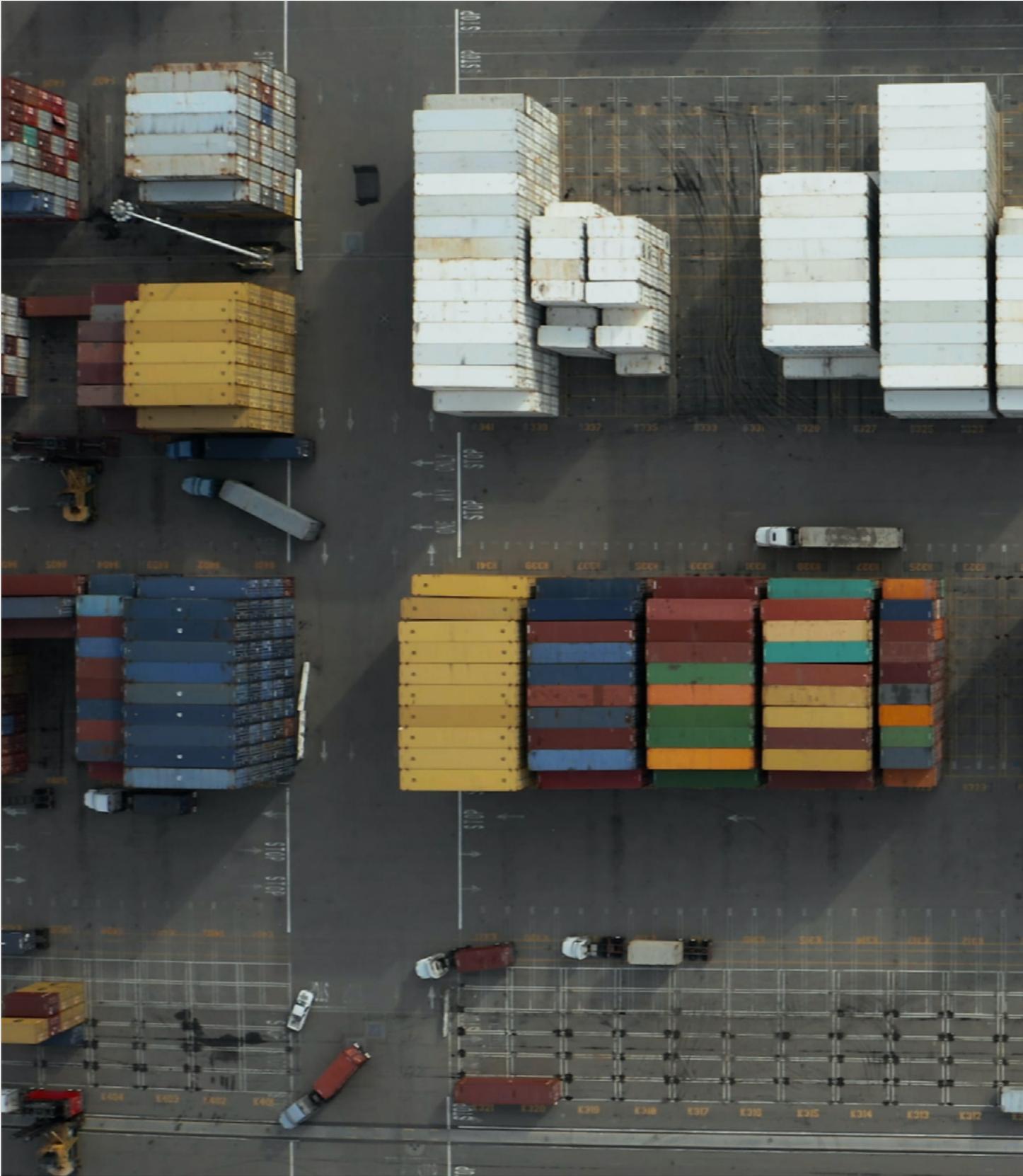
1,29 milliard EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

2.715 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

Parts bénéficiaires



4.3

RAPPORT D'ACTIVITÉS

MISSIONS
DÉLÉGUÉES



Portefeuille des missions déléguées en 2023

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

Astrid	146
Aviapartner	146
Belfius	146
Beligtning SRL (F35)	147
Dexia	147
Infrabel	147
Relaunch for the Future	148
Royal Park Investments	148
SNCB	148

PAR VALEUR DANS LE PORTEFEUILLE

Société d'investissement	Détention du capital (%)	Participation en capital	Prêt	Valaurs dans le portefeuille
Astrid	100,00	139.622.455,06	0,00	139.622.455,06
Aviapartner	0,00	0,00	23.500.000,00	23.500.000,00
Belfius	100,00	3.999.944.353,65	0,00	3.999.944.353,65
Beligtning SRL (F35)	48,53	14.997.000,00	15.000.000,00	29.997.000,00
CE+T Group	10,53	6.000.000,00		6.000.000,00
Dexia	52,78	3.942.849.897,04	0,00	3.942.849.897,04
Infrabel	0,59	0,00	0,00	0,00
NMBS	0,00	4.984.450,50	0,00	4.984.450,50
Relaunch for the Future	100,00	500.000.000,00	0,00	500.000.000,00
Royal Park Investments	43,53	27.246,84	0,00	27.246,84
TOTAL		8.608.425.403,09	38.500.000,00	8.646.925.403,09

ASTRID

ASTRID est la société de droit public belge qui gère et entretient le réseau de radiocommunication protégé pour les services de secours et de sécurité en Belgique. SFPIM en est actionnaire, en mission déléguée, depuis 1999. Après le rachat des actions du Holding Communal en 2011, SFPIM détient 100 % des actions d'ASTRID.



<https://www.astrid.be>

DANS LE PORTEFEUILLE

139,7 millions EUR

RÉSULTAT NET

14,90 millions EUR

TOTAL DU BILAN

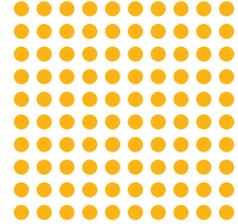
168,07 millions EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

128 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

100 %



AVIAPARTNER

Le groupe Aviapartner opère des activités d'assistance au sol des compagnies aériennes, sur environ 70 aéroports en Europe. L'entité Aviapartner Belgium nv est la société au sein du groupe qui exerce les activités pour les aéroports de Bruxelles et Anvers.



<https://www.aviapartner.aero>

DANS LE PORTEFEUILLE

23,50 millions EUR

RÉSULTAT NET

-10.000 EUR

TOTAL DU BILAN

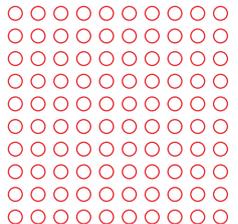
1,68 million EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

781,6 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

0 %



BELFIUS

Depuis octobre 2011 Belfius SA est entre les mains du gouvernement fédéral belge. Belfius est un groupe de bancassurance compte 3,8 millions de clients et 482 agences locales qui proposent des services financiers aux particuliers, aux professionnels, aux entreprises, aux organisations à profit social et aux pouvoirs publics en Belgique.



<https://www.belfius.be>

DANS LE PORTEFEUILLE

3,99 milliard EUR

RÉSULTAT NET

1,19 milliard EUR

TOTAL DU BILAN

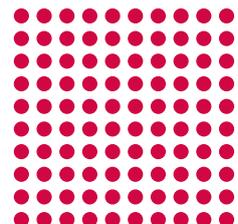
179,17 milliard EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

6.939 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

100 %



BELIGHTNING SRL (F35)

En 2021, SFPIM est entrée, en mission déléguée, au capital de la co-entreprise BeLightning aux côtés d'ASCO, de la SABCA et de la SONACA. Cette co-entreprise a pour but de développer et de qualifier une capacité de production en Belgique d'empennages horizontaux du Lockheed Martin F-35.



<https://www.companyweb.be/fr/0762602716/be-lightning>

DANS LE PORTEFEUILLE

29,99 millions EUR

RÉSULTAT NET

410.000 EUR

TOTAL DU BILAN

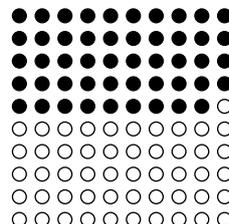
147,57 millions EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

1 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

48,50 %



DEXIA

Depuis la crise financière de 2011-2012, Dexia est un groupe financier en gestion extinctive, ce qui doit permettre d'assurer un règlement acceptable du bilan sans créer de risques systémiques. Le plan de résolution prévoit la vente des franchises commerciales viables du groupe et la gestion en extinction des actifs résiduels.



DEXIA

<https://www.dexia.com>

DANS LE PORTEFEUILLE

3,94 milliard EUR

RÉSULTAT NET

-378 millions EUR

TOTAL DU BILAN

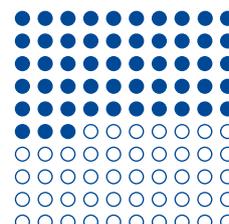
60,95 milliard EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

493 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

52,80 %



INFRABEL

Infrabel est une société anonyme de droit public dont la mission principale est la gestion de l'infrastructure ferroviaire sur le territoire belge, elle est donc chargée de distribuer la capacité sur le réseau. L'actionnariat se répartit entre l'Etat belge (99,30 %), SFPIM (0,59 %) et des actionnaires privés (0,11 %).



INFRABEL

Right On Track

<https://jobs.infrabel.be>

DANS LE PORTEFEUILLE

0 millions EUR

RÉSULTAT NET

54,29 millions EUR

TOTAL DU BILAN

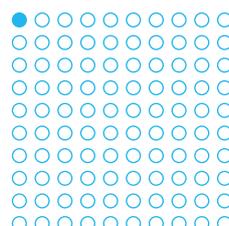
24,38 milliard EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

9.379,8 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

0,59 %



RELAUNCH FOR THE FUTURE

SFPIM Relaunch a pour objectifs , d'une part, de relancer l'économie belge suite à l'impact des confinements dans le cadre de la crise du Covid-19 et suite à la crise engendrée par la perturbation considérable du système énergétique mondial et, d'autre part, de répondre aux défis de demain en favorisant la prospérité de l'économie et de l'emploi en Belgique.



<https://sfpim.be/en/about/our-subsiadiaries/#sfpim-relaunch>

DANS LE PORTEFEUILLE

500 millions EUR

RÉSULTAT NET

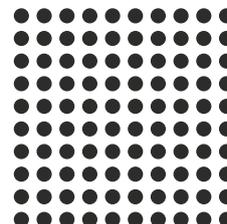
1,70 million EUR

TOTAL DU BILAN

500,23 millions EUR

DÉTENTION DU CAPITAL

100 %



ROYAL PARK INVESTMENTS

Royal Park Investments (RPI) a été créé en 2009 dans le cadre du sauvetage de Fortis Banque en tant que « bad bank », dans laquelle SFPIM/l'État belge a acquis 43,53 % des parts pour un montant de 740 millions EUR.



<https://www.royalparkinvestments.com>

DANS LE PORTEFEUILLE

27.246 EUR

RÉSULTAT NET

2,87 millions EUR

TOTAL DU BILAN

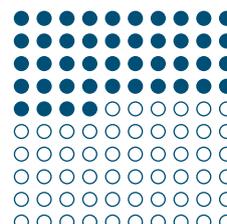
3,44 millions EUR

NOMBRE D'EMPLOIS

0 FTE

DÉTENTION DU CAPITAL

43,50 %



SNCB

La SNCB est l'opérateur ferroviaire voyageur historique belge. Elle est principalement responsable : de l'organisation du plan de transport : articulation des trains en fonction de la demande de mobilité ; de l'entretien de la gestion des gares dont elle détient, par ailleurs, la propriété ; de l'entretien du matériel roulant.



<https://www.belgiantrain.be>

DANS LE PORTEFEUILLE

4,98 millions EUR

RÉSULTAT NET

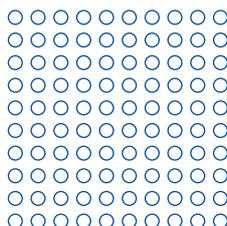
67,15 millions EUR

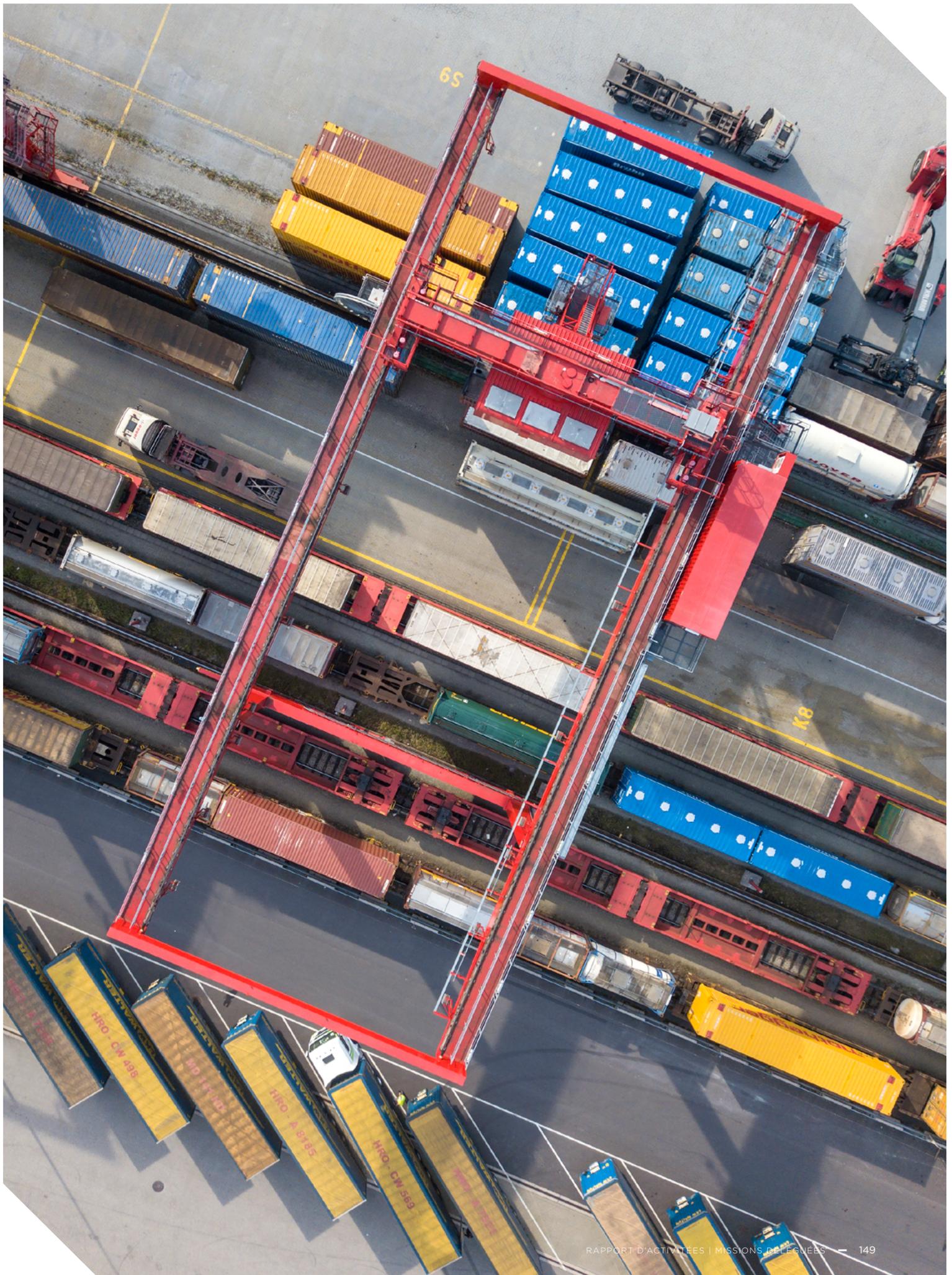
TOTAL DU BILAN

12,43 milliard EUR

DÉTENTION DU CAPITAL

0 %





Conception graphique

© Gramma bv - Bernd Van De Voorde

—

Photos

GettyImages

SFPIM

—

Éditeur responsable

Koenraad Van Loo
Avenue Louise 32, boîte 4
1050 Bruxelles

—

La version électronique est disponible
sur www.sfpim.be

—

Date de parution

août 2024



Avenue Louise 32, boîte 4
1050 Bruxelles



From here. For all of us. About tomorrow.

#SMARTCAPITALFORBELGIUM

Verantwoordelijke uitgever: Koernrad Van Loo - Louizalaan 32, bus 4 - 1050 Brussel